

Études économiques et financières

Perspectives économiques régionales

Afrique subsaharienne



**OCT
07**

Études économiques et financières

Perspectives économiques régionales

Afrique subsaharienne

.....

oct 07

F O N D S M O N É T A I R E I N T E R N A T I O N A L

©2007 International Monetary Fund

Cataloging-in-Publication Data

Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne — [Washington, D.C.] :

Fonds monétaire international, 2007.

p. cm. — (Études économiques et financières)

Oct. 07

French translation of: Regional Economic Outlook: Sub-Saharan Africa

Includes bibliographical references.

ISBN 978-1-58906-671-7

1. Economic forecasting — Africa, Sub-Saharan. 2. African cooperation. 3. Africa, Sub-Saharan — Economic conditions — 1960– 4. Africa, Sub-Saharan — Economic conditions — 1960– — Statistics. I. International Monetary Fund. II. Series (World economic and financial surveys)
HC800 .R44514 2007

Prix : 31 dollars EU

(26 dollars EU pour les enseignants
et les étudiants de l'enseignement supérieur)

Les commandes doivent être adressées à :
International Monetary Fund, Publication Services
700 19th Street, N.W., Washington, DC 20431, U.S.A.
Téléphone : (202) 623-7430 Télécopie : (202) 623-7201
Messagerie électronique : publications@imf.org
Internet : www.imf.org

Table des matières

Préface	v
Sigles et acronymes	vi
Résumé analytique	1
I. Aperçu général	2
Principales évolutions et perspectives pour 2007.....	2
Questions de politique macroéconomique.....	13
Perspectives pour 2008.....	19
Enjeux de politique économique à moyen terme.....	22
II. La création d'un espace budgétaire pour les dépenses prioritaires —	
Études de cas de pays subsahariens	25
L'expérience en matière de sources de l'espace budgétaire	28
L'expérience en matière d'exploitation de l'espace budgétaire.....	31
Théorie et pratique de la programmation à moyen terme	32
Études de cas par pays.....	32
Appendice	44
Appendice statistique	45
Afrique subsaharienne — Groupes de pays.....	45
Données et conventions.....	45
Liste des tableaux.....	46
Bibliographie	72
Publications du Département Afrique du FMI, 2003–07	73
Tableaux	
1.1. Afrique Subsaharienne — Principaux indicateurs, 2003–08.....	3
2.1. Variation des indicateurs d'espace budgétaire par pays, 2000–06	27
2.2. Ratios du service de la dette/PIB des cinq pays de l'échantillon, 2000–06.....	29
2.3. Ghana — Sources et emplois de l'espace budgétaire.....	33
2.4. Malawi — Sources et emplois de l'espace budgétaire	36
2.5. Rwanda — Sources et emplois de l'espace budgétaire	38
2.6. Tanzanie — Sources et emplois de l'espace budgétaire.....	40
2.7. Ouganda — Sources et emplois de l'espace budgétaire	42
Graphiques	
1.1. Comparaison de la croissance	2
1.2. Croissance en Afrique subsaharienne	2
1.3. Contribution à la croissance du PIB	4
1.4. Croissance du PIB réel par habitant en Afrique subsaharienne.....	5
1.5. Termes de l'échange	5
1.6. Inflation en Afrique subsaharienne.....	7
1.7. Composantes de l'aide publique au développement en Afrique subsaharienne.....	8
1.8. Solde des transactions courantes des pays subsahariens	8
1.9. Volume et termes de l'échange	10
1.10. Prix des produits de base.....	10

1.11. Réserves de change.....	13
1.12. Dette extérieure.....	13
1.13. Contrepartie de la masse monétaire.....	14
1.14. Crédit au secteur privé.....	14
1.15. Taux de change effectif réel (TDCER).....	14
1.16. TDCER de la CEMAC et de l'UEMOA.....	15
1.17. TDCER des pays subsahariens ayant un régime de change flottant.....	16
1.18. TDCER des pays de l'Afrique subsaharienne.....	16
1.19. Recettes publiques.....	17
1.20. Dépenses primaires des administrations centrales en Afrique subsaharienne.....	17
1.21. Dépenses sociales des administrations centrales en Afrique subsaharienne.....	18
1.22. Solde des administrations centrales.....	18
1.23. Pays subsahariens à faible revenu — Financement des déficits publics.....	18
1.24. Perspectives de croissance.....	22
2.1. Ratio médian recettes/PIB par groupes de pays d'Afrique subsaharienne.....	26
2.2. Ratio médian dons/PIB par groupes de pays d'Afrique subsaharienne.....	26
2.3. Ratio médian dépenses/PIB par groupes de pays d'Afrique subsaharienne.....	26
2.4. Ratio médian total de la dette/PIB par groupes de pays d'Afrique subsaharienne.....	26
2.5. Ghana — Total des financements extérieurs officiels, 2005–09.....	34
2.6a. Rwanda — Aide et dépenses d'équipement.....	38
2.6b. Rwanda — Recettes et dépenses publiques.....	38
2.7. Ouganda — Flux de financement extérieur net.....	41
2.8. Ouganda — Dépenses et recettes publiques.....	41

Encadrés

1.1. Typologie des pays.....	4
1.2. Les termes de l'échange et les phases actuelles de croissance en Afrique subsaharienne.....	6
1.3. L'aide à l'Afrique subsaharienne : le bilan de Gleneagles.....	9
1.4. Les entrées de capitaux privés en Afrique subsaharienne.....	11
1.5. L'adéquation des réserves de change en Afrique.....	12
1.6. Le marché de la dette libellée en monnaie locale dans l'UEMOA.....	20
2.1. Impact d'un espace budgétaire accru, grâce au recouvrement des recettes publiques, sur la pauvreté et la situation sociale.....	30
2.2. La réforme de l'administration fiscale ougandaise.....	43

Les conventions suivantes sont utilisées dans la présente étude :

- Dans les tableaux, un blanc indique que la question posée est en l'occurrence «sans objet», (...) indique que les données ne sont pas disponibles ou pas pertinentes, et 0 ou 0,0 indique que le chiffre est égal à zéro ou qu'il est négligeable. Les chiffres ayant été arrondis, il se peut que les totaux ne correspondent pas exactement à la somme de leurs composantes.
- – entre des années ou des mois (par exemple 2005–06 ou janvier–juin) indique la période couverte, de la première à la dernière année ou du premier au dernier mois indiqué inclusivement; le signe / entre deux années (par exemple 2005/06) indique un exercice budgétaire (financier).
- Par «billion», il faut entendre mille milliards.
- Par «point de base», on entend un centième de point (de pourcentage). Ainsi 25 points de base équivalent à ¼ de point (de pourcentage).

Préface

Ce rapport a été rédigé par la branche Stratégie du Département Afrique du Fonds monétaire international, sous la direction de Benedicte Vibe Christensen, Directrice adjointe. La coordination des travaux a été assurée par Andrew Berg et Calvin McDonald, avec le concours de Paulo Drummond, Jan Gottschalk et Ulrich Jacoby, ainsi que de Corinne Delechat, Dimitry Gershenson, Alejandro Hajdenberg, Emmanuel Hife, Stella Kaendera, Armine Khachatryan, Stanislaw Maliszewski, Kirsty Mason, Wayne Mitchell, Gillian Nkhata, Catherine Pattillo, Robert Sharer, Amadou Sy, Charalambos Tsangarides, Smita Wagh et Felipe Zanna. Les graphiques et tableaux statistiques ont été produits par Gustavo Ramirez et Saeed Mahyoub; Elizabeth Miranda et Anne Grant ont été chargées de la préparation de la version anglaise du document et Emma Morgan de sa production, assistée par Natasha Minges. Marina Primorac, du Département des relations extérieures du FMI, a relu le manuscrit et coordonné la production de la publication imprimée. La traduction française a été assurée par la Division française des services linguistiques, et la production du document par Martine Rossignol-Winner.

Le rapport a bénéficié des observations des services du Département Afrique et d'autres départements du FMI. Les opinions exprimées sont celles des auteurs et ne rendent pas nécessairement compte des avis du FMI ou de ses administrateurs. Le rapport est basé sur les données disponibles au 1^{er} octobre 2007.

Sigles et acronymes

APD	Aide publique au développement
AVD	Analyse de viabilité de la dette
BOAD	Banque Ouest-africaine de développement
CEMAC	Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale
COMESA	Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe
DSRP	Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté
EIPS	Étude d'impact sur la pauvreté et la situation sociale
GFP	Gestion financière publique
IADM	Initiative d'allègement de la dette multilatérale
IDE	Investissement direct étranger
MAMS	Maquette de la Banque mondiale pour les simulations OMD
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
PPP	Partenariat public-privé
PPTE	Pays pauvres très endettés
RDC	République démocratique du Congo
SADC	Communauté de développement de l'Afrique australe
SCDM	Stratégie de croissance et de développement du Malawi
SGD	Stratégie de gestion de la dette
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
URA	Administration fiscale de l'Ouganda

Résumé analytique

La forte croissance et le bas niveau d'inflation observés en Afrique subsaharienne depuis quelques années sont sans précédent en plus de 30 ans. La croissance devrait atteindre 6 % en 2007 et 6¾ % en 2008, ce qui est légèrement inférieur aux prévisions des *Perspectives économiques régionales* d'avril, mais supérieur aux 5½ % environ en 2006 (chapitre 1). L'expansion économique est plus forte dans les pays exportateurs de pétrole, mais bénéficie à toutes les catégories de pays. Au plan externe, elle dénote la vigueur de la demande de matières premières, l'augmentation des entrées de capitaux et l'allègement de la dette. Au plan interne, les progrès continus de la stabilisation économique et de l'application des réformes dans de nombreux pays ont contribué à une hausse soutenue des investissements et de la productivité. L'inflation — inférieure à 10 % dans 32 pays sur 44 — devrait s'établir à 7½ % en 2007 (en excluant le Zimbabwe) et tomber à 6¾ % en 2008.

La dynamique de la croissance est-elle durable? Par le passé, les phases de croissance ont généralement été plus courtes en Afrique subsaharienne que dans d'autres régions et se sont souvent terminées par un effondrement de la production, en raison de la volatilité des termes de l'échange, d'autres chocs et de la faiblesse des institutions. Durant la phase d'expansion actuelle, plusieurs pays ont profité de l'évolution favorable des termes de l'échange, mais il y a des signes d'amélioration continue des situations et des politiques macroéconomiques, ce qui devrait permettre de pérenniser la croissance. De nombreux autres pays connaissent une forte croissance depuis plusieurs années malgré la stabilité ou la dégradation des termes de l'échange. Ils bénéficient des retombées des réformes et de l'amélioration de la gestion macroéconomique, comme de l'atténuation des conflits armés et de l'instabilité politique. Ainsi, l'investissement s'est accru, la croissance s'est

affermie et la volatilité des revenus a diminué. La poursuite de l'expansion actuelle et du recul de la pauvreté dépendra en fin de compte de la capacité de chaque pays à appliquer des réformes structurelles et institutionnelles pour accroître la productivité, renforcer la résistance aux chocs et attirer l'investissement privé.

Après avoir réussi leur stabilisation économique, nombre de pays subsahariens ont progressivement recentré leur politique budgétaire sur la croissance et la lutte contre la pauvreté. Le chapitre 2 présente dans leurs grandes lignes et commente les expériences de cinq pays qui ont su créer cet «espace budgétaire» et l'ont exploité pour accélérer la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Quelques grandes leçons, qui peuvent être transposées à d'autres pays subsahariens, se dégagent de ces expériences. Premièrement, la mobilisation des recettes publiques intérieures est manifestement un moyen adéquat pour créer cet espace budgétaire dans les pays où elles représentent une faible proportion du PIB; mais la mise en œuvre des réformes institutionnelles qui s'imposent requiert du temps et doit donc avoir la priorité. Deuxièmement, s'il est essentiel d'améliorer l'efficacité des dépenses, un vaste calendrier de réforme reste à mettre en œuvre dans de nombreux pays. Troisièmement, le risque d'impact négatif des entrées de capitaux liées à l'aide sur la compétitivité extérieure peut être atténué en engageant en priorité les dépenses qui améliorent la productivité. Quatrièmement, il s'agira de redoubler d'efforts pour inscrire les décisions de politique budgétaire dans un cadre à moyen terme. Seuls quelques pays se sont dotés d'un cadre élaboré, relié aux objectifs gouvernementaux et chiffrant avec précision le coût de chaque programme sectoriel tout en tenant compte de l'impact des coûts de fonctionnement.

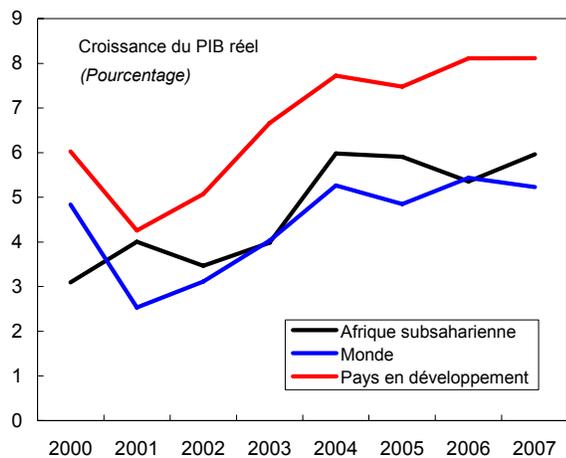
I. Aperçu général

Principales évolutions et perspectives pour 2007

La croissance devrait atteindre 6 % en 2007 (tableau 1.1 et graphique 1.1), soit un peu moins que le niveau projeté dans l'édition des *Perspectives économiques régionales* d'avril, mais plus que les 5½ % de 2006¹. L'expansion résulte, en partie, de la hausse de la production des pays exportateurs de pétrole et de la vigueur de l'investissement intérieur des pays importateurs, stimulée par la poursuite de la stabilisation macroéconomique et des réformes dans la plupart des pays. La région a aussi bénéficié de l'environnement extérieur et notamment de la forte demande de matières premières, de l'augmentation des entrées de capitaux et de l'allègement de la dette.

L'environnement extérieur reste favorable. La demande de produits d'exportation des pays subsahariens est forte, la hausse des cours des

Graphique 1.1. Comparaison de la croissance
La croissance des pays subsahariens est forte.



Sources : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale* et base de données du Département Afrique.

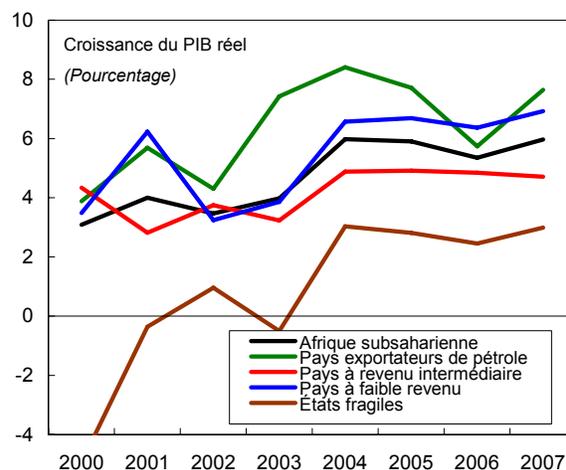
Note : Andrew Berg, Paulo Drummond et Ulrich Jacoby sont les auteurs de ce chapitre.

¹En excluant le Zimbabwe, la croissance devrait être de 6,2 % en 2007. Sauf indication contraire, tous les indicateurs et chiffres figurant dans ce chapitre excluent le Zimbabwe.

matières premières hors pétrole reste à deux chiffres et la hausse des cours du pétrole devrait se poursuivre cette année. Les termes de l'échange des pays subsahariens se sont améliorés de 26 % sur les trois dernières années.

L'expansion économique est la plus forte dans les pays exportateurs de pétrole, mais elle est générale (encadré 1.1 et graphique 1.2).

Graphique 1.2. Croissance en Afrique subsaharienne
L'expansion est commune à tous les groupes de pays.



Sources : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale* et base de données du Département Afrique.

- Dans les pays exportateurs de pétrole, la croissance devrait être portée à 7½ % en 2007, tirée par l'Angola et la Guinée équatoriale où de nouveaux champs sont entrés en exploitation. Au Nigéria, les troubles dans le delta du Niger perturbent la production de la zone continentale qui est en partie compensée par les nouveaux champs de production sous-marins. Dans tous ces pays, les recettes pétrolières stimulent la demande intérieure et la croissance du secteur non pétrolier.

Tableau 1.1. Afrique subsaharienne — Principaux indicateurs, 2003–08 ¹

	2003	2004	2005	2006	Projections actuelles 2007	Projections actuelles 2008
<i>Variation en pourcentage</i>						
PIB réel	4,3	6,2	6,1	5,5	6,2	6,9
<i>dont</i> : Exportateurs de pétrole ²	7,4	8,4	7,7	5,7	7,6	10,6
Non exportateurs de pétrole	3,3	5,4	5,4	5,2	5,4	5,4
PIB réel hors pétrole	3,8	5,9	6,0	6,7	7,6	7,1
Prix à la consommation (moyenne)	9,7	6,1	8,1	7,3	7,5	6,8
<i>dont</i> : Exportateurs de pétrole	18,7	13,7	14,1	8,2	6,1	6,7
Non exportateurs de pétrole	7,5	4,2	6,6	7,1	7,9	6,8
PIB par habitant	2,3	4,2	4,2	3,5	4,2	4,9
<i>Pourcentage du PIB</i>						
Exportations de biens et de services	34,2	35,6	38,4	40,5	40,4	40,8
Importations de biens et de services	33,5	34,2	34,8	36,4	38,8	37,9
Épargne intérieure brute	19,7	21,4	23,3	25,4	23,3	24,7
Investissement intérieur brut	19,3	19,9	19,7	21,1	21,8	21,8
Solde budgétaire (dons inclus)	-2,2	-0,2	1,7	5,0	0,8	1,9
<i>dont</i> : Dons	1,1	0,9	0,8	0,7	0,8	0,7
Solde courant (dons inclus)	-2,4	-1,6	-0,3	0,6	-2,6	-1,4
<i>dont</i> : Exportateurs de pétrole	-4,2	2,5	8,8	13,0	3,6	7,0
Non exportateurs de pétrole	-1,8	-3,1	-4,0	-5,2	-5,6	-6,0
Termes de l'échange (variation en pourcentage)	1,1	3,8	8,6	12,2	0,7	2,2
<i>dont</i> : Exportateurs de pétrole	4,0	14,4	32,5	17,4	1,3	4,7
Non exportateurs de pétrole	0,1	0,5	-1,9	7,1	-0,3	-2,2
Réserves (en mois d'importations)	3,4	4,2	4,7	5,6	5,7	6,4
<i>Pour mémoire :</i>						
Prix du pétrole (dollars EU/baril)	28,9	37,8	53,4	64,3	68,5	75,0
Croissance des importations des pays avancés (%)	4,1	9,3	6,1	7,4	4,3	5,0
Croissance du PIB réel dans les autres régions						
Afrique subsaharienne (Zimbabwe inclus)	4,0	6,0	5,9	5,4	6,0	6,7
Afrique subsaharienne (définitions des <i>Perspectives</i>) ³	4,2	5,9	6,0	5,7	6,1	6,8
Pays en développement d'Asie	8,3	8,8	9,2	9,8	9,8	8,8
Moyen-Orient	6,6	5,6	5,4	5,6	5,9	5,9
Communauté des États indépendants	7,9	8,4	6,6	7,7	7,8	7,0

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique et des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Note : données au 1^{er} octobre 2007. Moyenne arithmétique des données des pays, pondérée sur le PIB.

¹Hormis le Zimbabwe, sauf indication contraire. Voir liste des pays d'Afrique subsaharienne au tableau A1 de l'appendice.

²Angola, Cameroun, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, Nigéria et Tchad.

³Comprend les pays du tableau A1 de l'appendice plus Djibouti, la Mauritanie et le Soudan.

Encadré 1.1. Typologie des pays

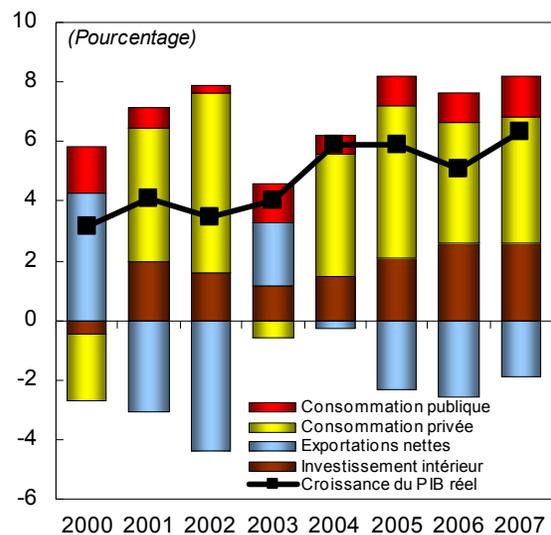
Pour cette édition des *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne*, les 44 pays subsahariens se répartissent en quatre groupes distincts : exportateurs de pétrole, non exportateurs de pétrole à revenu intermédiaire, pays à faible revenu et pays fragiles (voir liste au tableau A1 de l'appendice).

- Les 7 pays exportateurs de pétrole sont ceux où les exportations nettes de pétrole représentent au moins 30 % du total des exportations. À l'exception de l'Angola et du Nigéria, ils appartiennent tous à la zone franc. Les exportateurs de pétrole sont classés comme tels, même si d'autres critères les rattacheraient à un groupe différent.
- Les 8 pays à revenu intermédiaire ne sont pas exportateurs de pétrole; ils ont un revenu par habitant supérieur à 905 dollars EU, selon l'indice du revenu national brut par habitant en 2006 établi par la Banque mondiale.
- Les 15 pays à faible revenu ne sont pas exportateurs de pétrole, ont un revenu par habitant égal ou inférieur à 905 dollars EU et obtiennent une note supérieure à 3,2 au terme de l'évaluation des politiques et des performances institutionnelles des pays effectuée par la Banque mondiale, qui figure dans la classification du *Rapport de suivi mondial 2007*.
- Les 14 autres pays sont placés dans la catégorie des «États fragiles».

- La croissance des pays à revenu intermédiaire devrait encore atteindre près de 4¾ % cette année, grâce à l'Afrique du Sud où l'on prévoit une hausse de l'investissement public et privé.
- Dans les pays à faible revenu, la croissance, alimentée par l'agriculture et le BTP, devrait se situer, selon les projections, autour de 7 % en 2007.
- La croissance des États fragiles devrait être supérieure à 5 %, dépassant celle de 2006. La Sierra Leone, le Libéria et la RDC bénéficient du dynamisme de la production agricole et de la hausse des exportations. Mais la faiblesse des politiques et des institutions, comme les risques de conflits et d'instabilité politique, pèsent lourdement sur nombre de ces pays. Au Zimbabwe, l'activité économique devrait se contracter de 6 % au moins en 2007, en raison de l'aggravation des déséquilibres macroéconomiques et du renforcement de l'encadrement des prix pour enrayer l'inflation.

L'expansion reste tirée par la demande intérieure en Afrique subsaharienne; la forte contribution de l'investissement dénote l'amélioration des perspectives et des politiques économiques (graphique 1.3). L'investissement intérieur devrait

Graphique 1.3. Contribution à la croissance du PIB
La demande intérieure reste le moteur de la croissance en Afrique subsaharienne.



Source : FMI, base de données du Département Afrique.

atteindre près de 22 % du PIB, soit un niveau record pour la région; l'investissement est particulièrement fort dans les pays à revenu intermédiaire et à faible revenu. Pour certains, l'accélération de la croissance entre 2006 et 2007 tient à l'augmentation de la consommation publique, due à l'accroissement des recettes pétrolières et à l'allègement de la dette; il faut y ajouter une plus forte contribution des exportations nettes, imputable à l'augmentation des livraisons de pétrole.

La croissance de cette année fait suite à plusieurs années de bons résultats. L'environnement extérieur a été dans l'ensemble favorable et durant la décennie écoulée, nombre de pays ont appliqué des réformes économiques et renforcé leurs politiques macroéconomiques. Les progrès de la gestion des finances publiques, de la politique commerciale et du climat des affaires ont soutenu la croissance dans nombre de pays subsahariens². Par ailleurs, les conflits armés et les épisodes d'instabilité politique ont été moins fréquents, ce qui a permis de stimuler l'investissement, d'affermir la croissance économique et de ramener la volatilité des revenus à son plus bas niveau depuis une trentaine d'années. La croissance du PIB réel par habitant a été de 3½ % en moyenne entre 2003 et 2006 et devrait atteindre 4¼ % en 2007, contre 1% environ entre 1997 et 2002 (graphique 1.4). Tous les groupes de pays ont certes contribué à ce résultat, mais les États fragiles accusent du retard par rapport aux autres pays.

Le maintien de la croissance représente un défi. Les précédentes phases d'expansion ont généralement été plus brèves en Afrique subsaharienne qu'ailleurs et ont souvent pris fin par un effondrement de la production³. Historiquement, l'évolution des termes de l'échange a été un facteur déterminant de la croissance en Afrique (encadré 1.2). Quel en est le rôle dans l'expansion actuelle?

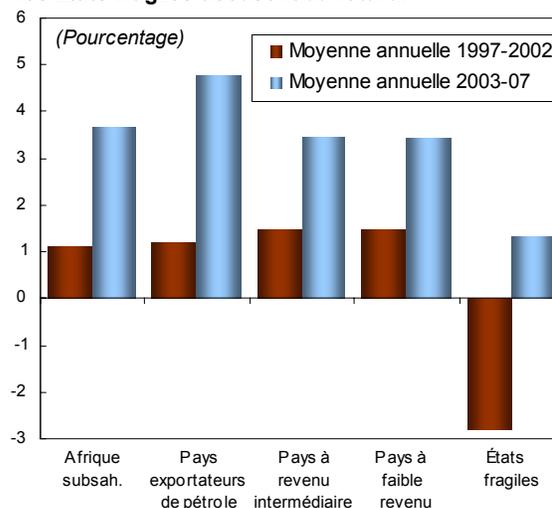
²L'accélération du rythme des réformes observée ces dernières années, en vue d'améliorer le climat des affaires en Afrique, est présentée dans le rapport de la Banque mondiale intitulé *Doing Business 2008* (Banque mondiale, 2007a).

³Cf. Berg *et al.* (2007).

- La production des pays à revenu intermédiaire, à faible revenu et des pays fragiles a augmenté au cours des dernières années, malgré la stagnation ou la détérioration des termes de l'échange (graphique 1.5 et encadré 1.2). Leur croissance a été épaulée par la hausse de

Graphique 1.4. Croissance du PIB réel par habitant en Afrique subsaharienne

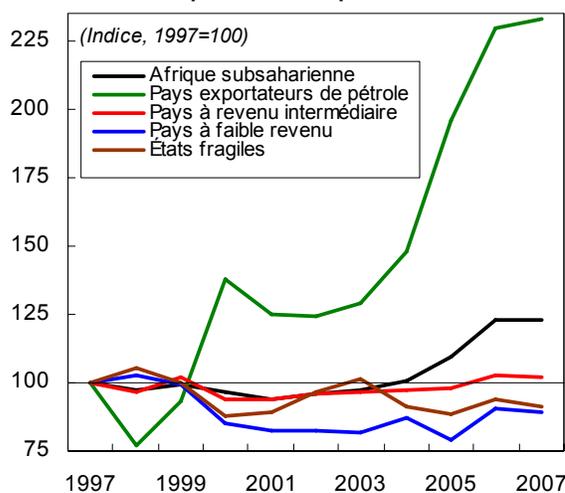
Le revenu par habitant s'améliore globalement, mais les États fragiles accusent du retard.



Source : FMI, base de données du Département Afrique.

Graphique 1.5. Termes de l'échange

Amélioration des termes de l'échange pour les pays subsahariens exportateurs de pétrole



Sources : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale* et base de données du Département Afrique.

Encadré 1.2. Les termes de l'échange et les phases actuelles de croissance en Afrique subsaharienne

Dans quelle mesure l'amélioration des termes de l'échange contribue-t-elle à l'expansion actuelle en Afrique subsaharienne? Peut-être étonnamment peu : la plupart des pays africains qui connaissent une période prolongée de croissance n'ont pas eu de choc positif sur les termes de l'échange.

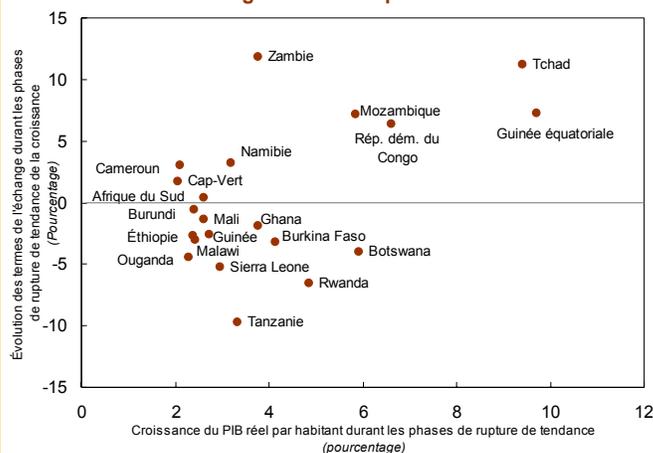
En Afrique, comme ailleurs, la croissance dépend d'un ensemble complexe de facteurs, parmi lesquels on peut citer la qualité de la politique économique, l'ouverture aux échanges, la solidité des institutions et la bonne qualité des services publics¹. Dans le passé, l'évolution des termes de l'échange a été un facteur déterminant de la croissance en Afrique (Deaton, 1999). Entre le court et le moyen terme, une hausse des prix à l'exportation induit des effets sur l'offre (progression des investissements et de la production) et sur la demande (augmentation du revenu). Ainsi, l'amélioration des termes de l'échange depuis le milieu des années 90 a contribué à la reprise de la croissance en Afrique subsaharienne, et certaines données tangibles montrent qu'une poussée des matières premières peut largement contribuer à l'essor des pays qui en sont bien dotés (Collier and Goderis, 2007). Toutefois, les effets à plus long terme des termes de l'échange et d'une forte poussée de la demande de matières premières sont moins clairement favorables. Les chocs positifs sur les termes de l'échange peuvent exercer sur la production des effets positifs à court terme, mais nuisibles à long terme (Collier and Goderis, 2007). De même, ils sont davantage corrélés aux flambées éphémères qu'aux phases de croissance soutenue; on peut en conclure que les phases d'expansion induites par les termes de l'échange sont moins susceptibles de durer (Hausmann, Pritchett, and Rodrik, 2004).

Qu'en est-il de l'expansion actuelle?

En utilisant la méthode de Berg, Ostry et Zettelmeyer (2007), nous distinguons en Afrique subsaharienne, de 1980 jusqu'à maintenant, les ruptures de tendance et les «phases de croissance» qui en résultent, c'est-à-dire les périodes qui suivent une reprise et pendant lesquelles la croissance annuelle par habitant dépasse 2% pendant au moins cinq ans. Depuis 1980, on compte 17 phases complètes — reprises finalement suivies de rechutes — et 21 pays subsahariens se trouvent actuellement dans une de ces phases.

Les phases de croissance, passées et en cours, n'ont qu'un lien ténu avec des chocs positifs sur les termes de l'échange. La plupart des phases actuelles, en particulier, ont lieu malgré des variations négatives des termes de l'échange depuis le début de la reprise (graphique). Cela ne signifie pas que l'évolution des termes de l'échange n'a aucun effet sur la croissance, mais plutôt que d'autres facteurs interviennent dans la plupart des pays qui connaissent actuellement une expansion soutenue.

Ruptures de tendance de la croissance et évolution des termes de l'échange durant ces phases



Note : cet encadré a été préparé par Charalambos Tsangarides.

¹FMI (2005) examine les déterminants de la croissance en Afrique et son rebond durant la dernière décennie.

l'investissement et de la productivité, probablement liée aux gains d'efficacité découlant des réformes structurelles, de l'amélioration du climat des affaires et des politiques macroéconomiques.

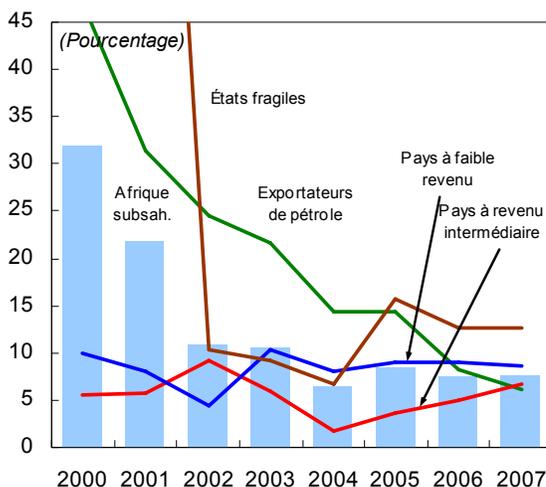
- Toutefois, dans les pays exportateurs de pétrole (et plus généralement chez les exportateurs nets de matières premières), l'amélioration des termes de l'échange alimente la croissance. Ces pays doivent impérativement utiliser efficacement leur surcroît de ressources en pratiquant une gestion financière publique saine et une bonne gouvernance.

La poursuite de l'expansion actuelle dépend en définitive de la capacité de chaque pays à utiliser le surcroît de revenu pour accélérer le développement socioéconomique. Cela exige la poursuite des réformes structurelles et institutionnelles pour accroître la productivité, développer la résistance aux chocs et créer les conditions qui attireront les investissements privés dans des secteurs autres que les matières premières.

Malgré la progression régulière des cours des matières premières, l'inflation moyenne est restée dans une marge de 6 à 9 % pour la première fois depuis des décennies (graphique 1.6). Selon les prévisions, le taux moyen devrait être de 7½ % en 2007, à peu près comme en 2006.

- Dans les pays exportateurs de pétrole, l'inflation moyenne a encore baissé, consolidant les acquis des années précédentes en matière de stabilisation en Angola et au Nigéria.
- L'inflation sera probablement portée à 6¾ % cette année dans les pays à revenu intermédiaire, soit 1¾ % de plus qu'en 2006. En Afrique du Sud, l'augmentation des prix des denrées alimentaires et de l'énergie l'a porté légèrement au-dessus de la limite supérieure de la marge ciblée (3 à 6%) au premier semestre; la Banque centrale

Graphique 1.6. Inflation en Afrique subsaharienne
Seuls les États fragiles affichent une inflation de l'ordre de 6-9 %.



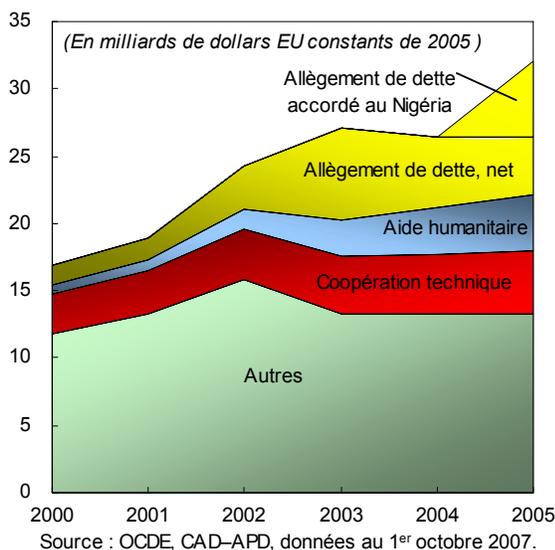
Sources : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale* et base de données du Département Afrique.

a réagi en modifiant le taux des accords de rachat.

- Dans la plupart des pays à faible revenu, les tensions inflationnistes devraient fléchir encore, malgré la forte demande intérieure, cela pour plusieurs raisons : une offre plus abondante de produits alimentaires; des politiques monétaires qui ont permis d'endiguer les anticipations d'inflation et les conséquences de la hausse des prix du pétrole; la poussée des entrées de capitaux, qui a entraîné dans certains pays une appréciation du taux de change nominal; un financement bancaire limité du déficit budgétaire dans la plupart des pays.
- Dans les États fragiles, l'inflation moyenne reste élevée, avec de fortes disparités. Elle dépasse 10 % dans six pays (République démocratique du Congo, Érythrée, Guinée, Libéria, São Tomé-et-Príncipe et Sierra Leone). L'hyperinflation constatée au Zimbabwe résulte d'une dégradation rapide de la situation économique et de pénuries de produits de base.

Il est probable que les dons officiels aux pays d'Afrique subsaharienne augmenteront peu; les créanciers émergents (ne figurant pas dans les données officielles sur l'aide) ont accru leur aide financière à la région (graphique 1.7 et encadré 1.3). Le total des dons aux pays subsahariens, Nigéria et Afrique du Sud exclus, devrait représenter près de 3 % du PIB, avec une légère hausse pour les pays à faible revenu, en particulier l'Éthiopie, le Mozambique et le Rwanda⁴. Les flux d'aide publique au développement (APD) des pays de l'OCDE à l'Afrique subsaharienne (hormis l'allègement de la dette du Nigéria en 2005) sont à peu près stables depuis 2003. Parallèlement, les pays émergents créanciers, la Chine surtout, augmentent leur aide

Graphique 1.7. Composantes de l'aide publique au développement en Afrique subsaharienne
Les flux nets stagnent depuis 2003.

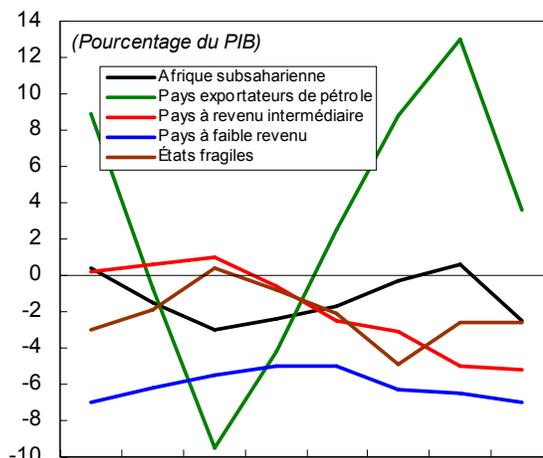


⁴L'allègement au titre de l'IADM devrait être traité comme don et comme une réduction du service de la dette inscrite à l'échéancier, bien que cela n'apparaisse peut-être pas dans les données sur l'aide figurant au tableau AS20. La nomenclature des comptes budgétaires et extérieurs varie en fonction du système comptable de chaque pays (comptabilité d'engagement ou de caisse) et des modalités de transfert de la contribution du FMI à l'IADM entre la Banque centrale et les comptes budgétaires.

à la région, généralement sous la forme d'aides à des projets et de crédits à l'exportation⁵.

À l'inverse de la tendance antérieure, le déficit extérieur courant des pays subsahariens devrait se creuser pour atteindre environ 2½ % du PIB en 2007 (graphique 1.8). Cela résulte surtout de l'affermissement de la demande intérieure, compensé en partie seulement par le rebond des volumes d'exportation et une nouvelle légère détérioration des termes de l'échange (graphiques 1.9 et 1.10) :

Graphique 1.8. Solde des transactions courantes des pays subsahariens
Le déficit extérieur courant se creuse.



2000 2001 2002 2003 2004 2005 2006 2007
Sources : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale* et base de données du Département Afrique.

- L'excédent du solde extérieur courant des pays exportateurs de pétrole devrait tomber à 3½ % du PIB en 2007; il se contractera en Angola et au Nigéria, sous l'effet de la diminution des exportations de pétrole en proportion du PIB, et de l'augmentation attendue des importations liée aux investissements dans les infrastructures.

⁵Cf. FMI, 2007b; encadré 4.1 sur les relations financières entre la Chine et l'Afrique.

Encadré 1.3. L'aide à l'Afrique subsaharienne : le bilan de Gleneagles

Les premières estimations laissent penser que la promesse de doublement de l'aide à l'Afrique subsaharienne faite lors du sommet du G-8 de Gleneagles en 2005, n'est pas en voie de concrétisation. L'allègement de la dette, composante majeure de cette aide ces dernières années, connaîtra sans doute une diminution progressive. Il a permis de libérer d'importantes ressources pour l'investissement et les dépenses sociales (FMI, 2006, encadré 1.4), mais, au fur et à mesure qu'il diminue, d'autres formes d'aide devront augmenter. En fait, l'aide bilatérale, en dehors de l'allègement de la dette, a généralement stagné. Pour que l'aide à l'Afrique atteigne l'objectif de 50 milliards de dollars EU fixé pour 2010, les bailleurs devraient régulièrement accroître leurs décaissements nets, hors allègement de la dette, de plus de 15 % par an. Or, selon les projections actuelles par pays, l'aide ne progressera que de 8 % par an jusqu'en 2010 (FMI, base de données du Département Afrique, 2007).

Il est toujours difficile de transposer les augmentations des budgets d'aide en décaissements effectifs, qui peuvent être subordonnés à un engagement des pays bénéficiaires à appliquer des réformes données; il arrive aussi que ces pays disposent de moyens administratifs limités pour programmer et dépenser un surcroît d'aide. La moitié seulement des 20 pays qui se sont engagés à élaborer un plan d'éducation à long terme, lors de la première conférence ministérielle des pays Africains sur le financement du développement, tenue en mai 2006, ont progressé dans cette voie (Janneh, 2007). Mais même des pays comme le Ghana et la Tanzanie, qui ont défini des stratégies de développement et leurs modalités de mise en œuvre, ont été confrontés à une stagnation de l'aide au cours des deux dernières années (Banque mondiale, 2007b).

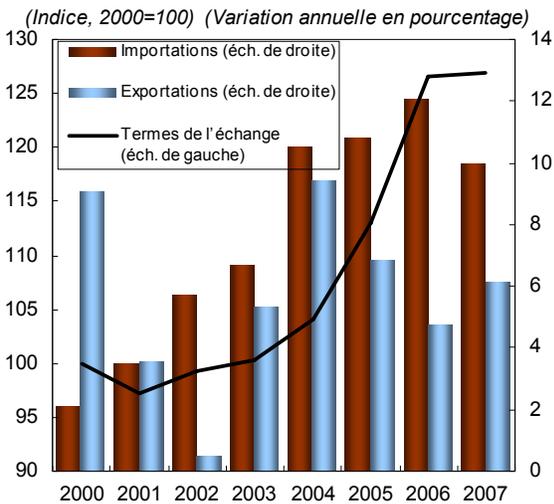
Un changement des modalités et de la structure de l'aide serait de nature à améliorer les perspectives de l'Afrique subsaharienne. S'il est vrai que les membres du Comité d'aide au développement de l'OCDE resteront une des principales sources de financement du développement, les bailleurs non traditionnels montent en puissance; en effet, au-delà de l'aide au développement, leur assistance s'étend au commerce bilatéral, aux crédits préférentiels et à l'investissement direct étranger (IDE). Le rôle accru des fonds internationaux d'aide privée et la multiplication des types de bailleurs peuvent contribuer à compenser l'insuffisance de l'aide en provenance des sources traditionnelles; ceci pose néanmoins des problèmes spécifiques, notamment pour la gestion macroéconomique et la coordination entre les bailleurs.

En outre, l'aide s'orientant davantage sur des programmes que sur des projets, cela devrait la rendre plus conforme aux systèmes nationaux. Enfin, l'aide peut devenir plus efficace si elle est encore mieux harmonisée, davantage centrée sur les résultats et plus prévisible.

Note : Felipe Zanna, Smita Wagh, Armine Khachatryan et Emmanuel Hife sont les auteurs de l'encadré.

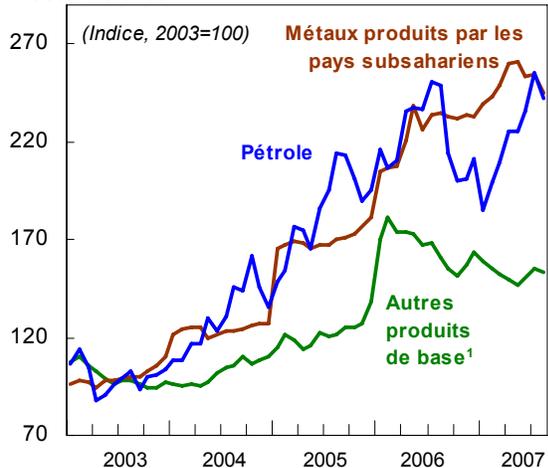
- Le déficit extérieur courant des pays à revenu intermédiaire devrait se maintenir autour de 5 % du PIB. En Afrique du Sud, l'augmentation des importations destinées à satisfaire la demande intérieure devrait être plus ou moins compensée par la vigueur des exportations.
- Dans les pays à faible revenu, le déficit extérieur courant devrait se creuser légèrement pour s'établir à 7 % du PIB. L'augmentation des importations est financée par la croissance des exportations, par une légère poussée des entrées de capitaux et des dons. L'accroissement relativement rapide de l'investissement au Burkina Faso, au Mozambique, au Niger et en Tanzanie induit une poussée des importations et une augmentation du déficit de plus d'un point de PIB. Les importations

Graphique 1.9. Volume et termes de l'échange
L'expansion du volume des importations est supérieure à celle des exportations.



Sources : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale* et base de données du Département Afrique.

Graphique 1.10. Prix des produits de base
Les cours mondiaux des produits de base restent élevés.



Sources : FMI, Cours des produits de base; base de données Comtrade des Nations Unies.

¹ Composite de : cacao, café, sucre, thé et bois; pondéré sur les exportations des pays de l'Afrique subsaharienne.

liées à l'investissement direct étranger massif dans le secteur des mines à Madagascar, feront plus que doubler le déficit, le portant à 20 % du PIB.

- Dans les États fragiles, le déficit devrait s'accroître légèrement pour atteindre

3¼ % du PIB. Au Zimbabwe, on assiste à un effondrement simultané des exportations et des importations, tandis que le déficit extérieur courant tomberait à moins de 1 %, en raison du retrait des financements extérieurs.

Les entrées de capitaux privés ont augmenté rapidement ces dernières années, surtout en Afrique du Sud et au Nigéria, ce qui s'explique par un contexte général porteur et par l'investissement étranger dans la production de ressources naturelles (encadré 1.4). L'investissement direct étranger (IDE) net, principale source des entrées de capitaux privés en Afrique subsaharienne, devrait atteindre 18 milliards de dollars EU cette année. L'investissement de portefeuille a aussi été une source importante d'entrées de capitaux. Depuis la mi-2005, des investisseurs privés étrangers souscrivent des emprunts d'État libellés en monnaie locale, en particulier au Botswana, au Kenya, au Malawi et au Nigéria.

La hausse des entrées de capitaux et le niveau généralement bas des déficits extérieurs courants ont permis à l'ensemble des pays subsahariens de renforcer la position de leurs réserves de change et de réduire leur dette extérieure.

- Le total des réserves de change des pays subsahariens devrait atteindre le niveau sans précédent de 137 milliards de dollars EU en 2007, portant ainsi le ratio de couverture des importations à 5,7 mois (encadré 1.5 et graphique 1.11). Cette évolution traduit l'insuffisance initiale des réserves, l'ouverture accrue des pays subsahariens et la décision politique de constituer des montants de précaution pour se prémunir contre les risques liés à la balance des paiements. Ces réserves de précaution ont pris toute leur signification lorsque, face à la flambée des prix pétroliers en 2003, les pays importateurs ont réussi à préserver la croissance, en ayant recours à une partie de ces réserves (FMI, 2006). À cet égard, il convient de noter que l'accumulation des réserves a été rapide dans les pays

Encadré 1.4. Les entrées de capitaux privés en Afrique subsaharienne

Les entrées totales de capitaux privés en Afrique subsaharienne ont triplé depuis 2003, bien qu'elles restent minimes, comparées à celles d'autres régions comme l'Asie. Ayant recueilli les deux tiers de ces flux en 2006, le Nigéria et l'Afrique du Sud en sont les principaux destinataires. Toutefois, l'investissement étranger axé sur les valeurs mobilières (obligations et actions) de quelques autres pays subsahariens est aussi en hausse.

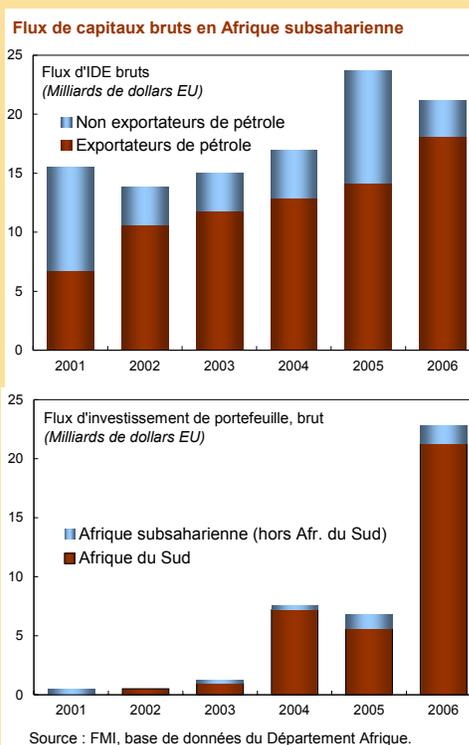
En 2006, les entrées brutes de capitaux privés ont représenté près de 45 milliards de dollars EU, soit près de 6 % du PIB, contre 9 milliards de dollars EU environ en 2000¹. Cette poussée est liée à l'amélioration des fondamentaux des marchés intérieurs des pays destinataires ainsi qu'à la situation économique mondiale favorable.

L'IDE restent néanmoins essentiellement orienté vers les industries extractives; selon les estimations, 70 % de l'investissement direct en Afrique subsaharienne a été effectué dans des pays exportateurs de pétrole en 2006 : Angola, Guinée équatoriale et Nigéria (graphique). L'Afrique du Sud est de loin le principal destinataire des investissements privés de portefeuille, qui ont fortement augmenté pour atteindre près de la moitié du total des flux de capitaux privés à destination de la région (graphique).

Une évolution récente retient l'attention : c'est la hausse (à partir, il est vrai, d'une base très faible) de l'investissement de portefeuille dans un petit groupe de pays, notamment le Cameroun, le Ghana, l'Ouganda et la Zambie, attiré par une amélioration des notations de risques et par des rendements plus élevés². On constate aussi des investissements étrangers sur les marchés des valeurs mobilières du Botswana, du Kenya, du Malawi et du Nigéria. Bien que ces flux portent en général sur de faibles montants, tant en valeur absolue que par rapport au PIB, ils n'en deviennent pas moins importants dans certains pays. En 2006, par exemple, ils ont représenté environ 3 % du PIB au Cameroun et 2 % au Malawi.

La baisse prévue du montant brut des entrées de capitaux privés en 2007 tient à la contraction de l'investissement de portefeuille en Afrique du Sud, après une augmentation record en 2006. L'IDE dans les pays non exportateurs de pétrole et l'investissement de portefeuille en Afrique subsaharienne (Afrique du Sud non comprise) progresseront lentement. Si l'incidence des récentes turbulences des marchés de capitaux sur l'Afrique subsaharienne a été jusqu'à présent limitée, elle est révélatrice des incertitudes.

La hausse des entrées de capitaux privés montre combien il importe de bien réguler, suivre et superviser le système financier (FMI, 2007b, chapitre 5). En général, ce sont les pays dont les institutions financières internes sont solides qui bénéficient des progrès de l'intégration internationale.



Note : Gillian Nkhata et Corinne Delechat sont les auteurs de cet encadré.

¹Bien que les chiffres des flux de capitaux privés repris ici souffrent de la qualité médiocre des estimations de flux de portefeuille figurant dans la base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*, ils sont globalement conformes aux autres sources de données et constituent la mesure la plus complète dont on dispose.

²Cf. FMI (2006), encadré 1.1.

Encadré 1.5. L'adéquation des réserves de change en Afrique

L'adéquation des réserves doit être appréciée dans le contexte plus large de la politique macroéconomique. Un certain niveau de réserves peut convenir lorsqu'il existe d'autres sources de financement ou qu'un ajustement peut être promptement réalisé. Mais le même niveau peut s'avérer inadéquat en l'absence de sources de financement substitutives et d'un instrument de taux de change, ou en cas de réticence ou d'incapacité à corriger un déficit extérieur courant. Il y a aussi un certain nombre d'éléments fondamentaux, autres que les réserves de change, qui peuvent amplifier l'effet des chocs néfastes et rendre un pays sujet à des crises. Il s'agit notamment du manque de diversification de la base d'exportations; des financements à court terme risqués; des déséquilibres de stocks dus aux désalignements des échéances, des devises et des taux d'intérêt; de la volatilité de l'aide; des bilans du secteur public et du secteur privé affectés par un endettement lourd. Les indicateurs de réserves présentés ici sont donc utiles à des fins opérationnelles, mais doivent être considérés comme indicatifs plutôt que définitifs.

Les mesures basées sur la balance courante — le nombre de mois d'importations représenté par les réserves officielles brutes — sont particulièrement utiles pour les pays subsahariens, car elles indiquent dans quel délai un pays devrait s'adapter à un choc. À la fin 2006, les réserves couvraient en moyenne 5,6 mois d'importations, au lieu de 3,8 mois de 1997 à 2002, mais les montants varient beaucoup (graphique).

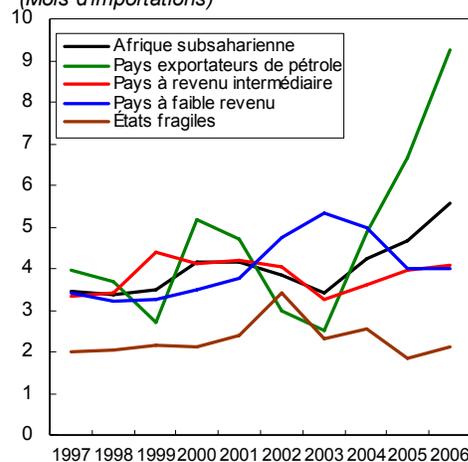
Dans les quelques pays subsahariens exposés à l'éventualité de fuites de capitaux, des mesures de l'adéquation des réserves basées sur le compte de capital sont également importantes. À la fin 2006, les réserves couvraient près de cinq fois la dette à court terme et plus de 100 % de la monnaie au sens large. Le rapport entre réserves et dette à court terme est particulièrement pertinent dans les pays exposés à des risques relatifs aux financements courts. Pour les pays subsahariens à revenu intermédiaire, les réserves de change représentent le double de la dette extérieure à court terme.

Un moyen complémentaire d'apprécier l'adéquation des réserves consiste à estimer leur valeur à titre d'assurance, en comparant les avantages du lissage de la consommation au coût de détention des réserves. L'adéquation des réserves dépend alors de la vulnérabilité d'un pays aux chocs, de l'ampleur d'éventuels chocs et du coût d'opportunité de la détention de réserves¹. Une analyse préliminaire, à l'aide du modèle de Jeanne-Rancière, montre que la plupart des pays subsahariens ont des réserves qui correspondent au coût anticipé de chocs importants affectant la production (c'est-à-dire, supérieurs à 10 %) sur les termes de l'échange. Les quelques exceptions suscitent cependant des préoccupations, notamment parce que les pays subsahariens risquent de subir une conjonction de chocs, y compris des fluctuations brutales des flux d'aide (cf. Eifert and Gelb, 2005).

Note : l'auteur de cet encadré est Paulo Drummond.

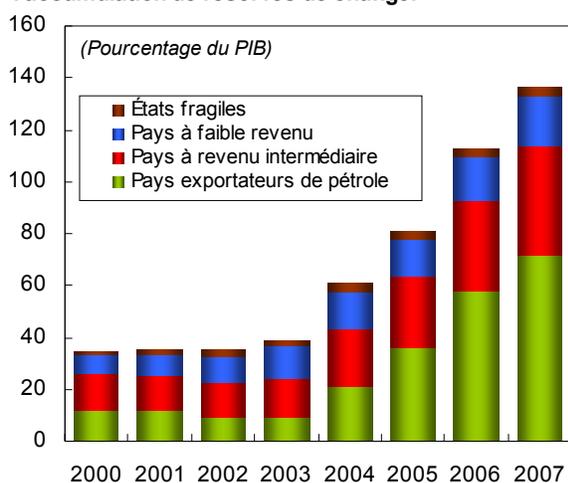
¹Cf. Jeanne and Rancière, 2006; Becker *et al.*, 2007; Hauner, 2005. Nous calibrons le modèle de Jeanne-Rancière en utilisant des estimations d'échantillons pour les 44 pays subsahariens de 1980 à 2006. Des chocs sur les termes de l'échange supérieurs à 10 % ont eu lieu pendant à peu près 5 % de cette période et ont entraîné des pertes de production égales à 3,7 % du PIB de l'année suivante.

**Afrique subsaharienne —
Couverture des réserves de change
(Mois d'importations)**



Sources : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale* et base de données du Département Afrique.

Graphique 1.11. Réserves de change
Les entrées massives de capitaux et les cours élevés des produits de base ont permis l'accumulation de réserves de change.

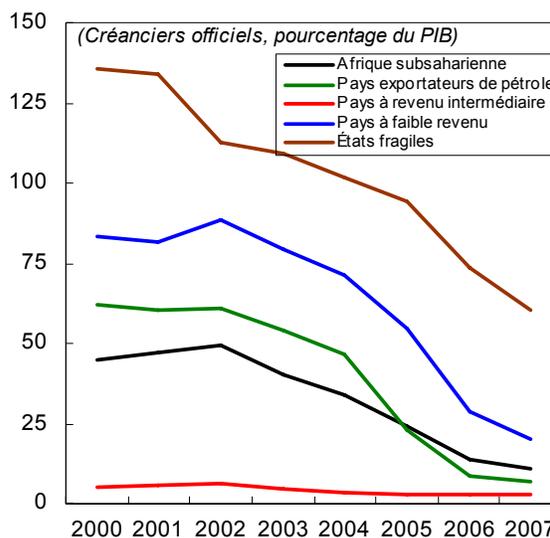


Sources : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale* et base de données du Département Afrique.

exportateurs de pétrole (50 milliards de dollars EU environ) et régulière en Afrique du Sud (20 milliards de dollars EU environ) au cours des dix dernières années. Dans les autres pays subsahariens, les réserves ont été maintenues à un niveau relativement stable en proportion des importations.

- Selon les projections, la dette extérieure des pays subsahariens devrait tomber à 11 % du PIB en 2007, son plus bas niveau depuis 30 ans, grâce à une croissance rapide, à l'allègement général consenti par les créanciers et aux remboursements effectués par l'Angola, le Malawi, le Nigéria et d'autres pays. Cet allègement résulte de la mise en œuvre de l'initiative renforcée en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) et de l'initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM). Pour le moment, le FMI a contribué à l'IADM à hauteur de 3 milliards de dollars EU, en faveur de 17 pays subsahariens (le bénéficiaire le plus récent étant São Tomé-et-Príncipe en mars 2007). Huit autres pourraient en bénéficier dès qu'ils auront

Graphique 1.12. Dette extérieure
La dette extérieure des pays subsahariens diminue.



Sources : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale* et base de données du Département Afrique.

atteint le point d'achèvement⁶. Malgré leur baisse, les ratios d'endettement de tous les groupes de pays restent souvent élevés, en particulier dans les pays fragiles (graphique 1.12).

Questions de politique macroéconomique

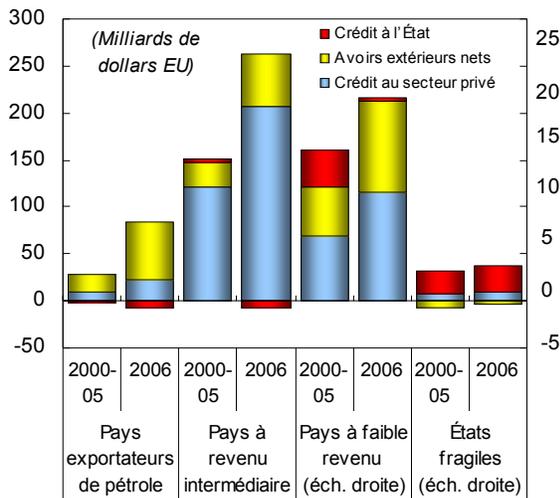
Politiques monétaires et de change

L'évolution de la situation monétaire a reflété, en général, le développement des échanges commerciaux et des flux de capitaux en Afrique subsaharienne :

- L'accumulation des réserves de change a alimenté la croissance de la masse monétaire, surtout dans les pays exportateurs de pétrole et dans les pays à revenu intermédiaire (graphique 1.13).

⁶Burundi, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, République Centrafricaine, République du Congo, République démocratique du Congo et Tchad. Cinq autres pays subsahariens (Comores, Côte d'Ivoire, Érythrée, Libéria et Togo) ont satisfait aux critères de revenu et d'endettement de l'initiative PPTE renforcée, sur la base des données de 2004, et pourraient bénéficier de l'allègement de dette.

Graphique 1.13. Contrepartie de la masse monétaire
L'accumulation de réserves de change a favorisé la croissance de la masse monétaire.

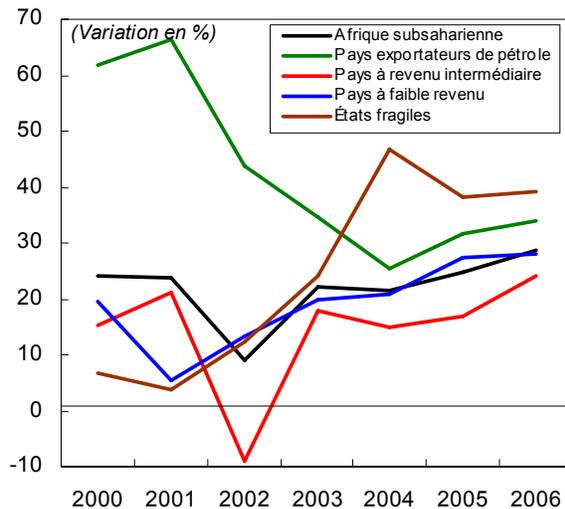


Source : FMI, *Statistiques financières internationales*.

- L'accroissement de la liquidité a stimulé l'expansion du crédit, qui a dépassé 20 % dans tous les groupes de pays (graphique 1.14).
- Le taux de change réel s'est apprécié dans de nombreux pays, notamment chez les exportateurs de pétrole (graphique 1.15).

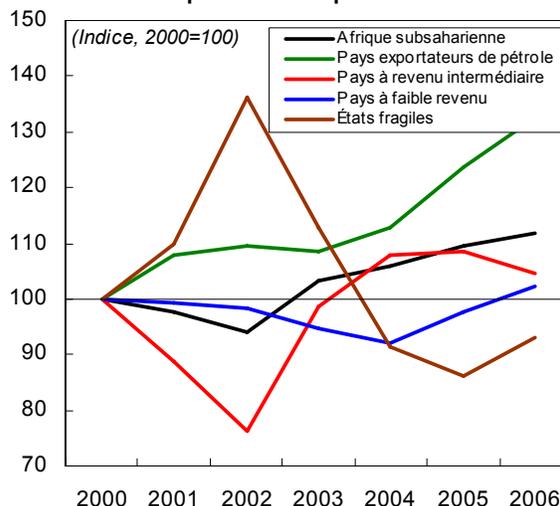
Les pays ayant un régime de change fixe ont continué à bénéficier de la stabilité et de la crédibilité que confère un solide ancrage nominal, mais sont confrontés à quelques défis de taille. Eu égard à l'objectif de change, l'inflation résulte en partie de la tendance sous-jacente du taux de change réel. Toutefois, la politique monétaire doit contribuer, en coordination avec la politique budgétaire, à créer un contexte favorable à la croissance, tout en évitant une inflation excessive et en gérant les entrées de capitaux ainsi que les chocs sur les termes de l'échange. Les pays dont la monnaie est rattachée à l'euro (Cap-Vert et Comores inclus), qui s'apprécie, ont donc importé des pressions déflationnistes. On a assisté à une forte hausse des taux de change réels, surtout dans la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) où les pays exportateurs de pétrole prédominent (graphique 1.16). Ceci découle en partie de tensions

Graphique 1.14. Crédit au secteur privé
Le crédit au secteur privé est en forte croissance, partant de niveaux bas.



Sources : FMI, *Statistiques financières internationales* et *Perspectives de l'économie mondiale*.

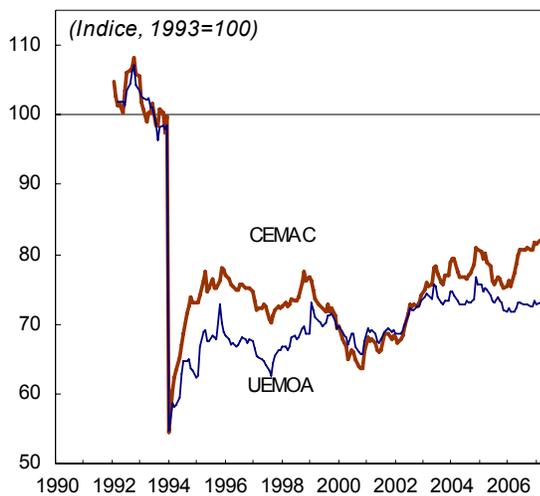
Graphique 1.15. Taux de change effectif réel (TDCER)
Le TDCER s'est apprécié dans les pays subsahariens exportateurs de pétrole.



Sources : FMI, *Système des avis d'information* et *Perspectives de l'économie mondiale*.

inflationnistes suscitées par le boum pétrolier, avec notamment une politique budgétaire expansionniste dans le secteur non pétrolier qui se heurte à une offre insuffisante. Les taux de change ont beaucoup moins augmenté au sein de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). Dans ce contexte, les objectifs essentiels sont les suivants :

Graphique 1.16. TDCER de la CEMAC et de l'UEMOA
L'appréciation du TDCER a été plus prononcée
dans les pays de la CEMAC que dans ceux
de l'UEMOA.



Source : FMI, *Système des avis d'information*.

- *Réguler la liquidité en raison de son éventuelle incidence sur l'inflation.* Les banques centrales de la zone franc n'ont pas appliqué une politique monétaire active, recourant plutôt essentiellement à des coefficients de réserves obligatoires différenciés et ne modulant que rarement les taux directeurs. Certes, la forte liquidité est en partie structurelle, la possibilité pour les banques d'augmenter plus rapidement leurs actifs étant limitée; mais il y a toujours un risque que la surliquidité engendre des tensions inflationnistes.
- *S'adapter à l'augmentation des entrées de capitaux.* Elles donnent lieu, depuis quelques années, à une appréciation du taux de change réel de nombreux pays de la zone franc, en particulier chez les exportateurs de pétrole. Dans la CEMAC, la hausse du taux de change réel et l'expansion de l'agrégat monétaire large ont été beaucoup plus marquées que dans l'UEMOA, mais le crédit au secteur privé a beaucoup moins augmenté.
- *Coordonner les politiques monétaires et budgétaires.* La poussée des entrées de capitaux a

contribué à accélérer l'investissement et la croissance; dans certains pays, elle a aussi entraîné des tensions sur les prix et le taux de change réel. Bien que la politique économique puisse réagir de diverses façons, il importe que les autorités budgétaires et monétaires coordonnent leur action. Dans les unions monétaires, la gestion des finances publiques a un rôle plus crucial encore dans la sauvegarde de la stabilité macroéconomique, ce qui rend d'autant plus impérative l'existence d'un mécanisme de coordination des politiques budgétaires nationales avec la politique monétaire régionale. La rigueur budgétaire est un moyen d'atténuer l'appréciation du taux de change réel et de réduire la vulnérabilité à une interruption ou un retournement brutal des flux de capitaux ou des termes de l'échange; sans cette rigueur, la politique monétaire ne peut guère contenir l'inflation à moyen terme.

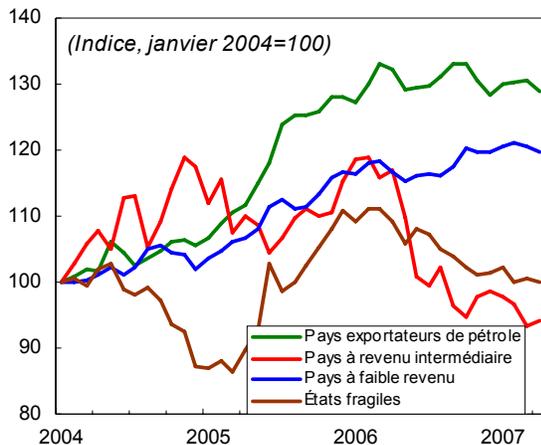
- *Préserver la compétitivité.* Compte tenu de la récente perte de compétitivité des prix de l'UEMOA et de la CEMAC, la réalisation de cet objectif exigera à la fois une politique budgétaire adéquate et des réformes pour surmonter les obstacles structurels de longue date, comme l'inadéquation des infrastructures, les entraves à l'initiative privée et la faible productivité. Les récents progrès observés dans certains pays membres sont encourageants, mais, globalement, un effort plus concerté s'impose.

Dans les pays à taux de change flexible, l'accumulation des réserves a souvent contenu la volatilité du taux de change. Les cas suivants en témoignent :

- En Afrique du Sud, la flexibilité du taux de change est une composante de la politique de ciblage de l'inflation pratiquée par la Banque centrale, de même que la politique explicite d'achat de devises pour renforcer

Graphique 1.17. TDCER des pays subsahariens ayant un régime de change flottant

L'accumulation des réserves a contenu l'appréciation de la monnaie dans plusieurs pays.

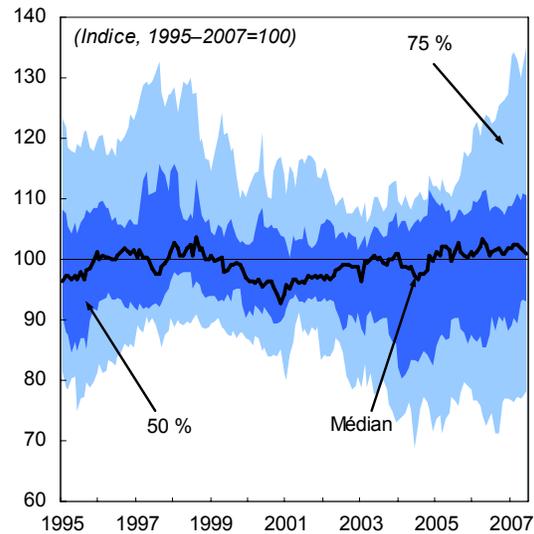


Source : FMI, *Système des avis d'information*.

Note : les pays exportateurs de pétrole sont l'Angola et le Nigéria, et les pays à revenu intermédiaire, l'Afrique du Sud et Maurice.

Graphique 1.18. TDCER des pays de l'Afrique subsaharienne

La fourchette de répartition des TDCER s'élargit.



Source : FMI, *Système des avis d'information*.

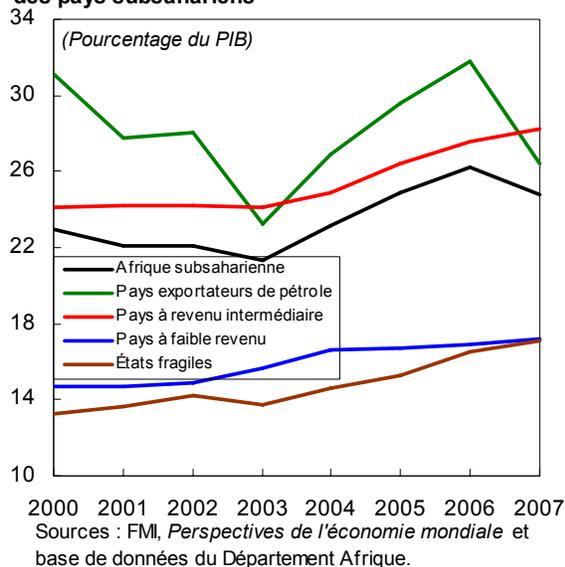
les réserves quand la monnaie nationale est forte. Suivant l'évolution des entrées de capitaux, les réserves de change brutes se sont progressivement accrues et le taux de change nominal a fluctué sans suivre une tendance uniforme. La persistance des tensions inflationnistes a conduit la Banque centrale à renouer avec des mesures de resserrement monétaire à la mi-2007.

- Au Nigéria, la Banque centrale pratique une politique de ciblage monétaire tout en veillant à la stabilité du taux de change. L'accumulation de réserves au-delà du montant de l'épargne budgétaire a permis de stabiliser le taux de change officiel par rapport au dollar EU depuis 2004 et l'inflation est inférieure à 10 % depuis l'année dernière.
- Au Kenya, la Banque centrale s'en tient à une politique de flottement contrôlé et à un objectif de base monétaire. Le taux de change tant nominal que réel s'est apprécié au cours des deux dernières années, les autorités intervenant parfois pour atténuer le mouvement.

Le taux de change effectif réel s'est apprécié dans de nombreux pays où il est flexible, en particulier chez les exportateurs de pétrole et les pays à faible revenu (graphique 1.17). Après une phase de dépréciation au début de cette décennie, la tendance s'est inversée sous l'effet du vif essor des entrées de capitaux et de la hausse des prix des matières premières. Pour l'ensemble de l'Afrique subsaharienne, le taux de change réel médian est globalement conforme à la moyenne de la période 1995–2007, mais avec une distribution élargie (graphique 1.18).

Les pays subsahariens ont poursuivi la consolidation de leurs systèmes financiers. Dans la plupart d'entre eux, le cadre macroéconomique et politique s'est sensiblement amélioré et les dispositifs réglementaires ont généralement été renforcés, même si la portée et le rythme des réformes ont été variables. De ce fait, les systèmes bancaires sont plus stables dans la majeure partie de la région, à quelques exceptions près. L'offre de services financiers se diversifie et les banques de certains pays développent leurs activités transfrontalières. Le secteur financier non bancaire, en particulier la microfinance et les fonds de pension, se développe rapidement en partant d'un bas niveau.

Graphique 1.19. Recettes publiques
Amélioration des recettes publiques dans la plupart des pays subsahariens



Politiques budgétaires

Les recettes publiques ont augmenté au cours des dernières années, mais elles devraient fléchir en 2007, en raison de leur baisse au Nigéria et en Angola (graphique 1.19). Les recettes publiques, qui

ont dépassé 26 % du PIB en 2006, affichent une hausse de 4 points en moyenne depuis 2002.

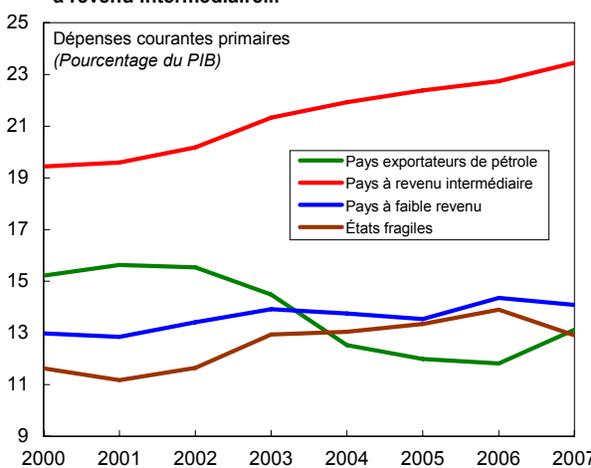
L'augmentation des dépenses a été en général affectée aux investissements, mais aussi aux charges courantes de santé et d'éducation (graphiques 1.20 et 1.21). Dans la plupart des pays à faible revenu et des États fragiles, ce sont surtout les dépenses d'investissement qui ont progressé. Les pays à revenu intermédiaire consacrent aussi plus de crédits budgétaires à l'élimination des goulets d'étranglement en matière d'infrastructures et à la satisfaction des besoins sociaux.

Selon les prévisions, le solde budgétaire de l'ensemble des pays subsahariens devrait être légèrement excédentaire en 2007 (graphique 1.22).

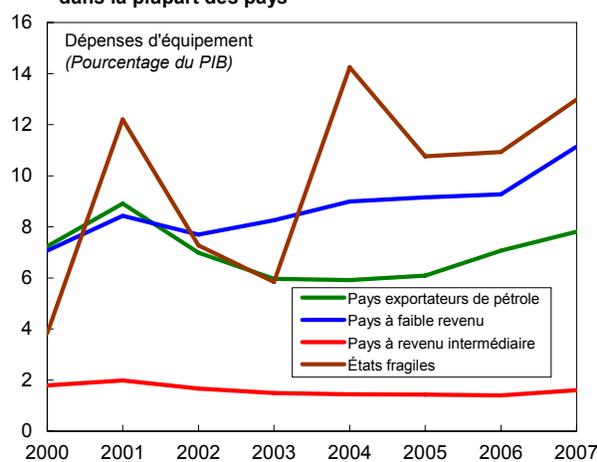
- Les pays exportateurs de pétrole devraient dégager un excédent en nette diminution, de 3³/₄ % du PIB. À l'inverse de précédents booms pétroliers, ils ont accru les dépenses allouées à des projets sociaux et d'infrastructure, tout en continuant à épargner une partie du produit de la manne pétrolière. Le rapport du déficit primaire hors pétrole au PIB non pétrolier se

Graphique 1.20. Dépenses primaires des administrations centrales en Afrique subsaharienne

Dépenses primaires stables, sauf dans les pays à revenu intermédiaire...

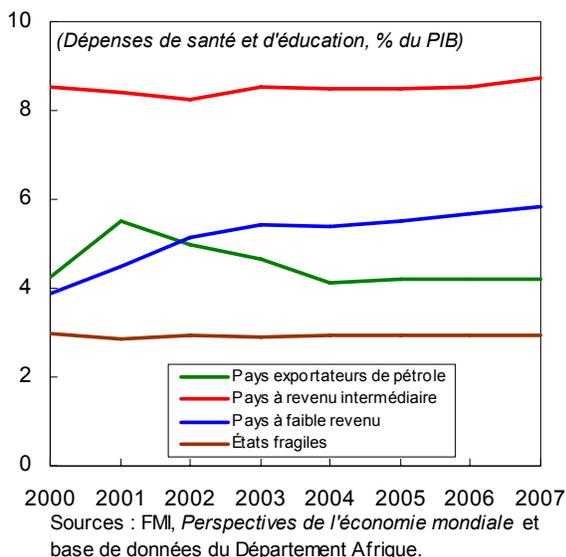


...et augmentation des dépenses d'équipement dans la plupart des pays

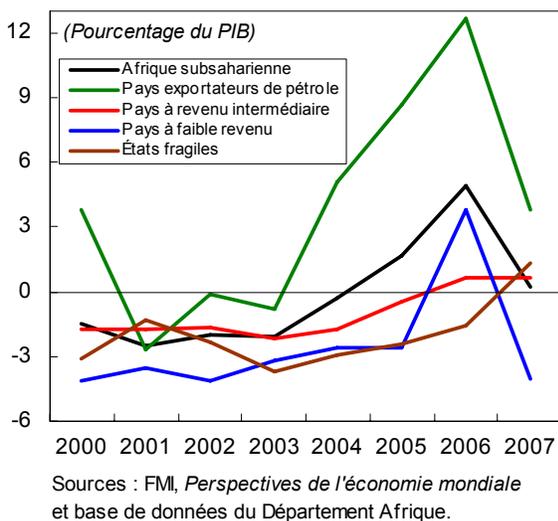


Sources : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale* et base de données du Département Afrique.

Graphique 1.21. Dépenses sociales des administrations centrales en Afrique subsaharienne
Dépenses sociales soutenues dans tous les pays



Graphique 1.22. Solde des administrations centrales
Les soldes budgétaires globaux sont légèrement excédentaires dans tous les pays subsahariens.



dégrade néanmoins (tableau SA2), ce qui rend les finances publiques plus vulnérables aux fluctuations des prix du pétrole⁷.

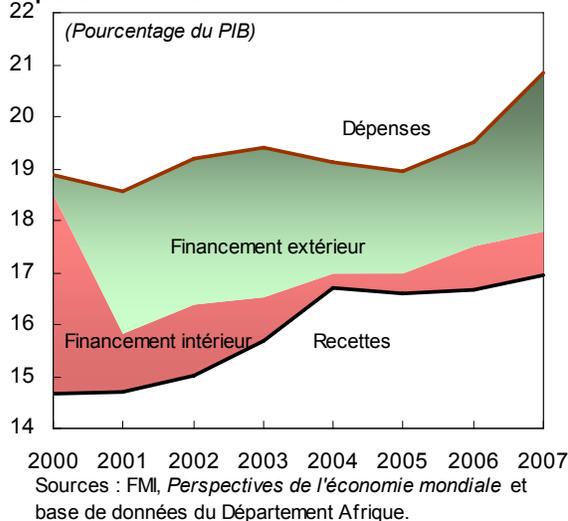
- Dans les pays à revenu intermédiaire, l'excédent budgétaire devrait rester stable à

⁷On trouvera dans FMI (2007b) une évaluation de la viabilité budgétaire à plus long terme des pays exportateurs de pétrole.

environ 1/2 % du PIB. L'Afrique du Sud commence à dégager un excédent, la bonne tenue de ses recettes fiscales découlant de la vigueur de la demande et de l'efficacité accrue de leur recouvrement.

- En revanche, la situation budgétaire des pays à faible revenu devrait basculer à un déficit de 4 % du PIB en 2007, en raison d'une diminution des dons de l'ordre de 7 points de PIB. L'excédent de 2006 pour le Burkina Faso, Madagascar, le Mali, le Niger et la Zambie⁸, était lié à un allègement significatif de la dette dans le cadre de l'IADM. Le déficit devrait être essentiellement financé par des emprunts extérieurs (graphique 1.23). Le déficit devrait diminuer au Ghana et au Sénégal, en raison des efforts qui continuent d'être déployés pour accroître la mobilisation des recettes publiques.
- Un montant de dons de l'ordre de 5 % du PIB devrait permettre aux États fragiles de dégager cette année un excédent de 1 1/2 % du PIB environ. Même en incluant ces

Graphique 1.23. Pays subsahariens à faible revenu — Financement des déficits publics
Les déficits publics ont surtout été financés à partir de ressources extérieures.



⁸Comme indiqué à la note 4, les données sur les subventions figurant dans les comptes budgétaires peuvent différer des données du tableau AS20.

dans, l'Érythrée et la Guinée-Bissau, qui dépendent beaucoup plus que les autres pays du groupe, vont sans doute accuser des déficits à deux chiffres.

Le principal défi de la politique budgétaire sera de répondre aux besoins pressants du développement, tout en préservant la discipline des finances publiques. Les responsables devront coordonner les politiques budgétaires et monétaires, perfectionner la gestion financière publique, renforcer les systèmes fiscaux, renforcer la gouvernance et les institutions. Les priorités diffèrent selon les pays :

- Dans la plupart des pays, mais surtout pour les exportateurs de pétrole, le défi sera de moduler l'augmentation des dépenses publiques tout en dotant l'économie des moyens de l'absorber efficacement. Au plan macroéconomique, il s'agira surtout d'éviter une déstabilisation de l'économie et de réduire au minimum les risques de perte de compétitivité.
- Les pays à revenu faible et intermédiaire doivent utiliser judicieusement leurs ressources budgétaires en investissant de manière efficace dans les infrastructures destinées à éliminer les goulets d'étranglement, améliorer la gestion des finances publiques et mieux cibler les dépenses sociales.
- Les États fragiles doivent améliorer leurs capacités administratives, limiter le recours aux emprunts non concessionnels et renforcer le contrôle financier, en particulier sur les dépenses débudgétisées.

Perspectives pour 2008

La croissance mondiale devrait être de l'ordre de 4³/₄ % en 2008. Les économies avancées devraient réaliser une bonne performance, qui contribuera au maintien d'une forte demande de produits d'exportation subsahariens. Les tensions inflationnistes devraient rester largement maîtrisées.

Parallèlement, les termes de l'échange de l'ensemble de la région devraient légèrement fléchir, en raison de la poursuite de la hausse des prix du pétrole qui serait d'un peu moins de 10 %; les cours des matières premières autres que le pétrole devraient être en léger recul après avoir atteint un point culminant cette année.

En Afrique subsaharienne, la croissance du PIB (Zimbabwe inclus) devrait s'accélérer et être portée à 6³/₄ %, sous l'effet de la mise en service de nouvelles installations de production pétrolière en Angola et en Guinée équatoriale. Dans les pays à revenu intermédiaire et à faible revenu, la forte demande d'exportations de produits de base non pétroliers et les perspectives de bonnes récoltes devraient soutenir la croissance. Stimulée par la poursuite de la reprise des investissements, la croissance des États fragiles devrait dépasser la moyenne de la région pour la première fois depuis des années.

L'inflation devrait tomber à 6³/₄ % pour l'ensemble de la région, à la faveur de la poursuite de la stabilisation en Angola et en RDC, de l'amélioration de l'approvisionnement en produits alimentaires et du maintien global des politiques économiques mises en œuvre. Seules l'Éthiopie, l'Érythrée, la Guinée, Sao Tomé-et-Príncipe, la Sierra Leone et les Seychelles connaîtraient une inflation à deux chiffres. Le Zimbabwe reste une exception.

Le solde budgétaire global des pays subsahariens devrait présenter un excédent de près de 2 % du PIB. Les prix du pétrole augmentant, l'excédent budgétaire des pays exportateurs devrait s'accroître; les variations de la situation budgétaire de la plupart des autres pays devraient rester faibles. Les recettes publiques devraient quasiment atteindre leurs récents niveaux record.

La forte croissance des exportations de l'ensemble de la région devrait réduire le déficit extérieur courant de l'Afrique subsaharienne. Les pays exportateurs de pétrole devraient dégager un excédent du solde extérieur courant plus élevé, lié au rebond des prix du pétrole. Dans le même temps, le déficit extérieur courant des pays fragiles et à faible revenu devrait légèrement augmenter, sur fond de

Encadré 1.6. Le marché de la dette libellée en monnaie locale dans l'UEMOA

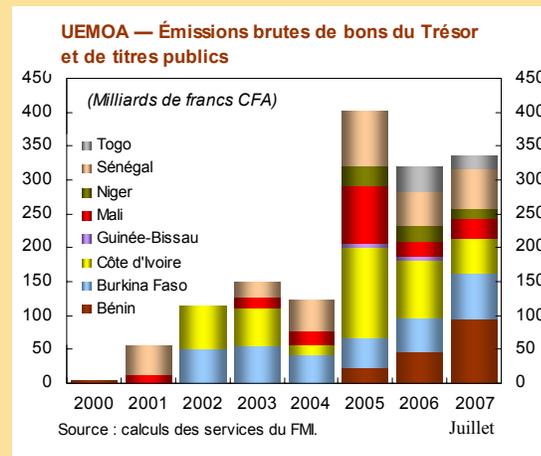
Dans l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), le marché de la dette libellée en monnaie locale se développe rapidement. Le montant annuel brut des émissions de titres d'endettement négociables (par des institutions publiques, privées et régionales) a plus que décuplé depuis 2000; en 2006, il a atteint 383 milliards de francs CFA. À la mi-2007, l'encours total s'élevait à 905 milliards de francs CFA (soit environ 2 milliards de dollars EU et 3,5 % du PIB), chiffre très inférieur à l'Afrique du Sud (47 % du PIB), mais comparable à la Russie (3 %)¹. En règle générale, les emprunts d'État représentent l'essentiel de la dette émise sur le marché local.

La suppression du financement des États par la Banque centrale a été le principal facteur de croissance du marché local de titres d'endettement. À partir de 1998, on a mis progressivement fin aux concours de la Banque centrale aux trésors nationaux qui financent maintenant leur déficit sur le marché. Le développement des marchés de bons du trésor a également contribué à réduire la surliquidité du système en permettant aux banques commerciales d'utiliser leurs réserves excédentaires de façon plus rentable.

Si les bons du trésor représentent la majorité des titres émis, la part des obligations d'État augmente depuis 2005. Les émissions de bons du trésor, parties de zéro en 2000, ont atteint 200 milliards de francs CFA en 2006. Les échéances vont en général de 3 à 12 mois, mais les plus recherchées sont celles de 3 à 6 mois. Les émissions obligataires sont passées de 5 milliards en 2000 à près de 120 milliards en 2006 puis à 265 milliards en juillet 2007. Les échéances vont de 3 à 5 ans. Sur ce nouveau marché, la différenciation des émetteurs de titres est limitée, les principaux déterminants du rendement étant l'offre et la demande. Au sein de l'UEMOA, les transactions transfrontalières sont fréquentes, surtout dans les pays dont le système bancaire est peu développé.

Les banques et les investisseurs institutionnels sont les plus gros acquéreurs de bons du trésor. Du fait de leur surliquidité, les banques sont maintenant friandes de titres d'État qui rapportent des intérêts sur des échéances relativement courtes (les réserves à la Banque centrale ne sont pas rémunérées). De plus, les intérêts sur ces instruments sont normalement exonérés d'impôt; les bons du trésor ont une pondération de risque nulle dans le calcul des ratios d'adéquation du capital, sont négociables dans les huit pays membres de l'UEMOA et peuvent en principe être cédés à la Banque centrale en cas de besoin de liquidités. En dépit d'une croissance rapide, les titres d'État ne représentent encore qu'une faible proportion des actifs des banques. Les compagnies d'assurance opérant dans l'UEMOA sont également autorisées à acquérir des bons du trésor.

Depuis 2002, l'Association internationale du développement (IDA), l'Agence multilatérale de garantie des investissements (AMGI) et la Banque africaine de développement (BAD) ont apporté un concours financier et technique au développement du marché financier régional : i) en renforçant le rôle d'émetteur de référence de la BOAD; ii) en mobilisant des fonds à moyen et long terme pour des projets d'infrastructures publiques; iii) en créant des instruments d'atténuation des risques pour mobiliser des financements privés en faveur de projets d'infrastructures; iv) en améliorant la réglementation, la formation et les actions de sensibilisation de l'opinion publique ainsi que l'harmonisation fiscale dans les institutions de l'UEMOA.



Encadré 1.6 (fin)

Un nouveau segment réservé aux émetteurs non résidents de l'UEMOA, le «marché des obligations Kola» a été lancé avec l'émission obligataire de la Société financière internationale (SFI) à cinq ans, à la fin 2006, d'un montant de 22 milliards de francs CFA (44,6 millions de dollars EU). Cet emprunt, noté AAA et rémunéré à 4,75 %, a été émis au pair et placé surtout auprès d'investisseurs institutionnels de l'UEMOA. Plus de 30 % des titres ont été souscrits par des investisseurs extérieurs à la zone. Le produit servira à fournir à des entreprises locales, des crédits à long terme libellés en monnaie locale. L'opération avait plusieurs objectifs : i) soutenir l'intégration régionale et les marchés de capitaux en Afrique de l'Ouest; ii) instaurer les meilleures pratiques internationales en matière de documentation, de pratiques consortiales et de techniques de commercialisation des obligations; iii) différencier davantage les émetteurs selon leur note de crédit et rationaliser les règles du marché; iv) offrir aux investisseurs un nouvel instrument en monnaie locale de qualité AAA.

Note : Amadou Sy est l'auteur de cet encadré.

¹Les estimations pour la Russie et l'Afrique du Sud émanent de la Banque des règlements internationaux.

renchérissement du pétrole, de repli des cours des autres produits de base et de diminution des dons.

Les perspectives de l'Afrique subsaharienne s'accompagnent de risques externes et internes. Les premiers sont liés à l'économie mondiale, tandis que les seconds découlent surtout des faiblesses de la mise en œuvre des politiques économiques ainsi que de l'éventualité de chocs sécuritaires et politiques. Ils pourraient se conjuguer comme par le passé, de sorte que la phase de prospérité ne déboucherait pas sur une croissance durable tandis que les carences des politiques internes aggraveraient cette menace.

Les risques spécifiques sont notamment :

- *Un éventuel ralentissement inattendu de l'économie mondiale.* Les estimations pour la période 1981–2006 font apparaître des corrélations de la croissance de l'ordre de 40 % avec l'UE à 15 et de 20 % avec les États-Unis. La corrélation avec l'Asie a été faible dans le passé, mais cette situation évolue en raison du développement accéléré des liens commerciaux et financiers, notamment avec les pays émergents d'Asie. Ainsi, un ralentissement en Chine aurait une influence directe sur la demande mondiale de produits de base et sur leurs cours.

- *Une baisse d'une amplitude imprévue des cours des matières premières autres que le pétrole.* Un choc de 10 % en moyenne sur les prix, équivalant à environ deux écarts types de variation des termes de l'échange pour les pays importateurs de pétrole pour la période 1981–2006, pourrait réduire la production des pays subsahariens d'à peu près 1,5 %⁹.
- *Des prix pétroliers supérieurs aux prévisions qui nuiraient au solde extérieur courant et à la position des avoirs extérieurs nets des pays importateurs.* La demande intérieure serait également affaiblie par la diminution du revenu disponible et de la rentabilité des entreprises. Une hausse permanente de 10 dollars EU du prix du baril en termes réels pourrait amputer la production d'un maximum de 1/2 point dans les pays industriels (et d'un peu moins dans les économies en développement).
- *Une plus grande sélectivité du crédit et une réévaluation des risques.* Quelques pays subsahariens ont bénéficié d'investissements de portefeuille élevés ces dernières années et devraient recueillir le tiers environ des flux

⁹Deaton (1999).

de capitaux privés attendus l'année prochaine. Une inversion de tendance réduirait les financements extérieurs et pénaliserait la croissance. Jusqu'à présent, les marchés africains ont peu réagi aux récentes turbulences des marchés financiers internationaux, à l'exception notable de l'Afrique du Sud, ce qui peut toutefois changer. En outre, la réévaluation du risque pourrait accroître la difficulté, pour les pays africains, à lever des fonds sur les marchés internationaux ou à privatiser.

- *Les risques politiques et sécuritaires sont liés à la crise dans la région du Darfour au Soudan, aux conflits en Éthiopie et en Somalie, aux clivages politiques en Côte d'Ivoire et en Guinée ainsi qu'à la fragilité de la situation en RDC.* Les effets des conflits sont aggravés par les déplacements de réfugiés entre le Tchad et la République Centrafricaine. L'Afrique orientale, en particulier l'Éthiopie, le Kenya et l'Ouganda, reste en proie à de graves inondations et à des épidémies. L'instabilité au Zimbabwe a des conséquences néfastes sur la région; les flux d'échanges traditionnels sont perturbés et les Zimbabwéens vont chercher du travail dans les pays voisins.

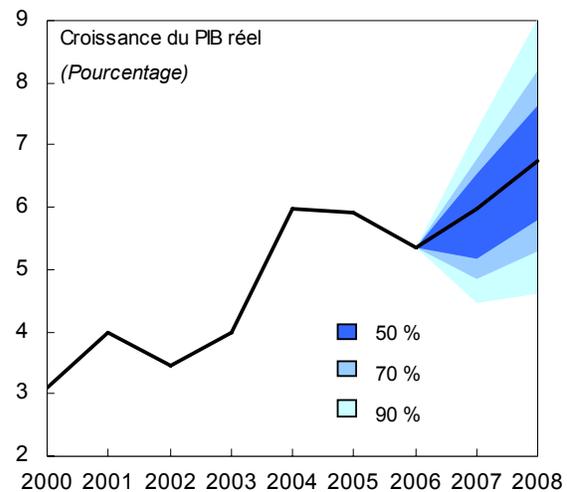
Pour illustrer les incertitudes et les aléas qui pèsent sur la prévision centrale de croissance pour l'Afrique subsaharienne, le graphique 1.24 présente des intervalles de confiance basés sur l'appréciation des risques globaux dans les Perspectives de l'économie mondiale. Ces intervalles intègrent la dépendance historique de la croissance africaine à l'égard de la croissance mondiale et sa volatilité observée sur le temps. On peut en conclure qu'il y a près d'une chance sur cinq que la croissance en Afrique subsaharienne soit inférieure à 5¼ % en 2008.

Enjeux de politique économique à moyen terme

De plus en plus de pays connaissent une forte croissance et beaucoup progressent dans la voie des

réformes structurelles. La croissance devrait rester forte tandis que le revenu moyen par habitant continuerait à augmenter. Dans certains pays africains, les responsables saisissent l'occasion offerte par la bonne conjoncture mondiale et la hausse des marchés des produits de base pour mener des réformes.

Graphique 1.24. Perspectives de croissance¹



Sources : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale* et base de données du Département Afrique.

¹ Zimbabwe inclus.

Pourtant, seuls quelques pays subsahariens semblent bien placés pour diminuer de moitié la pauvreté à l'horizon 2015. Grâce à la croissance soutenue du PIB par habitant, on devrait assister à une réduction graduelle des taux de pauvreté extrêmes dans l'ensemble de l'Afrique subsaharienne (41 % de la population en 2004)¹⁰. Si quelques pays paraissent en mesure d'atteindre l'objectif relatif à la pauvreté, la plupart des pays subsahariens, en particulier les États fragiles, en sont encore très loin. Dans nombre de ces pays, il est même difficile d'évaluer les progrès vers les objectifs du Millénaire pour le

¹⁰ À partir de données d'enquête pour un échantillon de 19 pays à faible revenu, le *Rapport de suivi mondial 2007* estime qu'une croissance de 1% du PIB va de pair avec un recul de 1,3% de la pauvreté extrême dans les pays à bas revenu. La pauvreté extrême touche la proportion de la population qui vit avec moins d'un dollar EU par jour.

développement (OMD) en raison des lacunes statistiques.

Les décideurs africains devront redoubler d'efforts pour accélérer le recul de la pauvreté et progresser vers les autres OMD. Les priorités sont multiples :

- *Consolider les acquis de la stabilisation et réduire les facteurs de vulnérabilité.* Il importe que les pays fragiles continuent à tirer parti de l'environnement actuel favorable pour parvenir à la stabilité, à la viabilité de la dette et, dans certains cas, accumuler des réserves de change. Les exportateurs de pétrole et les autres pays riches en ressources naturelles doivent définir une politique budgétaire appropriée en tenant compte du caractère peut-être passager des booms sur ces produits. De manière générale, les pays de la région doivent préserver les progrès durement acquis en matière d'inflation et maintenir leur dette à un niveau viable en accordant une attention particulière aux niveaux de la dette interne. Il convient aussi que les pays coordonnent la politique budgétaire et monétaire, afin de gérer la hausse des revenus tirés des ressources naturelles et de l'aide, sans conséquences négatives indues sur les taux d'intérêt, le taux de change réel et le secteur privé; les effets éventuels de la volatilité devront aussi être traités.
- *Poursuivre l'amélioration des prestations de santé et d'éducation, ainsi que la mise à niveau des infrastructures.* L'inadéquation des infrastructures publiques, notamment de l'approvisionnement en énergie, se révèle un goulet d'étranglement très important dans beaucoup de pays. Si plusieurs progressent dans la formulation du budget et le contrôle des dépenses, tous doivent impérativement utiliser efficacement l'espace budgétaire. Il appartient aux États fragiles de créer les conditions d'une gestion efficace des finances publiques, avec notamment des budgets et autres institutions de base fonctionnels. Les autres pays doivent continuer à renforcer la gestion des finances publiques, afin de programmer la montée en puissance de l'aide, des entrées de capitaux et des recettes tirées des ressources naturelles et d'en bénéficier. Enfin, les pays subsahariens doivent aussi veiller au maintien d'un niveau adéquat de recettes publiques tirées d'une fiscalité équitable (cf. chapitre 2).
- *Libérer le potentiel du secteur privé, réduire les charges des entreprises et stimuler la productivité.* Dans beaucoup de pays subsahariens, les créateurs d'entreprises sont confrontés, non seulement à des infrastructures en mauvais état, mais aussi à plus d'obstacles réglementaires que dans toute autre région du monde. Le rapport de la Banque mondiale intitulé *Doing Business, 2008* classe 178 pays selon le degré de facilité de la création et du fonctionnement des entreprises; le classement moyen des pays subsahariens correspond à la 135^e place. La moitié environ des pays subsahariens ont appliqué au moins une réforme positive en 2006–07. Le Ghana a progressé dans la réforme de son administration fiscale et de la réglementation des entreprises, le Kenya dans celle des procédures d'immatriculation des entreprises et le Mozambique dans celle de son code de commerce.
- *Surmonter les contraintes de financement.* Beaucoup de pays libéralisent les taux d'intérêt, tout en redressant et en modernisant les banques. Mais il reste beaucoup à faire pour que l'épargne intérieure et des systèmes financiers efficaces alimentent l'investissement privé. Les priorités sont de faciliter l'accès des entreprises et des ménages au financement bancaire formel; d'éliminer les distorsions de la politique monétaire et budgétaire qui découragent le crédit bancaire; de moins recourir aux réserves obligatoires non rémunérées comme instrument de politique monétaire (qui équivalent à un impôt sur les banques et font obstacle à l'intermédiation

financière); de constituer des marchés de la dette interne; de renforcer l'intégration pour intensifier la concurrence et exploiter les économies d'échelle.

- *Développer le commerce et les marchés.* La part de l'Afrique subsaharienne dans le commerce mondial est passée de quelque 4 % en 1970 à 2 % environ en 2007. Pour inverser la tendance, les pays africains doivent non seulement obtenir un meilleur accès aux marchés, mais aussi réduire les obstacles au commerce de façon non discriminatoire, simplifier les accords commerciaux régionaux et améliorer les infrastructures et l'administration des douanes.

Parallèlement, les donateurs doivent mieux coordonner leurs interventions et tenir leurs engagements. L'aide peut créer un espace budgétaire dans les pays qui en font un bon usage. Des progrès ont certes été accomplis quant à sa conception, sa coordination et son décaissement, mais la montée en puissance qui s'impose pour permettre aux pays d'atteindre leurs objectifs ne s'est pas encore concrétisée. Les bailleurs traditionnels devront donner promptement suite à leurs engagements pour respecter les objectifs de Gleneagles. Il appartiendra aux nouveaux bailleurs de rendre leur assistance conforme aux priorités des gouvernements bénéficiaires énoncées dans leur document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP).

II. La création d'un espace budgétaire pour les dépenses prioritaires — Études de cas de pays subsahariens

Bien des pays subsahariens ont réussi à stabiliser leur économie, ce qui leur a permis d'accroître la marge de manœuvre de la politique budgétaire. Comme indiqué au chapitre I (tableau 1.1), le succès de la stabilisation macroéconomique est illustré par une croissance forte, une inflation à un chiffre, un solde extérieur courant viable et des réserves de change élevées. L'allègement de la dette en a considérablement amélioré la viabilité. Les pays du G-7 se sont aussi engagés à renforcer leur aide à l'Afrique subsaharienne. Ainsi, la nécessité d'orienter la politique budgétaire sur la correction des déséquilibres macroéconomiques se fait moins ressentir.

De nombreux gouvernements réorientent déjà leur politique budgétaire vers la croissance et la lutte contre la pauvreté. Les réformes fiscales ont visé à élargir l'assiette de l'impôt, tout en diminuant les taux de prélèvement pour encourager l'investissement et la consommation du secteur privé. Les dépenses publiques sont consacrées au renforcement des dispositifs de protection sociale ainsi qu'à l'amélioration des services d'éducation et de santé.

Dans ce nouveau contexte, les bailleurs de fonds comme les ONG s'interrogent sur le rôle que peut jouer l'«espace budgétaire» pour aider les pays subsahariens à se rapprocher davantage des OMD. La question immédiate est de déterminer la latitude qui s'offre à court terme pour une relance budgétaire, du fait de l'atténuation des contraintes macroéconomiques et de l'allègement de la dette. Mais il s'agit aussi de savoir, de façon plus générale, quelle stratégie budgétaire à moyen terme tient le mieux compte des besoins de dépenses des pays, tout en respectant les contraintes macroéconomiques et en assurant la viabilité des

finances publiques¹¹. Ces contraintes ne doivent pas être ignorées, pour éviter de retomber dans les cycles de dépassement de crédits, d'hyperinflation élevée et d'emprunt.

Qu'entend-on par espace budgétaire? Selon la définition de Heller (2005), c'est «le fait de disposer d'une marge de manœuvre qui permette au gouvernement d'allouer des ressources à un but souhaité sans compromettre la viabilité des finances publiques» (page 3). Les problèmes que posent la création et l'exploitation de l'espace budgétaire ne sont pas nouveaux; de tout temps, les gouvernements ont été tenus d'apprécier la latitude dont ils disposent pour accroître les dépenses ainsi que les moyens de financer et de maintenir leurs activités sur la durée. Mais le concept d'espace budgétaire fait davantage ressortir les choix et les arbitrages de politique budgétaire, en les reliant aux ressources disponibles et en intégrant cette politique dans un cadre à moyen terme pour en assurer la viabilité.

L'espace budgétaire a plusieurs sources et peut être affecté à divers emplois. Les pays peuvent :

- 1) mobiliser des ressources intérieures;
- 2) emprunter auprès de sources internes et externes;
- 3) obtenir des dons de l'extérieur;
- 4) recadrer les priorités de dépenses;
- 5) accroître l'efficacité des dépenses.

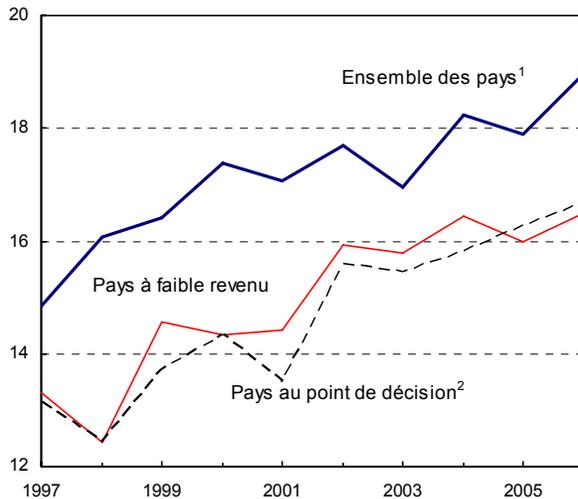
Bien qu'un tel espace serve souvent à augmenter les crédits, il peut avoir d'autres fins, comme le remboursement de la dette.

En Afrique subsaharienne, la mobilisation des ressources intérieures complétée par l'augmentation

Note : les auteurs de ce chapitre sont Jan Gottschalk et Calvin McDonald.

¹¹La viabilité budgétaire est la capacité permanente de l'État à financer les programmes souhaités, à assurer le service de la dette et à rester solvable.

Graphique 2.1. Ratio médian recettes/PIB par groupes de pays d'Afrique subsaharienne

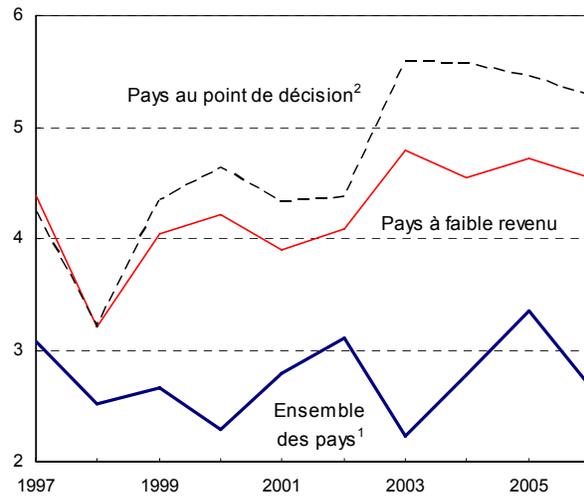


Source : estimations établies par les services du FMI.

¹ Afrique du Sud non comprise.

² Pays ayant franchi le point de décision de l'initiative PPTE renforcée.

Graphique 2.2. Ratio médian dons/PIB par groupes de pays d'Afrique subsaharienne

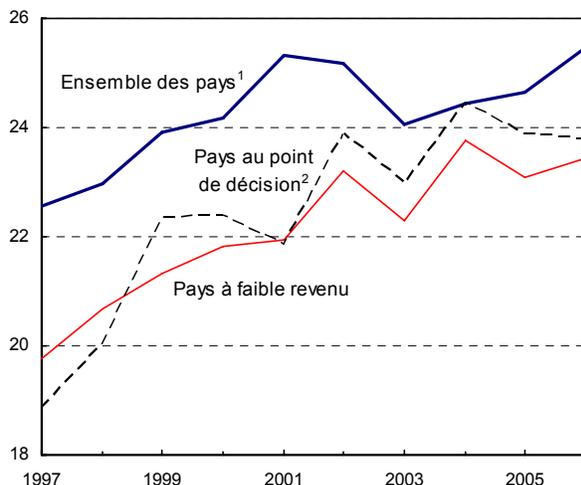


Source : estimations établies par les services du FMI.

¹ Afrique du Sud non comprise.

² Pays ayant franchi le point de décision de l'initiative PPTE renforcée.

Graphique 2.3. Ratio médian dépenses/PIB par groupes de pays d'Afrique subsaharienne

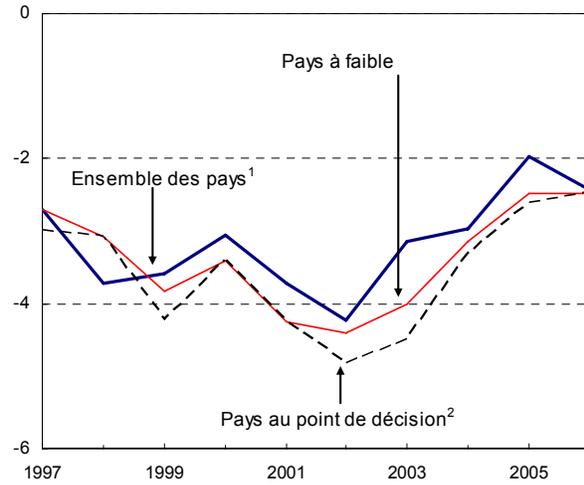


Source : estimations établies par les services du FMI.

¹ Afrique du Sud non comprise.

² Pays ayant franchi le point de décision de l'initiative PPTE renforcée.

Graphique 2.4. Ratio médian total de la dette/PIB par groupes de pays d'Afrique subsaharienne (dons compris)



Source : estimations établies par les services du FMI.

¹ Afrique du Sud non comprise.

² Pays ayant franchi le point de décision de l'initiative PPTE renforcée.

de l'aide sous forme de dons, a été une importante source d'espace budgétaire (graphiques 2.1 et 2.2), qui a servi à relever les dépenses, de santé et d'éducation notamment (graphique 2.3). Au cours des cinq dernières années, plusieurs pays ont utilisé

cet espace budgétaire pour abaisser leur déficit et, ce faisant, réduire leurs besoins de financement et accroître la viabilité de leur dette (graphique 2.4).

Les expériences du Ghana, du Malawi, de l'Ouganda, du Rwanda et de la Tanzanie montrent

comment l'espace budgétaire peut être exploité dans des circonstances, des défis et des arbitrages différents. Le débat sur cet espace part souvent du principe que la gestion des retombées macroéconomiques et budgétaires de la montée en puissance de l'aide devient le principal défi pour les pays africains à faible revenu; mais l'examen de ces cinq pays laisse penser que l'éventail des défis est beaucoup plus large. Ainsi, au moins deux d'entre eux sont confrontés à une diminution, et non à une augmentation de l'aide. Par contre, le problème de l'accumulation d'une dette insoutenable, qui s'est posé dans le passé, ne semble pas affecter ces pays. La plupart ont réduit leur déficit budgétaire et donc leur besoin de financement, et ont intégré l'analyse de viabilité de la dette (AVD) à leurs processus de décision.

Les cinq pays choisis illustrent bien l'expérience de l'Afrique subsaharienne. Au cours des dix dernières

années, ils ont dégagé un espace budgétaire significatif, principalement en mobilisant leurs ressources intérieures et en captant des dons de l'extérieur; ils ont augmenté leurs dépenses, en particulier celles consacrées à la lutte contre la pauvreté (tableau 2.1). Ils présentent toutefois des disparités non négligeables :

- Le Ghana, l'Ouganda et la Tanzanie ont réussi à maintenir la stabilité macroéconomique et ont beaucoup avancé sur la voie des réformes. Mais l'aide dont bénéficient le Ghana et l'Ouganda pourrait diminuer. C'est pourquoi l'Ouganda entend mobiliser plus de ressources intérieures — ce qui est aussi un élément essentiel de la stratégie budgétaire de la Tanzanie — tandis que le Ghana envisage d'emprunter à l'étranger aux conditions du marché. La redéfinition des priorités de dépenses et le

Tableau 2.1. Variation des indicateurs d'espace budgétaire par pays, 2000–06
(Pourcentage du PIB)

	Ghana	Malawi ¹	Ouganda ²	Rwanda	Tanzanie
Sources de l'espace budgétaire	11,0	3,3	-3,0	8,3	7,8
Contribution intérieure	3,4	-1,1	0,2	5,3	3,7
Recettes publiques	3,9	1,5	1,8	5,4	2,8
Intérêts sur la dette intérieure ³	2,8	2,7	-0,5	-0,3	0,2
Financement (net)	-3,2	-5,3	-1,1	0,2	0,7
Contribution extérieure	7,5	4,4	-3,3	3,0	4,0
Dons	3,1	2,8	-1,3	2,5	1,5
Financement (net) ⁴	4,4	1,6	-2,0	0,4	2,5
Emplois de l'espace budgétaire	11,0	3,3	-3,0	8,3	7,8
Salaires	4,4	0,5	0,7	-0,7	0,2
Autres dépenses courantes	3,6	4,0	0,7	6,3	8,1
Dépenses de développement	3,1	-1,2	-4,4	2,7	-0,4
<i>Pour mémoire</i>					
Dépenses de lutte contre la pauvreté ⁵	5,9	3,8	1,6	6,7	6,8

Source : calculs établis par les services du FMI.

¹Variation de 2004–06; un important rééquilibrage budgétaire et macroéconomique a eu lieu au cours de cette période.

²Variation de 2001–06. Les dépenses de développement comprennent les prêts nets et le remboursement d'arriérés intérieurs.

³Un chiffre positif dénote des économies au titre des intérêts sur les arriérés intérieurs.

⁴Amortissement net et paiements au titre des intérêts.

⁵Les variations des dépenses propices aux pauvres peuvent résulter de changements dans la définition de ces dépenses.

renforcement de leur efficacité joueront aussi un rôle important.

- Le Rwanda, qui a sensiblement augmenté ses ressources intérieures ces dernières années, entend surtout financer sa stratégie de développement à moyen terme par la montée en puissance de l'aide, en particulier sous forme de dons.
- L'économie du Malawi n'est pas encore stabilisée et la charge de la dette intérieure doit être réduite. Le Malawi doit impérativement dégager un espace budgétaire par la réduction des charges d'intérêts sur sa dette intérieure, tout en préservant les dépenses sociales et en augmentant l'investissement public.

L'expérience de ces pays permet de tirer quelques grands enseignements qui peuvent être transposés aux autres pays de l'Afrique subsaharienne :

- La mobilisation des ressources intérieures est manifestement un atout majeur pour créer l'espace budgétaire dans les pays où les recettes publiques représentent une faible proportion du PIB, mais cela exige des réformes institutionnelles dont l'application est généralement difficile et longue.
- L'amélioration de l'efficacité des dépenses exige aussi un renforcement substantiel des institutions; si des progrès ont été accomplis, d'importantes réformes doivent encore être menées à bien dans nombre de pays.
- Pour amortir l'impact de l'afflux d'aide sur la compétitivité externe, certains pays se dotent de stratégies consistant à engager en début de période les dépenses destinées à accroître la productivité; cette démarche est préférable aux interventions de politique monétaire qui visent à prévenir une appréciation du taux de change réel, d'autant plus qu'une certaine appréciation est souhaitable pour stimuler la production de biens et de services non échangeables.

- Il importe d'ancrer davantage les décisions de politique budgétaire dans un cadre à moyen terme; seuls quelques pays se sont dotés d'un cadre élaboré qui établit le lien avec les objectifs gouvernementaux, notamment les priorités du DSRP et chiffre avec précision le coût des programmes sectoriels, tout en tenant compte des conséquences de la récurrence des coûts.

L'expérience en matière de sources de l'espace budgétaire

L'augmentation des recettes intérieures est un élément clé de la stratégie budgétaire en Tanzanie, en Ouganda et au Rwanda. Au départ, le ratio recettes publiques/PIB était relativement faible dans ces trois pays, étant inférieur à 15 % du PIB¹².

L'effort d'accroissement des recettes publiques des trois pays s'appuie sur une réforme de l'administration et de la politique fiscales :

- *La réforme de l'administration fiscale* porte généralement sur les fonctions plutôt que sur les types d'impôts. Elle privilégie la mise à niveau des compétences et techniques de contrôle, la création de services chargés des grandes entreprises ainsi que la révision de la législation relative aux contrôles et à l'application des textes. La mise en place du dispositif institutionnel nécessaire prend toutefois beaucoup de temps.
- *Les mesures fiscales* visent généralement à simplifier la fiscalité et à élargir la base d'imposition, avec l'instauration de la TVA par exemple. Cet impôt potentiellement régressif risque d'avoir un impact social négatif qui peut toutefois être compensé par l'octroi d'exonérations sélectives et limitées, par exemple comme celles sur les produits alimentaires de base; une analyse de

¹²Selon Heller (2005), porter la part des prélèvements obligatoires à au moins 15 % du PIB devrait être un objectif minimum dans bien des pays. Mais cet objectif est peut-être ambitieux pour ceux qui sortent d'un conflit ou dont l'économie reste largement dominée par les activités de subsistance.

l'effet sur la pauvreté et des conséquences sociales de la politique fiscale (PSIA constitue un instrument utile d'évaluation de cet impact (cf. encadré 2.1).

Un meilleur recouvrement des recettes réduit la dépendance à l'égard des donateurs (un facteur important pour les autorités ougandaises) et prévient les effets du type syndrome hollandais qui résultent d'entrées de capitaux (voir *infra*). Mais cela signifie que les ressources que le secteur privé aurait pu consacrer à une consommation et à des investissements accrus sont réaffectées au secteur public. Les avantages qui en découlent en terme de dépenses publiques doivent être mis en balance avec cette perte pour le secteur privé. En outre, les impôts ont souvent un effet de distorsion, même si l'élargissement de la base imposable peut accroître l'efficacité de la fiscalité. Dans beaucoup de pays subsahariens, la monétisation limitée et la prédominance de l'agriculture de subsistance limitent l'effet d'amplification de l'espace budgétaire que peut avoir la mobilisation des recettes fiscales.

Le recours à l'emprunt sur le marché intérieur pour dégager un espace budgétaire présente des inconvénients significatifs et doit être strictement subordonné à la viabilité budgétaire à long terme. À l'instar d'une augmentation des impôts, il prélève des ressources sur le secteur privé, d'où le risque d'éviction de l'investissement privé. Il est souvent très coûteux, car les taux d'intérêt dépassent largement ceux des prêts concessionnels obtenus à l'extérieur. En outre, l'épargne privée locale étant souvent faible dans les pays très pauvres, des emprunts massifs sur le marché intérieur risquent de provoquer une flambée des taux d'intérêt qui pèsera lourdement sur le budget. Ce fut le cas au Malawi qui tente à présent, par des mesures d'assainissement budgétaire, de réduire la dette intérieure pour alléger les charges d'intérêts et pouvoir donc dégager un espace budgétaire pour l'avenir.

Dans de nombreux pays subsahariens, l'allègement de la dette a créé un espace budgétaire pour des emprunts extérieurs. Les prêts concessionnels que nombre de pays à faible revenu sont en mesure de

contracter à l'étranger sont moins onéreux que les emprunts internes et plus facilement mobilisables que les recettes publiques. À la différence de ces dernières, ou des financements intérieurs, ils procurent des devises pour financer l'importation de biens d'équipement et de produits de consommation, favorisant ainsi le creusement du déficit extérieur courant qui augmente l'enveloppe de ressources disponible pour l'économie. Mais il ne faut pas perdre de vue la viabilité de la dette. Le gouvernement ghanéen se prépare à emprunter à l'étranger aux conditions du marché pour financer un programme d'investissement pour lequel aucune aide ne s'est matérialisée. Afin de limiter les risques pour la viabilité de la dette, le Ghana a intégré ses projets dans une AVD, en faisant du maintien de la viabilité de la dette le point d'ancrage budgétaire, ce qui est aussi le cas au Rwanda.

Les dons, comme les emprunts à l'étranger, servent à mobiliser des ressources extérieures, mais permettent d'éviter la charge du service de la dette et les risques pour la viabilité de celle-ci qui résultent des emprunts. Elles sont toutefois plus difficiles à obtenir, en règle générale, que les prêts. À l'exception des dons au titre de l'allègement de la dette, il peut y avoir des incertitudes quant au calendrier et au montant des déboursements de l'aide, ce qui complique la programmation budgétaire à moyen terme. Au Rwanda par exemple, les autorités entendent financer la stratégie de développement à moyen terme essentiellement par des dons, mais elles n'ont pas encore reçu d'engagements fermes. Les dons liés à l'allègement au titre des initiatives PPTE et IADM ont permis des économies substantielles sur le service de la dette (tableau 2.2), qui iront toutefois en diminuant,

Tableau 2.2. Ratios du service de la dette/PIB des cinq pays de l'échantillon, 2000-06

	2000 Est.	2002 Est.	2004 Est.	2005 Est.	2006 Proj.	Variation 2000-06
Ghana	10,8	4,3	2,2	1,5	0,7	-10,1
Malawi	5,9	2,9	3,6	3,3	3,7	-2,2
Ouganda	1,8	1,1	1,5	1,4	0,7	-1,1
Rwanda	2,1	0,9	1,0	0,8	0,2	-1,9
Tanzanie	1,7	1,0	1,7	1,4	0,2	-1,5

Source : Initiative PPTE et IADM — Bilan de la mise en œuvre au 21 août 2006.

Encadré 2.1. Impact d'un espace budgétaire accru, grâce au recouvrement des recettes publiques, sur la pauvreté et la situation sociale

Si le recouvrement d'un volume accru d'impôts peut élargir l'espace budgétaire, son incidence sur la répartition des revenus peut compromettre la réalisation des OMD. Une politique fiscale avisée repose sur les principes généraux de neutralité, d'équité, de simplicité et d'efficacité (Tanzi and Zee, 2001). La probabilité que la fiscalité aggrave l'inégalité des revenus diminue généralement à mesure que le ratio des impôts directs aux impôts indirects augmente (Chu, Davoodi and Gupta, 2000).

L'analyse de l'impact de la politique fiscale sur la pauvreté et la situation sociale (PSIA) de l'Ouganda a montré qu'une majoration de 1% de la TVA est légèrement régressive et n'augmente pas sensiblement les recettes. Une majoration des droits d'accise sur les produits pétroliers a un effet neutre sur la répartition et l'affectation du produit aux minima sociaux protégerait les pauvres de futurs relèvements de la TVA.

La Tanzanie a simplifié la fiscalité des collectivités locales en supprimant la taxe forfaitaire par habitant et les taxes sur les ventes, ce qui a rendu le système plus progressif : l'imposition des ménages les plus aisés s'est accrue de 14 % et celle des plus pauvres a diminué de 33 %.

Si la fiscalité et les transferts ont permis d'améliorer la répartition des revenus dans les pays industriels, ces mécanismes ne sont pas aussi efficaces dans les pays en développement. Cela résulte largement du ciblage médiocre des dépenses et de la faible proportion consacrée aux domaines sociaux (Gupta, 2003). En Ouganda, des mesures de compensation ont été prises pour promouvoir la santé et l'éducation; le but était à la fois d'augmenter l'investissement sur le capital humain, dans une optique de croissance, et d'améliorer le bien-être de la population. En Tanzanie, la progression du revenu disponible des pauvres leur a offert plus de possibilités d'acquiescer des biens et des services. Mais il n'y a pas eu d'augmentation nette des recettes dans les zones urbaines, tandis que les conseils ruraux en ont perdu, devenant davantage tributaires des transferts de l'administration centrale.

Le renforcement du contrat social entre les citoyens et l'État est essentiel à une bonne politique fiscale (Banque mondiale, 2006a; Moore and Schneider, 2004) qui améliore la transparence et fait clairement ressortir les liens entre l'impôt acquitté et les prestations de services publics. L'analyse d'impact social effectuée en Tanzanie, qui a comporté des consultations avec les citoyens et les entreprises, a montré une tolérance pour un relèvement de la fiscalité progressive, en particulier de l'impôt foncier pour financer des services sociaux comme l'éducation.

Note : Cet encadré a été préparé par Kirsty Mason.

d'où l'intérêt d'une plus grande régularité et d'une meilleure prévisibilité des dons.

Le recours aux dons et aux emprunts extérieurs peut entraîner une appréciation du taux de change réel. Dans une certaine mesure, ce n'est que le revers de la médaille. Les importations satisfaisant une partie de la demande intérieure de biens échangeables, il est souvent souhaitable de transférer des facteurs de production du secteur marchand au secteur non marchand pour répondre à la demande de services (enseignants ou infirmiers, par exemple) qui résulte de l'augmentation des

dépenses. Une appréciation du taux de change réel est souvent nécessaire pour que ce redéploiement s'effectue. Mais elle a pour inconvénient, une tendance à nuire à la compétitivité, surtout dans les secteurs exportateurs. Si les exportations ont un rôle particulier dans la stimulation de la croissance de la productivité, il y a un coût potentiel, le syndrome hollandais, qu'il convient de mettre au regard des avantages des dépenses financées par l'aide¹³. La stratégie de développement du Rwanda

¹³Pour une analyse détaillée, voir Berg *et al.* (2007).

répond à ces préoccupations en prévoyant des investissements axés sur le renforcement des capacités et le développement des infrastructures; cela devrait accroître la productivité de l'économie et la capacité d'absorption de l'aide sans compromettre la compétitivité.

La redéfinition des priorités de dépenses, qui crée un espace budgétaire en les réduisant dans les domaines faiblement prioritaires, est une option à envisager quand il y a peu de possibilités d'augmenter les ressources en général. En Ouganda et au Ghana, les projets de mobilisation de ressources par l'impôt et les emprunts à l'étranger permettront seulement de conserver la même enveloppe de ressources, à mesure que l'aide diminuera. L'exécution des programmes d'investissement public prévus dans les deux pays impose donc une réduction des crédits alloués aux programmes à faible priorité. La situation est similaire au Malawi où les ressources sont censées rester relativement stables dans le proche avenir. Au Rwanda, la réduction des crédits militaires et d'autres engagements faiblement prioritaires a dégagé un espace pour les dépenses prioritaires.

Accroître l'efficacité des dépenses courantes est en soi souhaitable et permet d'éviter bien des écueils inhérents à d'autres sources d'espace budgétaire; les réformes institutionnelles nécessaires exigent toutefois du temps, notamment parce qu'elles ont souvent des conséquences pour la politique et la répartition. Le suivi par sondage et l'examen périodiques des dépenses, comme ceux effectués récemment au Malawi, peuvent contribuer à déceler des gains potentiels d'efficacité. Ils révèlent souvent l'existence de «travailleurs fantômes», de coûts administratifs excessifs et d'autres formes d'inefficacité. Ainsi, de nombreux pays font du renforcement de la gestion des finances publiques une priorité. La Tanzanie a particulièrement bien réussi à cet égard; son système de GFP arrive au premier rang de 26 PPT. La réforme de la fonction publique, qui est prévue au Ghana et au Rwanda, peut aussi rendre plus efficaces les

prestations de service public. Enfin, une plus grande efficacité du secteur public peut entraîner un surcroît d'aide des donateurs, comme ce fut le cas en Tanzanie.

L'expérience en matière d'exploitation de l'espace budgétaire

L'espace budgétaire est souvent consacré à l'augmentation des dépenses publiques de lutte contre la pauvreté, constatée dans les cinq pays. S'agissant d'affectations autres qu'aux dépenses, le Rwanda et l'Ouganda ont privilégié la diminution progressive de la dépendance à l'égard des donateurs et la maîtrise des tensions à l'appréciation du taux de change due aux entrées de fonds.

La création et l'exploitation d'un espace budgétaire doivent tenir compte des arbitrages entre les priorités gouvernementales. Ainsi, bien des gouvernements sont déterminés à atteindre les OMD, mais leur capacité d'absorption limite le montant de l'aide extérieure qu'ils peuvent effectivement mettre à profit. Les pouvoirs publics doivent donc établir un ordre de priorité des OMD; il arrive par exemple qu'il faille choisir entre des dépenses d'infrastructures propices à la croissance et des dépenses sociales en faveur du développement humain non lié au revenu. La maquette de simulation des OMD (MAMS) mise au point par la Banque mondiale est un bon outil d'évaluation de la relation entre ces objectifs et l'incidence macroéconomique de la montée en puissance de l'aide. Il s'agit d'un modèle d'équilibre général reliant les programmes de dépenses sectorielles à la croissance et aux variations du taux de change réel; il intègre les effets en retour macroéconomiques et les contraintes de capacité d'absorption. Appliqué récemment au Ghana, il a montré qu'une forte poussée du financement extérieur et une meilleure efficacité des dépenses seraient nécessaires à la réalisation des OMD, tandis que la productivité devrait progresser pour atténuer les effets du syndrome hollandais.

Théorie et pratique de la programmation à moyen terme

Il est préférable d'inscrire les décisions afférentes à la création et à l'exploitation de l'espace budgétaire dans un cadre à moyen terme, pour garantir la prise en compte explicite des conséquences sur la stabilité macroéconomique et la viabilité des comptes publics. La complexité du cadre à moyen terme diffère selon ses caractéristiques :

- Les cadres de finances publiques à moyen terme (CFMT) intègrent la projection de variables macroéconomiques à la programmation d'agrégats de politique budgétaire, en général sur une période de 5 à 20 ans. C'est la conception de base de l'analyse à moyen terme que la plupart des pays appliquent, souvent dans le cadre de leur AVD. Même au niveau agrégé, l'effet de l'investissement public sur la croissance et celui de la croissance sur les recettes futures peuvent être modélisés de manière à appréhender l'interdépendance des emplois et des sources de l'espace budgétaire.
- Les cadres budgétaires à moyen terme (CBMT) et les cadres de dépenses à moyen terme (CDMT) étendent cette méthode au niveau sectoriel. Une fois l'enveloppe globale des dépenses établie dans un CFMT, la ventilation sectorielle peut être faite dans un CBMT en fonction, par exemple, des priorités des DSRP et d'une analyse sectorielle. Le CDMT porte l'analyse plus loin en chiffrant précisément les programmes sectoriels spécifiques, en fixant des priorités intrasectorielles et en tenant compte des incidences de la récurrence des coûts.

En pratique, les CDMT sont si difficiles à appliquer intégralement que seuls quelques pays l'ont fait. L'Ouganda a été le plus loin, tandis que la Tanzanie, le Ghana et le Rwanda ont bien progressé dans cette voie. Une partie de la difficulté consiste à établir des plans sectoriels détaillés, puis à en chiffrer le coût, ce qui exige des capacités importantes dans les

ministères dépensiers. L'intégration des CDMT aux cycles budgétaires annuels, pour veiller à ce que la répartition des crédits se traduise en budgets effectifs est également délicate parce qu'elle exige souvent un réaménagement en profondeur du cycle d'élaboration budgétaire.

Études de cas par pays

Ghana — Création d'un espace budgétaire par des emprunts aux conditions du marché¹⁴

Le Ghana a besoin d'un espace budgétaire pour financer l'investissement public destiné à accroître son potentiel de croissance et à faciliter la réalisation des objectifs de son cadre stratégique de lutte contre la pauvreté et de croissance ainsi que les OMD. L'OMD relatif à la pauvreté devrait être atteint bien avant 2015; il ressort toutefois des résultats préliminaires de la MAMS que, même si certains autres OMD seront atteints, il n'en sera pas de même pour d'autres, sauf forte progression des ressources extérieures. Le gouvernement a établi un plan ambitieux d'investissement public en 2006, destiné à améliorer les infrastructures dans les secteurs de l'énergie, des services publics et des transports. Une fois intégré au cadre macroéconomique, ce plan a fait ressortir un besoin de financement d'environ 3 % du PIB pour la période 2007–11. Le gouvernement a tenté sans succès d'obtenir des ressources supplémentaires des donateurs pour combler l'écart.

À défaut de ce complément d'aide, le plan d'investissement a été converti en projets hautement prioritaires à rendement élevé et les autorités ont décidé de se tourner vers les marchés de capitaux internationaux. Une commission des marchés de capitaux, mise en place pour valider ces projets, a établi un plan de financement fondé sur des économies résultant de la redéfinition des priorités des budgets d'investissement, des emprunts internes, des partenariats public-privé (PPP) et des emprunts au conditions du marché. Le plan actuel prévoit

¹⁴Catherine Pattillo est l'auteur de cette partie.

environ 700 millions de dollars EU d'emprunts de cette nature pour les trois prochaines années (soit l'équivalent de 1,4 % du PIB par an).

Si les prêts contractés aux conditions du marché ne créeront pas un espace budgétaire significatif, ils permettront au Ghana de maintenir le financement extérieur à ses niveaux antérieurs. La contribution totale des bailleurs — appuis budgétaires, prêts-projets et prêts-programmes — a culminé en 2004 à environ 9 % du PIB, mais a diminué depuis lors; au vu de leurs engagements, les flux d'aide concessionnelle devraient être de l'ordre de 7 % du PIB par an jusqu'en 2009 (tableau 2.3). Ainsi, le fait d'emprunter aux conditions du marché ramènerait le financement extérieur à la moyenne historique de 8 à 9 % du PIB (graphique 2.5). Le ratio des dépenses publiques totales devrait se stabiliser après 2007.

Les possibilités d'accroître l'espace budgétaire à partir d'autres sources sont limitées, voire inexistantes. Le Ghana a tenté sans succès et continue d'essayer d'obtenir un complément d'aide de créanciers émergents comme la Chine et l'Inde.

Pour mobiliser plus de ressources internes, au cours des dix dernières années, la TVA a été instaurée, la taxe sur les produits pétroliers réformée et l'impôt sur le revenu rationalisé; le ratio recettes publiques/PIB est désormais supérieur à la moyenne des pays africains. Bien que des projets de rationalisation de l'administration fiscale et d'élargissement de l'assiette de l'impôt soient à l'étude, une augmentation significative du ratio recettes/PIB n'est ni réalisable, ni souhaitable. Comme le prévoient les autorités, la dette intérieure a été réduite ces dernières années. En dépit d'un réel intérêt des investisseurs pour les obligations d'État à long terme — la récente émission à cinq ans, sursouscrite, ayant été largement absorbée par des investisseurs étrangers — il conviendrait d'évaluer attentivement les possibilités d'emprunts intérieurs complémentaires après une analyse de viabilité de la dette publique.

Le maintien de la viabilité de la dette est l'un des principaux objectifs de la politique gouvernementale, après les allègements substantiels liés à la mise en

Tableau 2.3. Ghana — Sources et emplois de l'espace budgétaire
(Pourcentage du PIB)

	2004–06 Moyenne	2007 Proj.	2008 Proj.	2009 Proj.	2010 Proj.	2011 Proj.	Variation 2007–11
Source de l'espace budgétaire	29,5	31,7	29,1	29,3	29,0	29,1	-2,6
Contribution intérieure	21,5	21,4	21,2	22,1	21,7	22,6	1,1
Recettes publiques	23,1	22,2	22,4	22,4	22,5	22,7	0,5
Intérêts sur la dette intérieure	-2,8	-2,0	-1,9	-1,7	-1,6	-1,5	0,6
Financement (net)	1,3	1,2	0,7	1,4	0,7	1,3	0,1
Contribution extérieure	8,0	10,3	7,9	7,2	7,3	6,5	-3,8
Dons	5,6	5,1	3,4	3,5	3,5	3,4	-1,6
Financement (net)	2,3	5,3	4,5	3,6	3,8	3,1	-2,1
Emploi de l'espace budgétaire	29,5	31,7	29,1	29,3	29,0	29,1	-2,6
Salaires	8,9	9,4	9,4	9,4	9,4	9,4	0,0
Autres dépenses courantes	8,3	8,7	7,2	7,2	7,1	7,3	-1,4
Dépenses de développement	12,2	13,6	12,6	12,7	12,5	12,4	-1,2
<i>Pour mémoire</i>							
Dépenses de lutte contre la pauvreté	8,9	10,4	10,6	10,6	10,6	10,6	0,2

Source : calculs établis par les services du FMI.

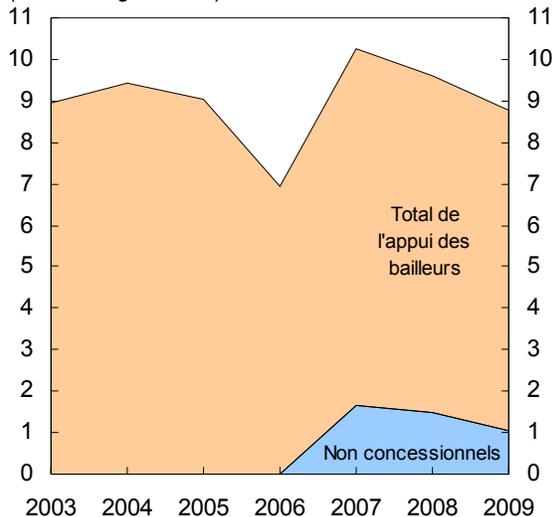
œuvre des dispositifs PPTE et IADM. Les autorités se sont engagées à prendre les décisions d'emprunts extérieurs dans le cadre de l'AVD et à faire progressivement de la dette totale (extérieure et intérieure), le nouvel ancrage budgétaire. La plus récente AVD réalisée conjointement par le FMI et la Banque mondiale¹⁵ montre que, même après intégration des projets d'emprunts aux conditions du marché, les risques pour la viabilité de la dette du Ghana sont modérés, voire faibles. Toutefois, d'autres scénarios retenant une croissance plus faible et des emprunts plus élevés indiquent un niveau de risque accru; il importe donc que les autorités optent pour des projets de qualité et continuent à affiner leurs politiques pour stimuler les exportations et la croissance. Conscientes des problèmes posés par les emprunts aux conditions du marché, elles reconnaissent qu'il est nécessaire de renforcer le cadre institutionnel de sélection des projets et de gestion de la dette; elle mettent actuellement en place une unité de contrôle de la rentabilité des opérations et le FMI apporte une assistance technique à la gestion de la dette.

Le fait de veiller à ce que les ressources de toutes origines servent effectivement à accélérer la croissance pourrait élargir l'espace budgétaire. Des initiatives comme la mise en place de l'unité de contrôle de la rentabilité des opérations, le suivi des dépenses, la GFP et la poursuite des réformes de la fonction publique contribueront indéniablement à une plus grande efficacité de la dépense publique. L'amélioration de l'information budgétaire, la réforme de la trésorerie et le lancement du nouveau système de gestion informatisée de la solde donnent déjà des résultats tangibles. La conjonction de ces facteurs d'efficacité et de l'accélération prévue de la croissance serait de nature à accroître l'espace budgétaire.

La stratégie du Ghana pour accélérer la croissance et atteindre les OMD est confrontée à un certain nombre de difficultés. Le Ghana doit veiller, en priorité, au maintien de la stabilité macroéconomique tout en évitant la surchauffe de son économie. Cela pourrait exiger que la politique monétaire joue un rôle plus actif en période de fortes dépenses budgétaires. La stratégie gouvernementale s'appuie d'abord sur le secteur public, avec de grands projets d'infrastructure pour lever les blocages de l'offre. Bien que cela soit judicieux, il s'agira d'éviter une éviction du secteur privé en l'impliquant par le biais de PPP, en prenant de nouvelles mesures pour améliorer le climat des affaires, en investissant dans les ressources humaines et en renforçant la gouvernance économique. Il s'agira aussi de jauger les arbitrages entre différents dosages de dépenses d'infrastructures et de dépenses sociales. La MAMS de la Banque mondiale est un instrument utile pour chiffrer le coût des OMD, de même que pour évaluer ces arbitrages et l'incidence macroéconomique de l'affectation de l'augmentation de l'aide ou d'autres ressources à la réalisation des OMD. Les simulations faites pour le Ghana laissent penser que l'objectif relatif à la pauvreté et les autres principaux OMD pourraient être atteints en conjuguant une forte hausse des ressources extérieures à une meilleure efficacité de leur utilisation; mais il en ressort aussi qu'une croissance

Graphique 2.5. Ghana — Total des financements extérieurs officiels, 2005–09

(Pourcentage du PIB)



Sources : autorités ghanéennes; estimations des services du FMI.

¹⁵Voir FMI (2007a).

plus forte de la productivité serait nécessaire pour atténuer le risque potentiel de syndrome hollandais.

Malawi — Stabilisation macroéconomique et création d'un espace budgétaire¹⁶

Au Malawi, l'espace budgétaire s'est contracté en 1999/2000 et 2003/04 en raison d'une dégradation rapide de la situation macroéconomique causée par les dépassements de crédits budgétaires et par des chocs externes¹⁷. Les dérapages budgétaires étaient surtout dus à l'élaboration et à l'exécution inadéquates de la loi de finances, ainsi qu'aux renflouements répétés d'entités parapubliques et aux chocs climatiques. Les lacunes de la gestion des finances publiques ont provoqué le retrait d'une partie des appuis budgétaires extérieurs. Lorsque l'État a fait appel à des financements intérieurs, les taux d'intérêt et l'inflation ont augmenté, déclenchant une spirale de recours sans cesse croissant au financement intérieur, de hausse des taux d'intérêt, d'aggravation du déficit budgétaire et de détérioration de la dynamique de la dette publique. La dette a été portée à 18 % du PIB durant l'exercice 2003/04, contre 6½ % en 1999/2000, les intérêts y afférents représentant 6½ % du PIB (près d'un tiers des dépenses publiques primaires). Le financement extérieur est tombé de 10 % du PIB en 1999/2000 à 3½ % en 2002/03. L'espace budgétaire a été ramené de 27 à 23½ % du PIB, de 1999/2000 à 2003/04.

À la mi-2004, les autorités ont engagé un programme ambitieux, jusqu'à présent couronné de succès, pour rétablir la stabilité macroéconomique. L'orthodoxie financière a été renforcée et les résultats budgétaires se sont améliorés malgré la grave crise alimentaire de 2005. Les besoins de financement intérieur ont donc diminué, ce qui a permis une baisse du ratio de la dette intérieure (de 18 % du PIB en 2003/04 à 14½ % en 2005/06), de l'inflation et des taux d'intérêt réels.

La stabilisation macroéconomique a accru l'espace budgétaire en allégeant les charges d'intérêts et en

permettant de mobiliser l'aide extérieure. Les versements au titre d'intérêts sur la dette interne ont diminué de 2 points de PIB de 2003/04 à 2005/06. Le retour de la stabilité économique et un choc climatique grave en 2005/06 ont incité les bailleurs à augmenter leur concours de 4½ points de PIB. Des facteurs exogènes — regain de la production de tabac en 2004 et récoltes exceptionnelles en 2006 — ont également apporté une contribution en stimulant l'activité économique et les recettes publiques. Dans ces conditions, et malgré une forte réduction des financements intérieurs (en baisse de 5½ % du PIB), l'espace budgétaire a augmenté de plus de 3 points de PIB et les dépenses en faveur des pauvres ont augmenté dans les mêmes proportions (tableau 2.4). Le Malawi a atteint le point d'achèvement dans le cadre de l'initiative PPTE en août 2006 et a été admis, depuis lors, à bénéficier de l'IADM.

Pourtant, des faiblesses macroéconomiques persistent. Le taux d'intérêt réel sur les prêts contractés par l'État — estimé à plus de 7 % — est élevé; compte tenu du niveau encore élevé de la dette intérieure, les charges d'intérêts absorbent une part importante du budget national. Si le taux de change nominal a été plutôt stable récemment vis-à-vis du dollar EU, les réserves de change brutes de la Banque centrale ne représentaient qu'un mois et demi d'importations à la fin 2006; le pays peut donc être vulnérable à des chocs exogènes.

L'objectif budgétaire à moyen terme de la stratégie de développement et de croissance du Malawi (SDCM) est de maintenir la discipline, tout en conciliant les dépenses de développement avec les dépenses sociales. Il s'agit notamment d'abaisser progressivement le ratio dette intérieure/PIB. L'enveloppe de dépenses prévue dans cette stratégie résulte aussi de la stabilité prévue du ratio recettes publiques/PIB et d'un léger tassement (encore que partant d'un niveau élevé) du ratio dons/PIB. Les autorités entendent améliorer la ventilation des ressources par secteur en respectant un équilibre entre les dépenses propices à la croissance

¹⁶Stanislaw Maliszewski est l'auteur de cette partie.

¹⁷L'exercice budgétaire va de juillet à juin.

Tableau 2.4. Malawi — Sources et emplois de l'espace budgétaire
(Pourcentage du PIB)

	1999/00	2000/01	2001/02	2002/03	2003/04	2004/05	2005/06	Variation 2004-06
Sources de l'espace budgétaire	26,9	29,1	25,4	22,5	23,3	24,8	26,6	3,3
Contribution intérieure	16,7	17,0	20,0	18,9	15,4	14,8	14,2	-1,1
Recettes publiques	16,9	18,8	17,0	14,4	16,4	18,2	17,9	1,5
Intérêts sur la dette intérieure	-2,3	-3,0	-3,9	-4,0	-6,6	-5,3	-3,9	2,7
Financement (net)	2,1	1,2	6,9	8,5	5,6	1,9	0,2	-5,3
Contribution extérieure	10,2	12,1	5,4	3,6	7,9	10,0	12,4	4,4
Dons	5,4	7,2	4,6	4,1	7,7	7,3	10,6	2,8
Financement (net)	4,8	4,9	0,8	-0,5	0,2	2,7	1,8	1,6
Emplois de l'espace budgétaire	26,9	29,1	25,4	22,5	23,3	24,8	26,6	3,3
Salaires	4,7	5,2	6,8	5,0	4,7	5,5	5,3	0,5
Autres dépenses courantes	11,7	13,8	11,4	12,2	10,5	11,4	14,5	4,0
Dépenses de développement	10,4	10,1	7,2	5,4	8,0	8,0	6,8	-1,2
<i>Pour mémoire</i>								
Dépenses de lutte contre la pauvreté		3,3	5,4	4,0	4,4	6,5	8,1	3,8

Source : calculs établis par les services du FMI.

(agriculture et sécurité alimentaire, irrigation et exploitation des ressources hydrauliques, développement des infrastructures de transport, production et distribution de l'énergie, développement rural) et les dépenses sociales (prévention et gestion des désordres nutritionnels et du VIH/SIDA). L'amélioration de la gestion du budget, de la solde et de l'efficacité intrasectorielle des dépenses peut effectivement créer aussi un espace budgétaire. L'examen des dépenses publiques effectué récemment par la Banque mondiale fait état d'un potentiel de gains d'efficacité significatifs sur les dépenses d'éducation, de santé, de nutrition et d'infrastructure.

L'important assainissement budgétaire envisagé aiderait le Malawi à réduire sa dette intérieure. Ceci permettrait de réduire les vulnérabilités, d'élargir l'espace budgétaire en réduisant les charges d'intérêts et de favoriser le développement du secteur privé. Bien que la stratégie exige du Malawi qu'il diffère certaines dépenses de développement et à caractère social, elle apparaît optimale :

- La diminution de la dette mettrait l'État à l'abri des chocs exogènes. Eu égard à

l'exiguïté du marché financier intérieur et aux faibles possibilités d'emprunt extérieur, les autorités éprouveraient des difficultés à mobiliser des fonds en cas de choc afférent au climat ou au financement extérieur. L'abaissement de son endettement lui permettrait de disposer d'un volant de sécurité en favorisant l'accumulation des réserves de change.

- La réduction du besoin de financement net de l'État pourrait faire baisser plus encore les taux d'intérêt en abaissant la prime de risque. Pérenniser la stabilité macroéconomique serait aussi un signal positif envoyé aux donateurs, garant de flux d'aide plus prévisibles.
- Une augmentation mesurée des dépenses pourrait contribuer à en améliorer la qualité. L'analyse des dépenses publiques effectuée par la Banque mondiale montre que cette amélioration est indispensable pour accélérer la croissance et se rapprocher des OMD.

- La baisse des taux d'intérêt faciliterait sans doute les investissements du secteur privé.

Améliorer l'efficacité en renforçant la gestion des finances publiques constitue aussi une priorité. Le Malawi a systématiquement amélioré l'exécution et la gestion globale du budget. Le gouvernement a récemment établi un plan d'action complet qui relie entre eux et hiérarchise (point important) les impératifs de gestion des finances publiques. Les réformes engagées visent à affiner les procédures budgétaires pour que le gouvernement puisse mettre en œuvre sa politique budgétaire de manière fiable. L'étape suivante de l'amélioration de la gestion des finances publiques, objet d'un regain d'attention, a trait au renforcement de l'efficacité de la programmation budgétaire stratégique.

Rwanda — Création d'un espace budgétaire pour les dépenses prioritaires¹⁸

De 2000 à 2006, le Rwanda a réussi à dégager un espace budgétaire (9,1 % du PIB) en :

- Portant le ratio des recettes publiques au PIB de 9,7 à 15,1 %, grâce à une refonte de la politique fiscale et aux améliorations apportées à l'administration fiscale, notamment la création de l'unité chargée des grandes entreprises.
- Réduisant les dépenses non prioritaires, comme les crédits militaires (1,2 % du PIB), tout en redéployant et en augmentant les ressources affectées aux opérations de maintien de la paix au Soudan et aux services essentiels. Il s'agit de la démobilisation des rebelles, de l'aide aux survivants du génocide, de l'approvisionnement alimentaire des prisons et de la réinsertion.

Ceci a permis un quasi triplement des dépenses de lutte contre la pauvreté, passées de 4 % du PIB en 2000 à 11 % en 2006, et une réorientation des

dépenses non prioritaires vers l'appui aux services sociaux (tableau 2.5). Le Rwanda ayant besoin d'un espace budgétaire accru pour remédier aux graves insuffisances en infrastructures, d'augmenter les rendements agricoles et de progresser vers la réalisation des OMD, les autorités entendent :

- Recourir, à court et à moyen terme, à des financements externes, sachant qu'il n'est guère possible d'accentuer la pression fiscale à brève échéance (graphique 2.6a). Les perspectives d'un relèvement de l'aide sous forme de dons sont encourageantes, mais des incertitudes subsistent quant au calendrier et au montant des décaissements à ce titre. Pour assurer la viabilité de la dette — le risque de surendettement du Rwanda étant considéré comme élevé selon le dispositif conjoint Banque mondiale–FMI d'évaluation de la viabilité de la dette — le financement devrait prendre surtout la forme de dons.
- Augmenter progressivement, sur le long terme, l'effort de recouvrement des recettes (graphique 2.6b). Les autorités envisagent un élargissement de la base d'imposition, à mesure que la croissance et la monétisation de l'économie se renforceront. Cela aiderait beaucoup le Rwanda à financer son développement et rendrait la couverture des dépenses courantes moins tributaire de l'aide.
- Réformer la fonction publique et la gestion des finances publiques. Les autorités reconnaissent que ces mesures sont importantes pour remédier aux contraintes de capacité, en particulier à l'échelle des collectivités locales, améliorer l'efficacité et faire en sorte que l'emploi des fonds soit conforme aux objectifs visés.

Le défi majeur est de formuler un programme de dépenses qui corresponde aux objectifs de croissance du Rwanda et aux OMD, tout en maintenant la stabilité macroéconomique. Des pressions pourraient s'exercer sur le taux de change réel, en fonction des décisions de dépenses et

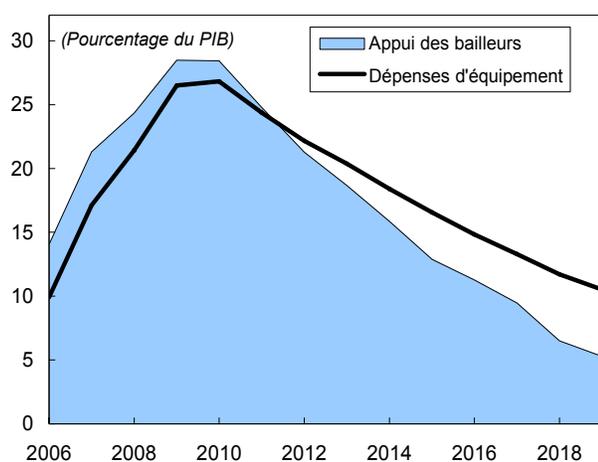
¹⁸Les auteurs de cette partie sont Stella Kaendera et Wayne Mitchell.

Tableau 2.5. Rwanda — Sources et emplois de l'espace budgétaire
(Pourcentage du PIB)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	Variation 2000-06
Sources de l'espace budgétaire	18,5	20,3	22,1	22,9	25,4	27,6	26,8	8,3
Contribution intérieure	7,9	7,3	11,9	13,3	9,7	11,5	13,2	5,3
Recettes publiques	9,7	11,4	12,3	13,5	13,9	15,1	15,1	5,4
Intérêts sur la dette intérieure	-0,3	-0,2	-0,3	-0,4	-0,4	-0,4	-0,6	-0,3
Financement (net)	-1,6	-4,0	-0,2	0,2	-3,8	-3,3	-1,3	0,2
Contribution extérieure	10,6	13,0	10,2	9,5	15,7	16,1	13,6	3,0
Dons	9,7	8,2	7,2	8,1	11,9	14,1	12,2	2,5
Financement (net)	1,0	4,8	3,1	1,5	3,8	2,1	1,4	0,4
Emplois de l'espace budgétaire	18,5	20,3	22,1	22,9	25,4	27,6	26,8	8,3
Salaires	5,2	5,2	4,9	4,9	4,6	4,3	4,5	-0,7
Autres dépenses courantes	7,4	8,5	12,2	12,4	12,3	13,2	13,7	6,3
Dépenses de développement	6,0	6,6	4,9	5,6	8,5	10,1	8,6	2,7
<i>Pour mémoire</i>								
Dépenses de lutte contre la pauvreté	4,0	5,3	6,2	6,9	7,5	10,0	10,7	6,7

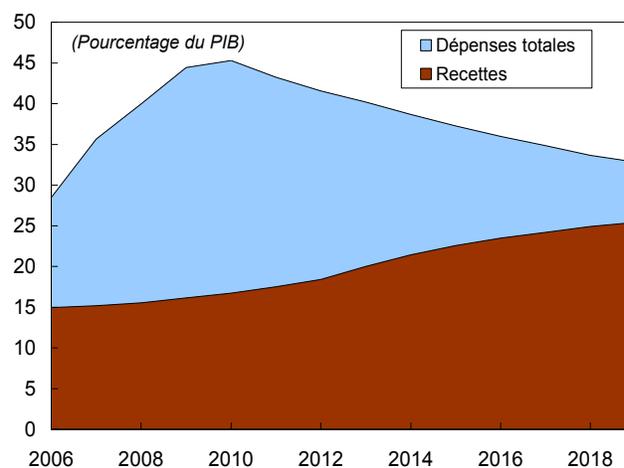
Source : calculs établis par les services du FMI.

Graphique 2.6a. Rwanda — Aide et dépenses d'équipement
La hausse de l'aide sera d'abord consacrée aux grands projets d'infrastructure, puis à des dépenses courantes...



Source : calculs établis par les services du FMI.

Graphique 2.6b. Rwanda — Recettes et dépenses publiques
...mais sera finalement remplacée par l'augmentation des recettes publiques.



Source : calculs établis par les services du FMI.

d'absorption qui seront prises par le gouvernement. Une coordination étroite des politiques budgétaire, monétaire et de change s'imposera pour y faire face. À cet égard, le Rwanda devrait :

- Accroître progressivement la demande intérieure de biens et de services pour minimiser les tensions inflationnistes, et renforcer l'absorption des dépenses en augmentant leur part d'importations. Ceci pourrait être réalisé en concentrant l'investissement public (à fort contenu d'importations) en début de période pour combler le retard en infrastructure et induire une réaction de l'offre. À long terme, l'investissement public diminuerait peu à peu pour faire plus de place à des dépenses sociales récurrentes.
- Stériliser les dépenses intérieures par des cessions de devises afin d'accroître l'absorption plutôt qu'émettre des titres de dette intérieure, ce qui risquerait d'évincer l'investissement privé.
- Améliorer la productivité du secteur exportateur pour amortir l'impact d'une appréciation du taux de change sur la compétitivité.
- Renforcer les institutions et les capacités de gestion en échelonnant mieux les réformes et la coordination des politiques sectorielles pour accroître l'efficacité par une meilleure coordination sur deux plans : avec les bailleurs, dans le sens d'une plus grande prévisibilité et d'une harmonisation de l'aide; avec les autres parties prenantes, en revoyant et en adaptant les objectifs de développement.

Tanzanie — Mobilisation des recettes publiques et de l'assistance des bailleurs¹⁹

En Tanzanie, l'espace budgétaire a été élargi tant par la mobilisation des ressources intérieures que par un surcroît d'aide extérieure. Les bailleurs de fonds ont été sensibles à l'ambitieux programme de réforme du

pays et à la prudence de la politique macroéconomique. La modernisation de la fiscalité a été au cœur des réformes, dans le cadre du passage de la Tanzanie à l'économie de marché ainsi que du renforcement de l'administration fiscale et du dispositif de gestion des finances publiques. Ces changements ont été menés à bien avec un important appui technique du FMI. Depuis 1999/2000 (l'exercice budgétaire va de juillet à juin), le succès de la politique économique a permis aux autorités de porter les dépenses publiques de 17,9 % du PIB à plus de 25 % en 2005/06, la croissance du PIB se situant en moyenne à 6 % par an (tableau 2.6).

La mobilisation des ressources intérieures a pu être renforcée grâce à la réforme de l'administration fiscale et à la modernisation de la fiscalité. La Tanzania Revenue Authority a été mise en place en 1996; les réformes qui ont suivi faisaient partie de deux plans successifs de cinq ans. Les avancées les plus importantes ont été la création et le renforcement de la Direction des grandes entreprises et la mise en place de la Direction des recettes intérieures, découlant de la fusion de la Direction de la TVA et de celle des impôts sur le revenu. La fusion a été accompagnée d'améliorations administratives, du renforcement des capacités d'audit et de l'intégration des réseaux informatiques. Le mode de fonctionnement et les politiques de la douane ont été modernisés, ce qui a permis d'améliorer le recouvrement des recettes et d'éliminer les entraves au commerce. Le nouveau système fiscal tanzanien repose sur un nombre limité d'impôts qui ont tous une assiette relativement large. La nouvelle loi régissant l'impôt sur le revenu a été adoptée en 2004, simplifiant les abattements, instaurant l'autoliquidation et allégeant l'administration des petits contribuables. En 2005, le seuil de la TVA a été doublé et son administration simplifiée. Ces réformes ont donné des résultats positifs; le recouvrement des recettes a fortement augmenté, en particulier au cours des trois dernières années. Les recettes fiscales ont dépassé 16 % du PIB sur l'exercice 2006/07.

¹⁹Les auteurs de cette section sont Robert Sharer et Alejandro Hajdenberg.

Tableau 2.6. Tanzanie — Sources et emplois de l'espace budgétaire
(Pourcentage du PIB)

	1999/00	2000/01	2001/02	2002/03	2003/04	2004/05	2005/06	Variation 2000–06
Sources de l'espace budgétaire	17,2	15,6	15,8	18,9	21,2	24,0	25,0	7,8
Contribution intérieure	11,9	11,4	10,8	11,2	11,8	13,8	15,6	3,7
Recettes publiques	11,3	12,0	11,8	12,1	12,7	13,3	14,0	2,8
Intérêts sur la dette intérieure	-1,2	-1,0	-0,7	-0,6	-0,6	-0,7	-0,9	0,2
Financement (net)	1,8	0,4	-0,3	-0,4	-0,3	1,1	2,5	0,7
Contribution extérieure	5,4	4,2	5,1	7,7	9,5	10,2	9,4	4,0
Dons	4,5	3,7	4,4	6,2	6,0	7,7	6,0	1,5
Financement (net)	0,9	0,5	0,7	1,6	3,4	2,6	3,4	2,5
Emplois de l'espace budgétaire	17,2	15,6	15,8	18,9	21,2	24,0	25,0	7,8
Salaires	4,2	4,0	3,9	4,0	4,0	4,1	4,3	0,2
Autres dépenses courantes	6,3	7,8	8,7	10,0	11,6	12,7	14,4	8,1
Dépenses de développement	6,7	3,8	3,3	5,0	5,6	7,1	6,3	-0,4
<i>Pour mémoire</i>								
Dépenses de lutte contre la pauvreté	6,0	6,4	8,6	9,5	9,6	12,6	12,8	6,8

Source : calculs établis par les services du FMI.

La gestion des finances publiques s'est aussi améliorée. Les réformes ont permis une utilisation plus efficace des ressources, dégagé des ressources publiques et attesté de la volonté de changement du pays, ce qui a mis les bailleurs dans de meilleures dispositions. En 1998, le gouvernement a lancé le Programme de réforme de la gestion des finances publiques afin de la rendre plus efficace en utilisant mieux les ressources publiques et en délimitant plus clairement les responsabilités. Depuis lors, des progrès significatifs ont été accomplis dans l'élaboration, l'exécution et le suivi du budget : un cadre de dépenses à moyen terme a été mis en place, de même qu'un système de gestion financière intégrée pour l'ensemble du secteur public et un compte unique du trésor. L'utilisation du système de répartition stratégique des crédits budgétaires pour l'élaboration du budget a permis d'aligner les dotations sur les priorités nationales de lutte contre la pauvreté. Un examen effectué en 2004 par les services du FMI et de la Banque mondiale a classé la Tanzanie en tête de 26 PPTE pour la qualité du système de gestion de la dépense publique, bien que des progrès restent à faire.

En appui à ces réformes, les bailleurs ont considérablement accru leur aide à la Tanzanie. La

somme des financements concessionnels et dons extérieurs est passée de 6 % du PIB en 1999/2000 à 11,3 % pour 2007/08. Les dépenses financées sur ressources extérieures ont gagné en efficacité, l'aide étant de plus en plus transmise par le biais du système de gestion des finances publiques, sous forme d'appuis budgétaires non liés ou de crédits affectés à des activités spécifiques. En outre, la Tanzanie a lancé des initiatives pour mieux coordonner l'aide extérieure.

Les bailleurs ont aussi créé un espace budgétaire en accordant un allègement de dette substantiel. La Tanzanie a atteint le point d'achèvement dans le cadre de l'initiative PPTE en 2001; à cette date, sa dette avait diminué de 54 % en valeur actualisée nette (sans compter les compléments d'allègement à titre bilatéral), ce qui la rendait de nouveau viable. En flux, les économies sur le service de la dette ont représenté en moyenne à peu près 1 % du PIB par an de 1999/2000 à 2005/06. Plus récemment, les allègements annuels au titre de l'IADM ont atteint plus de 1 % du PIB pour la période 2006/07–2007/08.

L'augmentation des ressources a permis d'accroître régulièrement les dépenses publiques. C'est l'essence

de la stratégie tanzanienne de réduction de la pauvreté, dont la traduction la plus récente est la MKUKUTA; les dépenses publiques consacrées aux priorités MKUKUTA ont été estimées à 12¾ % du PIB sur l'exercice 2005/06 contre 6 % en 1999/2000²⁰.

Grâce à la croissance rapide des recettes publiques et à l'aide extérieure, l'État n'a quasiment pas eu recours au financement budgétaire intérieur et il n'y a pas eu d'effet d'éviction de l'activité du secteur privé²¹. De ce fait, le crédit au secteur privé a fortement progressé; l'augmentation des dépenses de lutte contre la pauvreté n'a donc pas compromis les bénéfices que la Tanzanie a tiré de la réduction du chiffres de l'inflation à quelques unités (contre 30 % environ avant que le programme de réformes ne porte ses fruits).

Ouganda — Création d'un espace budgétaire par le renforcement de l'administration fiscale²²

En Ouganda, le maintien des bons résultats économiques dépend de l'amélioration des infrastructures du pays, de l'accès à l'éducation et aux soins de santé. Pays enclavé, l'Ouganda a un réseau routier et des chemins de fer en mauvais état, et les fournitures d'électricité sont insuffisantes, ce qui accroît les coûts de production et nuit à la compétitivité. Le pays est aussi en proie à une pénurie de personnel technique qualifié pour épauler une économie en croissance.

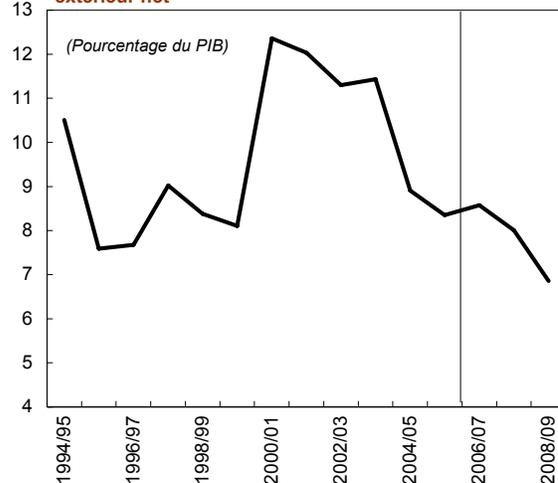
L'apport massif d'aides extérieures observé ces dernières années a permis d'agrandir l'espace budgétaire. Ces aides ont financé près de la moitié des dépenses publiques, fournissant ainsi les ressources nécessaires au développement (tableau 2.7). Les allègements au titre de l'initiative PPTE puis de l'IADM ont permis de maintenir la viabilité de la dette publique (le ratio dette/PIB s'établit à présent à 14 %).

²⁰La méthode de comptabilisation des dépenses prioritaires a été modifiée en 2005/06 lors de la mise en place de la MKUKUTA.

²¹À l'exception de 2005/06, où une grave sécheresse a entraîné un certain nombre de coupures d'électricité.

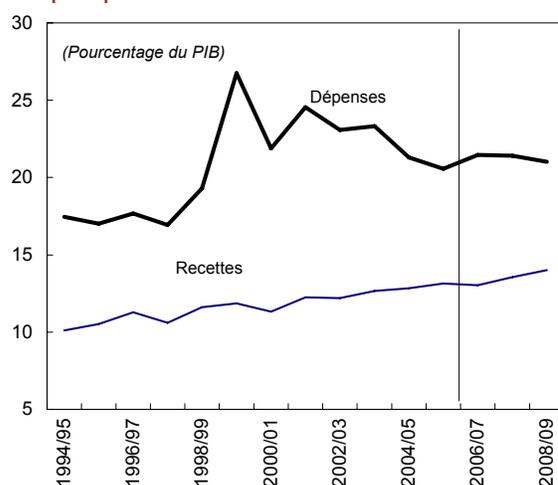
²²L'auteur de cette partie est Dmitry Gershenson.

Graphique 2.7. Ouganda — Flux de financement extérieur net



Source : estimations et projections des services du FMI.

Graphique 2.8. Ouganda — Dépenses et recettes publiques



Source : estimations et projections des services du FMI.

Cette source d'espace budgétaire s'épuise, alors que le besoin de crédits budgétaires pour le financement du développement reste grand. Les nouveaux engagements des bailleurs n'ont pas été à la mesure des besoins du pays. Le gouvernement veut en outre réduire davantage la dépendance nationale à l'égard des bailleurs, pour contenir les pressions sur le taux de change résultant des cessions de devises dans un but de stérilisation et favoriser une croissance tirée par le secteur privé. L'investissement public dans les infrastructures, l'éducation et la santé n'en demeurent pas moins essentiels, les investissements privés étant encore modiques. Le principal moyen

Tableau 2.7. Ouganda — Sources et emplois de l'espace budgétaire
(Pourcentage du PIB)

	2000/01	2001/02	2002/03	2003/04	2004/05	2005/06	Variation 2001-06
Sources de l'espace budgétaire	21,7	21,9	21,5	20,4	19,6	18,7	-3,0
Contribution intérieure	10,6	10,8	11,0	9,7	11,3	10,9	0,2
Recettes publiques	11,3	12,2	12,2	12,7	12,8	13,2	1,8
Intérêts sur la dette intérieure	-0,6	-0,9	-1,0	-1,5	-1,1	-1,1	-0,5
Financement (net)	-0,1	-0,5	-0,2	-1,5	-0,5	-1,2	-1,1
Contribution extérieure	11,0	11,1	10,4	10,7	8,3	7,8	-3,3
Dons	7,9	7,0	6,5	9,0	7,9	6,6	-1,3
Financement (net)	3,2	4,1	3,9	1,7	0,4	1,2	-2,0
Emplois de l'espace budgétaire	21,7	21,9	21,5	20,4	19,6	18,7	-3,0
Salaires	4,4	5,4	5,2	5,2	5,1	5,0	0,7
Autres dépenses courantes	5,8	7,1	6,7	7,0	6,4	6,5	0,7
Dépenses de développement	9,4	9,6	9,4	8,3	7,8	7,2	-2,2
Autres ¹	2,1	-0,1	0,2	0,0	0,2	-0,1	-2,2
<i>Pour mémoire</i>							
Dépenses de lutte contre la pauvreté	4,2	5,8	5,5	5,5	5,1	5,0	1,6

Source : calculs établis par les services du FMI.

¹ Prêts nets et remboursements d'arriérés au titre de la dette intérieure inclus.

envisagé pour créer un espace budgétaire est d'augmenter le ratio des recettes publiques au PIB grâce à l'amélioration de l'administration fiscale. À 13 % du PIB, les recettes publiques de l'Ouganda sont faibles comparées à ses voisins et à la moyenne de l'Afrique subsaharienne. Toutefois, compte tenu de l'étroitesse de la base d'imposition, une nouvelle majoration du barème de l'impôt n'est pas une option viable. C'est pourquoi l'Uganda Revenue Authority table sur des progrès de l'administration et des gains de productivité pour porter le produit de la fiscalité à 16 % du PIB environ sur les cinq prochaines années (voir encadré 2.2). Repenser l'ordre de priorité des dépenses et les rendre plus efficaces permettra d'accroître davantage l'espace budgétaire :

- *Recadrage des priorités.* Le cadre budgétaire à moyen terme privilégie le développement rural (amélioration des services financiers et de commercialisation agricoles), l'éducation (technologies de

l'information) et les infrastructures (projets routiers et d'électrification).

- *Efficacité.* Le système ougandais de gestion des finances publiques a satisfait à 9 des 16 repères prévus pour l'examen de la situation des PPTE effectué conjointement par le FMI et la Banque mondiale en 2004; mais il pâtit de dotations insuffisantes et d'une trop grande dépendance à l'égard des collectifs budgétaires. Cela a entraîné des changements imprévus dans la composition des dépenses et l'accumulation d'arriérés de paiement. L'État ougandais entend renforcer ses mécanismes de suivi et d'évaluation, tout en améliorant les prestations des services publics. Ce dernier aspect revêt une importance particulière dans la mesure où la principale contrainte tient souvent à la faible capacité de mise en œuvre des projets d'investissement public, plutôt qu'aux financements.

Encadré 2.2. La réforme de l'administration fiscale ougandaise

En 1992, les services fiscaux ont été constitués en agence semi-autonome. En 2004, ils avaient réussi à faire passer le ratio recettes publiques/PIB de 7 à 12 %, mais les progrès ont été ralentis par une concentration insuffisante sur les gros contribuables, une informatisation inadéquate et la corruption perçue.

Amorcées en 2004, les réformes ont renforcé la gouvernance et la gestion, mis fin à l'image négative de l'administration dans le public, lancé un service dédié aux gros contribuables et informatisé. Elles ont eu de bons résultats; le ratio recettes/PIB s'est élevé à 13 % en dépit d'une crise aiguë dans le secteur de l'électricité. Pour porter ce ratio à l'objectif actuel de 16 %, il faudra: i) adopter les méthodes d'une administration fiscale moderne, notamment en ce qui concerne l'enregistrement des contribuables; centraliser les données sur les contribuables et les transactions; effectuer plus souvent des contrôles et partager les informations sur les échanges extérieurs avec d'autres pays de la région; ii) durcir les dispositions applicables aux petits et moyens contribuables.

La nouvelle stratégie ougandaise de gestion de la dette traite l'aspect intertemporel de l'espace budgétaire. Elle fixe les principes généraux de la politique d'emprunts extérieurs et intérieurs; ainsi, elle n'autorise que les prêts concessionnels destinés à l'appui budgétaire et aux projets d'infrastructures essentielles (électricité, transport et eau); elle impose aussi des limites strictes à la garantie des prêts. Enfin, elle est conçue pour améliorer la gestion des dépenses et éviter les arriérés de paiement, qui risquent de réduire l'espace budgétaire.

Plusieurs facteurs compliquent la création et le maintien d'un espace budgétaire en Ouganda. Les capacités de recouvrement de l'impôt sont limitées

par la structure de l'économie qui est largement informelle et dans laquelle l'agriculture est prédominante (40 % du PIB). Dans le proche avenir, l'État devra consacrer 0,5 % environ du PIB par an, aux subventions à la production d'électricité. La récente annonce d'incitations à l'investissement (allègements fiscaux pour les exportateurs) ne devrait pas être trop coûteuse (0,1 % du PIB environ par an), mais pourrait créer des failles qui seraient préjudiciables au recouvrement de l'impôt. L'accroissement de l'espace budgétaire en Ouganda sera subordonné à la résolution de la crise énergétique et à l'augmentation de la contribution des secteurs tertiaire et secondaire à la croissance du PIB.

Appendice

Tableau A1. Classement des pays subsahariens par groupe

Pays exportateurs de pétrole	Pays à revenu intermédiaire	Pays à faible revenu	États fragiles
Angola	Afrique du Sud	Bénin	Burundi
Cameroun	Botswana	Burkina Faso	Comores
Congo, République du	Cap-Vert	Éthiopie	Congo, Rép. dém. du
Gabon	Lesotho	Ghana	Côte d'Ivoire
Guinée équatoriale	Maurice	Kenya	Erythrée
Nigéria	Namibie	Madagascar	Gambie
Tchad	Seychelles	Malawi	Guinée
	Swaziland	Mali	Guinée-Bissau
		Mozambique	Libéria
		Niger	Rép. Centrafricaine
		Ouganda	São Tomé-et-Príncipe
		Rwanda	Sierra Leone
		Sénégal	Togo
		Tanzanie	Zimbabwe
		Zambie	

Tableau A2. Déficits budgétaires primaires non pétroliers, 2002–07

(Pourcentage du PIB non pétrolier)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Angola	83,3	69,9	61,1	60,9	50,3	52,6
Cameroun	0,5	0,5	2,7	0,0	-30,3	1,6
Gabon	16,7	8,9	9,1	17,5	18,0	11,6
Guinée équatoriale	41,2	47,5	81,7	83,2	92,2	75,0
Nigéria	21,1	34,6	36,4	42,8	45,5	41,8
République du Congo	39,7	28,2	28,6	30,9	53,1	47,7
Tchad	5,3	6,7	8,9	8,8	17,5	24,0
Moyenne (non pondérée)	32,6	32,3	38,2	40,9	35,1	36,5

Source : base de données du Département Afrique.

Note : le signe (-) indique un excédent.

Appendice statistique

Les estimations et projections utilisées dans ce rapport reposent sur les données fournies par les départements géographiques, au 1^{er} octobre 2007. Les projections correspondent aux estimations établies par les services du FMI. La base de données couvre les 44 pays qui relèvent du Département Afrique : l'Érythrée, le Libéria et le Zimbabwe en sont exclus en raison des carences des données disponibles. Les autres données correspondent à celles qui ont servi pour l'édition

d'octobre 2007 des *Perspectives de l'économie mondiale*. Elles obéissent, dans toute la mesure du possible, aux méthodes statistiques internationalement reconnues; toutefois, le choix des variables peut être déterminé par des définitions spécifiques à un pays donné. Le champ et les définitions des données ne sont donc pas toujours comparables d'un pays à l'autre. De manière plus générale, plusieurs pays n'ont pas les capacités nécessaires pour produire des données de grande qualité.

Afrique subsaharienne — Groupes de pays¹

Pays à forte intensité de ressources		Pays à faible intensité de ressources	
Pétrolières	Non pétrolières	Côtiers	Enclavés
Angola	Botswana	Afrique du Sud	Burkina Faso *
Cameroun *	Côte d'Ivoire	Bénin *	Burundi
Congo, Rép. du	Guinée	Cap-Vert	Congo, Rép. dém. du
Gabon	Namibie	Comores	Éthiopie *
Guinée équatoriale	São Tomé-et-Príncipe	Gambie	Lesotho
Nigéria	Sierra Leone *	Ghana *	Malawi *
Tchad	Zambie *	Guinée-Bissau	Mali *
		Kenya	Niger *
		Madagascar *	Ouganda *
		Maurice	République Centrafricaine
		Mozambique *	Rwanda *
		Sénégal *	Swaziland
		Seychelles	Zimbabwe
		Tanzanie *	
		Togo	

Note : L'astérisque (*) signale les pays qui ont atteint le point d'achèvement de l'initiative PPTTE renforcée et remplissent les conditions requises pour bénéficier d'un allègement de dette au titre de l'IADM.

¹Les pays sont regroupés selon la classification adoptée par Collier et O'Connell (2006), qui montrent que l'effet de la richesse en ressources ne dépend pas de la situation géographique et qui classent donc tous les pays de l'Afrique subsaharienne en fonction de leur richesse en ressources et de leur situation géographique. Un pays est dit à forte intensité de ressources si la rente qu'il tire des produits primaires dépasse 10 % de son PIB (si l'on applique ce critère, l'Afrique du Sud n'est pas considérée comme étant à forte intensité de ressources). Sur le plan géographique, les pays sont classés en deux catégories selon qu'ils disposent d'un accès à la mer (pays côtiers) ou en sont privés (pays enclavés).

Données et conventions

Pour les tableaux AS1–2, AS7, AS21 et AS22, les chiffres composites des groupes de pays correspondent à la moyenne arithmétique des données de chaque pays, pondérée par le PIB calculé à parité de pouvoir d'achat (PPA) et

exprimé en pourcentage du PIB du groupe de pays considéré. Les pondérations afférentes à la PPA sont tirées de la base de données des *Perspectives*.

Pour les tableaux AS3–4, AS6, AS8–12, AS14–20 et AS23–25, les chiffres composites des groupes de pays correspondent à la moyenne arithmétique des données de chaque pays, pondérée par le PIB

converti en dollars EU aux taux de change du marché et exprimé en pourcentage du PIB du groupe considéré.

Pour le tableau AS5, les chiffres composites des groupes de pays correspondent à la moyenne géométrique des données de chaque pays, pondérée par le PIB calculé à parité de pouvoir d'achat et exprimé en pourcentage du PIB du groupe de pays considéré. Les pondérations afférentes à la PPA sont tirées de la base de données des *Perspectives*.

Pour le tableau AS13, les chiffres composites des groupes de pays correspondent à la moyenne géométrique des données de chaque pays,

pondérée par le PIB converti en dollars EU aux taux de change du marché et exprimé en pourcentage du PIB du groupe de pays considéré.

Les sigles suivants sont utilisés dans les tableaux statistiques : UEMOA pour l'Union économique et monétaire ouest-africaine; CEMAC pour la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale; EAC-5 pour la Communauté de l'Afrique de l'Est²³; SADC pour la Communauté de développement de l'Afrique australe; COMESA pour le Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe.

Liste des tableaux

AS1. Croissance du PIB réel	47
AS2. Croissance du PIB réel, hors pétrole	48
AS3. Croissance du PIB réel par habitant	49
AS4. PIB réel par habitant	50
AS5. Prix à la consommation	51
AS6. Investissement total	52
AS7. Épargne intérieure	53
AS8. Solde budgétaire global, dons compris	54
AS9. Solde budgétaire global, hors dons	55
AS10. Recettes publiques, hors dons	56
AS11. Dépenses publiques	57
AS12. Masse monétaire au sens large	58
AS13. Expansion de la masse monétaire au sens large	59
AS14. Créances sur le secteur privé non financier	60
AS15. Exportations de biens et de services	61
AS16. Importations de biens et de services	62
AS17. Balance commerciale	63
AS18. Solde extérieur courant, dons compris	64
AS19. Solde extérieur courant, hors dons	65
AS20. Dons officiels	66
AS21. Taux de change effectifs réels	67
AS22. Taux de change effectifs nominaux	68
AS23. Dette extérieure envers des créanciers publics	69
AS24. Termes de l'échange	70
AS25. Réserves	71

²³Les données historiques de l'EAC-5 comprennent le Rwanda et le Burundi, qui ont adhéré en 2007.

Tableau AS1. Croissance du PIB réel							
<i>(Pourcentages)</i>							
	1997-2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Pays exportateurs de pétrole	3,8	7,4	8,4	7,7	5,7	7,6	10,6
Hors Nigéria	5,4	4,5	11,4	8,2	6,0	10,6	12,5
Angola	4,9	3,3	11,2	20,6	18,6	23,1	27,2
Cameroun	4,5	4,0	3,7	2,0	3,8	3,8	5,3
Congo, Rép. du	2,7	0,8	3,5	7,8	6,1	3,7	7,3
Gabon	0,0	2,4	1,1	3,0	1,2	4,8	4,2
Guinée équatoriale	44,8	11,6	31,7	6,7	-5,2	10,1	8,1
Nigéria	2,5	10,7	6,0	7,2	5,6	4,3	8,0
Tchad	5,2	14,7	33,6	7,9	0,5	1,5	4,1
Pays à revenu intermédiaire	2,9	3,2	4,9	4,9	4,8	4,7	4,2
Hors Afrique du Sud	5,2	4,2	5,2	3,6	3,8	4,7	4,8
Afrique du Sud	2,7	3,1	4,8	5,1	5,0	4,7	4,2
Botswana	7,8	6,2	6,3	3,8	2,6	5,0	5,2
Cap-Vert	7,8	4,7	4,4	5,8	6,5	6,9	7,5
Lesotho	1,6	2,7	4,2	2,9	7,2	4,9	5,2
Maurice	5,0	3,8	4,7	3,1	3,5	4,7	4,7
Namibie	3,9	3,5	6,6	4,2	4,6	4,8	4,6
Seychelles	3,3	-5,9	-2,9	1,2	5,3	6,1	5,9
Swaziland	2,9	2,9	2,1	2,3	2,1	1,0	1,0
Pays à faible revenu	4,3	3,9	6,6	6,7	6,4	6,9	7,0
Bénin	5,1	3,9	3,1	2,9	3,8	4,0	5,3
Burkina Faso	5,7	8,0	4,6	7,1	5,9	6,0	6,1
Éthiopie	3,4	-3,5	13,1	10,2	9,0	10,5	9,6
Ghana	4,3	5,2	5,6	5,9	6,2	6,3	6,9
Kenya	1,9	2,8	4,6	5,8	6,1	6,4	6,5
Madagascar	1,7	9,8	5,3	4,6	4,9	6,5	7,3
Malawi	1,6	4,2	5,0	2,3	7,9	5,5	5,2
Mali	5,0	7,2	2,4	6,1	5,3	5,2	4,8
Mozambique	9,1	7,9	7,5	6,2	8,5	7,0	7,0
Niger	3,6	4,5	-0,8	7,4	5,2	5,6	5,4
Ouganda	5,7	4,4	5,7	6,7	5,4	6,2	6,5
Rwanda	8,7	0,9	4,0	6,0	5,3	4,5	4,6
Sénégal	4,0	6,7	5,8	5,3	2,1	5,1	5,7
Tanzanie	4,9	5,7	6,7	6,7	6,2	7,1	7,5
Zambie	2,6	5,1	5,4	5,2	5,9	6,0	6,2
États fragiles	0,5	3,1	5,4	5,3	4,4	5,2	7,7
Zimbabwe compris	-0,5	-0,5	3,0	2,8	2,5	3,0	5,5
Burundi	1,6	-1,2	4,8	0,9	5,1	3,5	5,8
Comores	2,7	2,5	-0,2	4,2	1,2	1,0	3,0
Congo, Rép. dém. du	-2,8	5,8	6,6	6,5	5,1	6,5	8,4
Côte d'Ivoire	1,0	-1,7	1,6	1,8	0,9	1,7	3,8
Erythrée	1,1	3,9	2,0	4,8	2,0	1,3	1,3
Gambie	4,3	6,9	7,0	5,1	6,5	7,0	6,0
Guinée	4,2	1,2	2,7	3,3	2,2	1,5	5,1
Guinée-Bissau	-2,1	-0,6	2,2	3,2	2,7	2,5	2,1
Libéria	...	-31,3	2,6	5,3	7,8	9,4	10,4
République Centrafricaine	2,7	-7,6	1,3	2,2	3,8	4,0	4,3
São Tomé-et-Principe	3,5	6,8	4,8	5,4	7,0	6,0	6,0
Sierra Leone	3,8	9,5	7,4	7,3	7,4	7,4	7,0
Togo	0,1	5,2	2,3	1,2	2,0	2,9	3,5
Zimbabwe	-2,7	-10,4	-3,8	-5,3	-4,8	-6,2	-4,5
Afrique subsaharienne	3,3	4,3	6,2	6,1	5,5	6,2	6,9
Zimbabwe compris	3,1	4,0	6,0	5,9	5,4	6,0	6,7
Hors Afrique du Sud et Nigéria	4,1	3,9	7,4	6,5	5,8	7,4	8,2
Pays importateurs de pétrole	3,1	3,3	5,4	5,4	5,2	5,4	5,4
Hors Afrique du Sud	3,5	3,6	5,9	5,7	5,4	6,0	6,5
Zone franc	5,1	5,0	8,4	4,7	2,3	4,8	5,6
UEMOA	3,3	4,3	3,1	4,7	3,5	4,5	5,3
CEMAC	7,5	5,9	14,6	4,6	1,0	5,3	6,0
EAC-5	4,8	4,0	5,9	6,8	6,5	7,0	7,3
SADC	2,9	3,8	5,5	6,0	5,9	6,4	6,6
Union douanière d'Afrique australe	2,9	3,2	4,9	5,0	4,9	4,7	4,2
COMESA	2,8	2,6	7,6	8,4	7,9	9,7	10,7
Pays à forte intensité de ressources	4,2	6,8	8,1	7,3	5,6	7,3	10,2
Pétrolières	3,8	7,4	8,4	7,7	5,7	7,6	10,6
Non pétrolières	6,1	4,0	6,7	5,6	4,7	5,7	7,8
Pays à faible intensité de ressources	3,0	3,4	5,5	5,6	5,4	5,6	5,4
Pays côtiers	3,0	3,7	4,9	5,1	5,1	5,2	4,9
Pays enclavés	2,9	2,3	7,1	7,1	6,4	7,1	7,3
IADM	4,9	4,3	6,9	6,8	6,7	7,3	7,5
Régime de taux de change fixe	5,1	4,8	7,6	4,3	2,6	4,6	5,2
Régime de taux de change flottant	2,9	4,2	5,8	6,5	6,1	6,4	7,2

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (1^{er} octobre 2007) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (1^{er} octobre 2007).

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES RÉGIONALES : AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Tableau AS2. Croissance du PIB réel, hors pétrole (Pourcentages)							
	1997-2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Pays exportateurs de pétrole	7,6	4,7	7,0	7,1	10,6	13,6	11,4
Hors Nigéria	9,9	5,2	6,9	5,6	12,1	18,5	15,1
Angola	7,9	7,8	10,0	1,0	29,8	32,4	25,5
Cameroun	5,2	4,9	4,9	2,9	3,5	4,4	5,2
Congo, Rép. du	2,8	5,4	5,0	5,4	5,8	6,5	6,5
Gabon	2,4	0,9	1,8	4,3	4,9	6,0	4,7
Guinée équatoriale	28,5	11,7	20,0	23,1	12,1	43,2	30,6
Nigéria	4,4	4,4	7,4	8,6	9,4	8,0	7,0
Tchad	4,6	6,0	2,1	11,0	4,4	3,6	4,3
Pays à revenu intermédiaire	2,9	3,2	4,9	4,9	4,8	4,7	4,2
Hors Afrique du Sud	5,2	4,2	5,2	3,6	3,8	4,7	4,8
Afrique du Sud	2,7	3,1	4,8	5,1	5,0	4,7	4,2
Botswana	7,8	6,2	6,3	3,8	2,6	5,0	5,2
Cap-Vert	7,8	4,7	4,4	5,8	6,5	6,9	7,5
Lesotho	1,8	2,7	4,2	2,9	7,2	4,9	5,2
Maurice	5,0	3,8	4,7	3,1	3,5	4,7	4,7
Namibie	3,9	3,5	6,6	4,2	4,6	4,8	4,6
Seychelles	3,3	-5,9	-2,9	1,2	5,3	6,1	5,9
Swaziland	2,9	2,9	2,1	2,3	2,1	1,0	1,0
Pays à faible revenu	4,3	4,2	6,6	6,7	6,4	6,9	7,0
Bénin	5,1	3,9	3,1	2,9	3,8	4,0	5,3
Burkina Faso	5,7	8,0	4,6	7,1	5,9	6,0	6,1
Éthiopie	3,4	-3,5	13,1	10,2	9,0	10,5	9,6
Ghana	4,3	5,2	5,6	5,9	6,2	6,3	6,9
Kenya	1,9	2,8	4,6	5,8	6,1	6,4	6,5
Madagascar	1,7	9,8	5,3	4,6	4,9	6,5	7,3
Malawi	1,6	4,2	5,0	2,3	7,9	5,5	5,2
Mali	5,0	7,2	2,2	6,4	6,7	5,8	5,3
Mozambique	9,1	7,9	7,5	6,2	8,5	7,0	7,0
Niger	3,6	15,4	-0,8	7,4	5,2	5,6	5,4
Ouganda	5,7	4,4	5,7	6,7	5,4	6,2	6,5
Rwanda	8,7	0,9	4,0	6,0	5,3	4,5	4,6
Sénégal	4,0	6,7	5,8	5,3	2,1	5,1	5,7
Tanzanie	4,9	5,7	6,7	6,7	6,2	7,1	7,5
Zambie	2,6	5,1	5,4	5,2	5,9	6,0	6,2
États fragiles	0,5	3,0	5,3	5,1	4,2	5,4	7,5
Zimbabwe compris	-0,5	-0,6	3,0	2,7	2,3	3,1	5,3
Burundi	1,6	-1,2	4,8	0,9	5,1	3,5	5,8
Comores	2,7	2,5	-0,2	4,2	1,2	3,0	4,5
Congo, Rép. dém. du	-2,8	5,8	6,6	6,5	5,1	6,5	8,4
Côte d'Ivoire	0,9	-2,2	1,6	1,2	0,2	2,2	3,1
Erythrée	1,1	3,9	2,0	4,8	2,0	1,3	1,3
Gambie	4,3	6,9	7,0	5,1	6,5	7,0	6,0
Guinée	4,2	1,2	2,7	3,3	2,2	1,5	5,1
Guinée-Bissau	0,1	-0,6	2,2	3,2	2,7	2,5	2,1
Libéria	...	-31,3	2,6	5,3	7,8	9,4	10,4
République Centrafricaine	2,7	-7,6	1,3	2,2	3,8	4,0	4,3
São Tomé-et-Principe	3,6	6,8	4,8	5,4	7,0	6,0	6,0
Sierra Leone	3,8	9,5	7,4	7,3	7,4	7,4	7,0
Togo	0,1	5,2	2,3	1,2	2,0	2,9	3,5
Zimbabwe	-2,7	-10,4	-3,8	-5,3	-4,8	-6,2	-4,5
Afrique subsaharienne	4,5	3,8	5,9	6,0	6,7	7,6	7,1
Zimbabwe compris	4,3	3,4	5,6	5,8	6,5	7,4	6,9
Hors Afrique du Sud et Nigéria	5,4	4,3	6,3	5,9	7,2	9,3	8,8
Pays importateurs de pétrole	3,1	3,4	5,4	5,4	5,2	5,4	5,4
Hors Afrique du Sud	3,5	3,8	5,9	5,7	5,4	6,1	6,5
Zone franc	6,5	5,2	5,1	6,9	4,6	9,2	8,5
UEMOA	3,3	5,3	3,0	4,6	3,5	4,7	5,2
CEMAC	11,0	5,2	7,5	9,5	5,9	14,5	12,3
EAC-5	4,8	4,0	5,9	6,8	6,5	7,0	7,3
SADC	3,0	4,0	5,4	4,9	6,6	7,1	6,5
Union douanière d'Afrique australe	2,9	3,2	4,9	5,0	4,9	4,7	4,2
COMESA	3,1	3,1	7,5	5,8	9,5	11,3	10,4
Pays à forte intensité de ressources	7,3	4,5	6,9	6,8	9,6	12,3	10,8
Pétrolières	7,6	4,7	7,0	7,1	10,6	13,6	11,4
Non pétrolières	6,0	3,7	6,7	5,3	4,4	5,9	7,5
Pays à faible intensité de ressources	3,0	3,6	5,5	5,6	5,5	5,6	5,5
Pays côtiers	3,0	3,7	4,9	5,1	5,1	5,2	4,9
Pays enclavés	2,9	2,9	7,1	7,2	6,5	7,1	7,3
IADM	5,5	4,8	7,0	6,9	6,7	7,3	7,5
Régime de taux de change fixe	5,9	4,9	5,0	6,0	4,3	7,8	7,3
Régime de taux de change flottant	3,2	3,5	6,0	5,9	7,1	7,4	6,9

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (1^{er} octobre 2007) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (1^{er} octobre 2007).

Tableau AS3. Croissance du PIB réel par habitant							
<i>(Pourcentages)</i>							
	1997-2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Pays exportateurs de pétrole	1,2	4,6	5,8	5,2	3,3	5,0	7,9
Hors Nigéria	2,9	1,7	8,9	5,7	3,5	8,0	9,9
Angola	1,9	0,4	8,0	17,2	15,2	19,6	23,6
Cameroun	1,5	1,2	0,9	-0,7	0,9	1,0	2,4
Congo, Rép. du	-0,1	-2,0	0,6	4,7	3,1	0,8	4,3
Gabon	-2,4	-0,1	-1,4	0,5	-1,3	2,3	1,7
Guinée équatoriale	35,1	8,4	28,0	3,7	-7,9	7,0	5,0
Nigéria	-0,3	7,7	3,2	4,6	3,1	1,8	5,4
Tchad	2,6	4,8	30,4	5,3	-2,0	-1,0	1,6
Pays à revenu intermédiaire	1,5	2,2	3,9	4,0	3,6	3,7	3,3
Hors Afrique du Sud	3,6	3,1	4,4	2,9	3,2	4,2	4,4
Afrique du Sud	1,2	2,1	3,8	4,1	3,7	3,7	3,1
Botswana	6,6	6,0	6,4	4,2	3,3	5,8	6,2
Cap-Vert	5,4	2,8	2,5	3,8	4,5	4,9	5,5
Lesotho	0,0	0,4	2,3	1,0	5,2	3,0	3,3
Maurice	3,9	2,8	3,8	2,2	2,7	3,9	3,9
Namibie	1,5	2,1	5,3	3,0	3,8	3,9	3,8
Seychelles	2,8	-7,7	-3,7	1,1	3,4	6,1	6,3
Swaziland	0,2	0,5	-0,1	0,4	0,3	-0,6	-0,3
Pays à faible revenu	1,5	1,3	3,9	4,0	3,7	4,3	4,4
Bénin	1,7	2,0	0,1	0,0	0,8	0,8	2,0
Burkina Faso	2,9	4,6	1,4	4,6	3,5	3,6	3,7
Éthiopie	0,4	-6,1	10,1	7,2	6,0	7,5	6,8
Ghana	1,7	2,6	3,0	3,2	3,6	3,7	4,2
Kenya	-0,3	0,7	2,6	3,8	4,3	4,6	4,7
Madagascar	-1,2	6,7	2,4	1,7	2,1	3,6	4,4
Malawi	-1,1	1,9	2,8	0,3	5,7	3,4	3,1
Mail	2,5	4,8	0,1	3,7	2,9	2,8	2,5
Mozambique	6,8	5,9	5,6	3,7	6,1	4,6	4,6
Niger	0,3	1,3	-3,8	4,2	2,0	2,5	2,2
Ouganda	2,5	0,9	2,1	3,0	1,8	2,5	2,8
Rwanda	2,9	-0,7	2,5	4,2	3,4	2,7	2,8
Sénégal	1,4	4,2	3,3	2,8	-0,3	2,7	3,2
Tanzanie	2,4	3,6	4,4	4,4	4,3	5,0	5,4
Zambie	0,3	2,7	2,9	2,7	3,5	3,5	3,7
États fragiles	-2,8	-0,4	2,1	1,8	1,1	1,9	4,3
Zimbabwe compris	-2,6	-3,3	0,7	0,1	-0,1	0,3	...
Burundi	-0,7	-4,0	2,8	-1,1	3,1	1,5	3,8
Comores	0,7	0,4	-2,3	2,1	-0,8	-1,1	0,9
Congo, Rép. dém. du	-5,0	2,8	3,5	3,3	2,0	3,4	5,3
Côte d'Ivoire	-1,3	-3,2	0,1	0,0	-0,6	0,2	2,2
Erythrée	-1,6	1,3	-0,5	2,3	-0,4	-1,1	-1,0
Gambie	0,9	4,2	4,3	2,5	3,8	4,3	3,3
Guinée	1,5	-2,4	0,2	0,2	-0,8	-1,4	2,0
Guinée-Bissau	-6,5	-3,6	-0,8	0,2	-0,3	-0,4	-0,8
Libéria	...	-32,2	0,8	2,4	3,7	4,4	5,0
République Centrafricaine	0,8	-9,4	-0,7	0,2	1,7	2,0	2,2
São Tomé-et-Principe	2,2	4,4	2,4	3,0	4,9	3,9	3,9
Sierra Leone	1,1	6,7	4,6	4,5	4,7	4,7	4,3
Togo	-3,1	2,4	-0,3	-1,3	-0,5	0,4	0,9
Zimbabwe	-2,4	-11,3	-3,6	-5,3	-4,8	-6,2	...
Afrique subsaharienne	1,1	2,3	4,2	4,2	3,5	4,2	4,9
Zimbabwe compris	1,0	2,0	4,1	4,0	3,3	4,0	...
Hors Afrique du Sud et Nigéria	1,4	1,3	4,8	4,0	3,3	4,8	5,7
Pays importateurs de pétrole	1,1	1,6	3,6	3,7	3,4	3,7	3,7
Hors Afrique du Sud	0,9	1,2	3,5	3,3	3,1	3,7	4,2
Zone franc	2,0	2,0	5,6	2,0	-0,3	2,1	2,9
UEMOA	0,4	1,8	0,5	2,1	1,0	1,9	2,7
CEMAC	4,2	2,2	11,6	1,8	-1,7	2,4	3,1
EAC-5	1,5	1,2	3,1	3,9	3,7	4,1	4,5
SADC	1,2	2,4	4,1	4,6	4,3	5,0	5,1
Union douanière d'Afrique australe	1,4	2,2	3,9	4,0	3,6	3,7	3,3
COMESA	0,1	0,0	4,9	5,7	5,2	7,0	8,0
Pays à forte intensité de ressources	1,4	4,0	5,6	4,8	3,1	4,8	7,5
Pétrolières	1,2	4,6	5,8	5,2	3,3	5,0	7,9
Non pétrolières	2,4	1,1	4,3	3,0	2,5	3,5	5,7
Pays à faible intensité de ressources	1,0	1,7	3,7	3,9	3,5	3,8	3,7
Pays côtiers	1,3	2,3	3,5	3,8	3,5	3,7	3,5
Pays enclavés	0,0	-0,5	4,1	4,2	3,5	4,2	4,4
IADM	1,8	1,5	4,0	3,8	3,7	4,3	4,5
Régime de taux de change fixe	2,3	2,2	5,3	2,1	0,5	2,5	3,1
Régime de taux de change flottant	0,9	2,3	4,0	4,6	4,1	4,5	5,2

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (1^{er} octobre 2007) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (1^{er} octobre 2007).

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES RÉGIONALES : AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Tableau AS4. PIB réel par habitant							
<i>(En dollars EU, aux prix de 2000, calculés aux taux de change de 2000)</i>							
	1997-2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Pays exportateurs de pétrole	451	482	504	531	552	578	625
Hors Nigéria	748	789	840	893	937	1.018	1.136
Angola	700	766	828	970	1.117	1.336	1.651
Cameroun	649	673	679	674	680	687	703
Congo, Rép. du	1.109	1.114	1.120	1.173	1.210	1.219	1.271
Gabon	4.475	4.097	4.040	4.061	4.009	4.100	4.170
Guinée équatoriale	1.497	2.506	3.208	3.328	3.066	3.281	3.446
Nigéria	355	382	394	412	424	432	455
Tchad	197	224	293	308	302	299	304
Pays à revenu intermédiaire	2.825	3.027	3.143	3.266	3.382	3.506	3.619
Hors Afrique du Sud	2.039	2.251	2.339	2.395	2.456	2.547	2.644
Afrique du Sud	2.971	3.174	3.295	3.431	3.557	3.688	3.804
Botswana	3.787	4.582	4.876	5.080	5.246	5.552	5.895
Cap-Vert	1.195	1.375	1.409	1.463	1.529	1.604	1.692
Lesotho	385	381	390	394	415	427	441
Maurice	3.584	3.978	4.130	4.220	4.333	4.501	4.675
Namibie	1.805	1.944	2.048	2.110	2.190	2.276	2.362
Seychelles	7.669	7.118	6.854	6.931	7.164	7.598	8.078
Swaziland	1.377	1.383	1.382	1.387	1.391	1.384	1.379
Pays à faible revenu	243	255	263	273	283	294	307
Bénin	374	394	394	394	397	401	409
Burkina Faso	231	254	257	269	278	288	299
Éthiopie	125	120	132	142	150	162	173
Ghana	269	287	296	305	316	328	342
Kenya	413	413	424	440	459	480	502
Madagascar	231	223	228	232	237	245	256
Malawi	151	144	148	148	157	162	167
Mali	252	281	281	292	300	308	316
Mozambique	214	261	276	286	304	318	332
Niger	174	176	169	176	180	184	188
Ouganda	239	257	263	270	275	282	290
Rwanda	233	241	247	258	266	274	281
Sénégal	446	474	490	504	502	516	532
Tanzanie	271	304	318	332	346	364	383
Zambie	315	334	343	353	365	378	392
États fragiles	232	216	218	219	219	221	227
Zimbabwe compris	284	252	250	248	245	243	...
Burundi	111	104	107	105	109	110	114
Comores	374	380	371	379	376	372	375
Congo, Rép. dém. du	92	85	88	91	93	96	101
Côte d'Ivoire	639	574	575	575	571	572	585
Erythrée	175	165	164	168	167	166	164
Gambie	235	243	254	260	270	282	291
Guinée	388	388	389	389	386	381	388
Guinée-Bissau	165	134	133	133	132	132	131
Libéria	...	118	119	122	126	132	138
République Centrafricaine	253	225	223	223	227	232	237
São Tomé-et-Principe	542	631	646	665	698	725	753
Sierra Leone	151	202	212	221	232	243	253
Togo	245	228	227	224	223	224	226
Zimbabwe	720	577	556	527	502	471	...
Afrique subsaharienne	526	545	562	581	598	618	644
Zimbabwe compris	530	546	562	580	597	615	...
Hors Afrique du Sud et Nigéria	323	335	347	360	371	388	411
Pays importateurs de pétrole	555	570	585	601	617	634	651
Hors Afrique du Sud	279	286	294	302	310	320	331
Zone franc	466	473	486	493	494	502	516
UEMOA	361	357	358	363	365	371	380
CEMAC	709	735	775	787	783	797	820
EAC-5	292	307	316	327	339	353	368
SADC	899	942	972	1.007	1.044	1.086	1.133
Union douanière d'Afrique australe	2.814	3.013	3.130	3.254	3.371	3.494	3.606
COMESA	257	261	272	287	303	325	353
Pays à forte intensité de ressources	487	513	533	556	574	597	638
Pétrolières	451	482	504	531	552	578	625
Non pétrolières	626	637	651	658	664	675	694
Pays à faible intensité de ressources	548	563	578	595	612	629	646
Pays côtiers	966	1.007	1.037	1.068	1.101	1.135	1.166
Pays enclavés	162	164	169	176	182	189	196
IADM	245	261	269	277	286	296	308
Régime de taux de change fixe	549	564	580	589	591	602	618
Régime de taux de change flottant	521	541	558	580	600	621	649

 Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (1^{er} octobre 2007) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (1^{er} octobre 2007).

Tableau AS5. Prix à la consommation (Pourcentage moyen de variation annuelle)							
	1997-2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Pays exportateurs de pétrole	22,9	18,7	13,7	14,1	8,2	6,1	6,7
Hors Nigéria	43,8	25,3	12,0	9,8	8,1	7,1	5,9
Angola	193,9	98,3	43,6	23,0	13,3	11,9	8,9
Cameroun	3,5	0,6	0,3	2,0	5,1	2,0	2,7
Congo, Rép. du	3,7	1,5	3,6	2,5	4,8	7,0	5,0
Gabon	1,4	2,1	0,4	0,0	4,0	5,5	3,0
Guinée équatoriale	5,4	7,3	4,2	5,7	4,5	6,1	5,7
Nigéria	10,6	14,0	15,0	17,8	8,3	5,3	7,4
Tchad	3,8	-1,8	-5,4	7,9	7,9	3,0	3,0
Pays à revenu intermédiaire	6,9	5,9	1,8	3,6	5,0	6,7	6,3
Hors Afrique du Sud	7,4	6,7	4,9	5,1	7,3	7,3	6,6
Afrique du Sud	6,8	5,8	1,4	3,4	4,7	6,6	6,2
Botswana	7,7	9,2	7,0	8,6	11,6	7,0	7,0
Cap-Vert	3,4	1,2	-1,9	0,4	5,4	2,5	2,3
Lesotho	8,4	7,3	5,0	3,4	6,1	6,6	6,4
Maurice	6,1	3,9	4,7	4,9	5,5	10,7	7,5
Namibie	8,9	7,2	4,1	2,3	5,1	6,3	5,9
Seychelles	3,7	3,3	3,9	0,9	-0,4	4,4	12,9
Swaziland	8,0	7,4	3,4	4,8	5,3	6,8	6,3
Pays à faible revenu	7,1	9,9	7,8	8,9	9,0	8,5	7,4
Bénin	3,4	1,5	0,9	5,4	3,8	3,0	2,8
Burkina Faso	2,2	2,0	-0,4	6,4	2,4	0,5	2,0
Éthiopie	-0,7	15,1	8,6	6,8	12,3	17,8	15,9
Ghana	21,6	26,7	12,6	15,1	10,9	9,4	8,8
Kenya	7,0	9,8	11,6	10,3	14,5	6,9	7,2
Madagascar	8,8	-1,1	14,0	18,4	10,8	10,1	6,9
Malawi	25,9	9,6	11,6	12,3	9,0	7,0	6,0
Mali	2,0	-1,3	-3,1	6,4	1,9	2,5	2,5
Mozambique	8,4	13,5	12,6	6,4	13,2	6,4	5,7
Niger	2,5	-1,8	0,4	7,8	0,1	0,0	2,0
Ouganda	3,7	5,7	5,0	8,0	6,6	7,5	5,1
Rwanda	4,2	7,4	12,0	9,2	8,8	8,2	5,0
Sénégal	1,6	0,0	0,5	1,7	2,1	5,4	2,9
Tanzanie	8,9	4,4	4,1	4,4	7,3	5,6	5,0
Zambie	24,3	21,4	18,0	18,3	9,1	11,3	5,7
États fragiles	51,6	8,6	5,8	15,3	11,9	12,0	7,4
Zimbabwe compris	52,1	48,9	42,2	41,1	66,5	147,1	...
Burundi	13,2	10,7	8,0	13,6	2,7	5,3	5,7
Comores	3,1	3,7	4,5	3,0	3,4	3,0	3,0
Congo, Rép. dém. du	240,9	12,8	4,0	21,4	13,2	17,5	8,8
Côte d'Ivoire	3,2	3,3	1,5	3,9	2,5	2,5	3,0
Erythrée	12,2	22,7	25,1	12,5	17,3	22,7	25,2
Gambie	3,6	17,0	14,2	3,2	1,4	5,0	4,5
Guinée	4,4	12,9	17,5	31,4	34,7	23,4	13,8
Guinée-Bissau	11,7	-3,5	0,8	3,4	2,0	3,0	2,6
Libéria	...	10,3	3,6	6,9	7,2	11,2	9,0
République Centrafricaine	1,3	4,4	-2,2	2,9	6,7	3,1	2,3
São Tomé-et-Principe	25,5	9,9	13,8	17,2	23,6	16,6	11,4
Sierra Leone	13,8	7,5	14,2	12,1	9,5	10,8	10,2
Togo	2,5	-0,9	0,4	6,8	2,2	3,2	3,0
Zimbabwe	61,7	365,0	350,0	237,8	1.016,7	16.170,2	...
Afrique subsaharienne	13,4	9,7	6,1	8,1	7,3	7,5	6,8
Zimbabwe compris	14,6	13,6	9,5	10,6	11,9	16,5	...
Hors Afrique du Sud et Nigéria	19,9	11,8	7,9	9,8	9,2	8,7	7,0
Pays importateurs de pétrole	11,3	7,5	4,2	6,6	7,1	7,9	6,8
Hors Afrique du Sud	16,0	9,2	7,0	9,8	9,4	9,1	7,3
Zone franc	2,9	1,3	0,2	4,4	3,6	3,1	3,1
UEMOA	2,7	0,8	0,2	4,9	2,2	2,6	2,6
CEMAC	3,3	2,1	0,3	3,7	5,4	3,8	3,7
EAC-5	6,3	7,1	7,6	8,2	9,2	6,9	5,7
SADC	19,0	9,7	4,7	6,2	6,5	7,8	6,6
Union douanière d'Afrique australe	6,9	6,0	1,7	3,6	5,0	6,6	6,3
COMESA	36,4	17,6	11,7	12,2	10,7	11,7	8,9
Pays à forte intensité de ressources	18,1	15,9	12,2	13,5	9,2	7,0	6,8
Pétrolières	22,9	18,7	13,7	14,1	8,2	6,1	6,7
Non pétrolières	7,4	9,1	8,4	11,7	11,9	9,5	7,1
Pays à faible intensité de ressources	11,7	7,4	3,8	6,1	6,6	7,8	6,7
Pays côtiers	7,6	7,0	3,4	5,0	6,0	6,8	6,2
Pays enclavés	27,3	8,7	5,1	9,8	8,6	10,9	8,4
IADM	6,8	9,0	6,7	8,1	8,1	8,1	7,0
Régime de taux de change fixe	3,9	2,6	1,2	4,5	4,4	3,8	3,8
Régime de taux de change flottant	15,6	11,3	7,2	9,0	8,0	8,4	7,4

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (1^{er} octobre 2007) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (1^{er} octobre 2007).

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES RÉGIONALES : AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Tableau AS6. Investissement total (En pourcentage du PIB)							
	1997-2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Pays exportateurs de pétrole	23,6	23,4	21,1	19,4	20,1	20,8	20,3
Hors Nigéria	23,4	22,8	19,2	17,0	18,0	18,3	17,4
Angola	21,5	12,7	9,1	8,1	11,3	11,0	10,9
Cameroun	18,3	17,5	18,9	18,1	18,0	18,9	20,6
Congo, Rép. du	24,8	26,1	22,5	21,6	23,0	28,6	27,3
Gabon	27,7	23,9	24,5	22,7	23,1	25,0	25,2
Guinée équatoriale	69,9	58,3	44,5	37,7	40,6	47,4	45,9
Nigéria	23,6	23,9	22,5	21,2	21,8	23,1	23,2
Tchad	27,8	55,6	25,8	21,4	21,2	21,6	19,6
Pays à revenu intermédiaire	17,5	17,9	19,8	19,7	21,9	22,1	22,2
Hors Afrique du Sud	29,3	30,9	29,6	27,5	26,1	28,5	30,3
Afrique du Sud	15,9	16,1	18,5	18,8	21,4	21,4	21,2
Botswana	35,1	39,8	38,6	30,7	26,7	29,3	33,1
Cap-Vert	34,6	31,0	37,4	37,3	40,1	44,6	49,4
Lesotho	46,2	33,2	31,4	27,4	24,3	26,2	28,9
Maurice	25,6	24,9	22,8	23,4	22,5	24,1	24,1
Namibie	22,0	29,8	26,4	28,3	29,4	31,9	32,9
Seychelles	31,4	10,4	12,7	30,2	32,7	44,3	39,3
Swaziland	19,8	18,0	18,4	18,0	17,2	17,2	16,1
Pays à faible revenu	18,0	20,4	21,7	22,5	23,6	25,0	25,7
Bénin	19,2	19,6	19,0	19,6	18,1	21,7	22,2
Burkina Faso	23,9	21,1	22,5	22,4	22,8	23,0	22,8
Éthiopie	17,1	21,6	21,4	20,5	19,8	22,2	21,2
Ghana	23,3	22,9	28,4	29,0	30,2	31,6	31,1
Kenya	13,4	13,1	15,2	18,1	21,8	20,1	21,9
Madagascar	15,1	17,9	24,3	22,5	24,8	30,2	35,5
Malawi	14,4	20,6	25,3	21,5	21,8	26,8	26,8
Mali	21,4	21,1	21,7	22,3	22,4	22,7	23,2
Mozambique	28,5	27,4	22,6	21,5	24,9	28,8	28,9
Niger	11,9	16,3	14,6	23,1	21,5	23,0	24,7
Ouganda	18,5	20,5	22,3	21,1	23,1	24,2	26,2
Rwanda	16,5	18,4	20,5	22,6	21,4	23,8	22,6
Sénégal	18,8	25,9	26,6	29,8	29,2	32,6	32,4
Tanzanie	16,7	21,2	21,0	22,2	23,3	24,9	25,2
Zambie	18,2	25,6	24,3	23,5	23,5	25,0	25,0
États fragiles	13,2	10,7	11,3	11,6	11,7	12,4	14,6
Zimbabwe compris	11,6	4,3	10,5	10,8	11,9	13,8	...
Burundi	6,3	10,6	13,3	10,8	16,3	18,1	18,5
Comores	11,9	10,3	9,4	9,3	9,8	13,7	15,8
Congo, Rép. dém. du	14,6	12,2	12,8	13,9	13,4	14,7	16,3
Côte d'Ivoire	12,1	10,1	10,8	9,7	9,7	9,7	12,2
Erythrée	29,0	25,3	21,4	19,0	18,1	19,8	19,7
Gambie	20,0	19,2	27,4	26,0	26,0	28,0	27,5
Guinée	18,1	10,2	11,4	14,1	13,7	15,0	18,5
Guinée-Bissau	14,5	12,6	13,2	14,6	12,2	15,6	16,0
Libéria
République Centrafricaine	9,5	6,0	6,1	8,8	8,9	9,6	10,0
São Tomé-et-Príncipe
Sierra Leone	6,2	13,9	10,7	17,4	15,5	17,2	19,4
Togo	12,0	10,8	11,1	11,8	13,0	13,1	15,1
Zimbabwe	11,5	-13,0	5,1	4,4	13,8	17,5	...
Afrique subsaharienne	18,6	19,3	19,9	19,7	21,1	21,8	21,8
Zimbabwe compris	18,1	18,5	19,8	19,6	21,0	21,7	...
Hors Afrique du Sud et Nigéria	19,6	20,7	20,5	20,0	20,5	21,5	21,7
Pays importateurs de pétrole	17,2	17,9	19,5	19,8	21,5	22,2	22,6
Hors Afrique du Sud	18,6	20,1	20,9	21,2	21,7	23,2	24,3
Zone franc	19,4	21,4	20,6	20,6	21,0	22,8	23,6
UEMOA	16,1	16,9	17,5	18,5	18,3	19,6	20,7
CEMAC	23,8	26,8	24,0	22,7	23,5	26,1	26,4
EAC-5	15,4	17,2	18,5	20,0	22,4	22,2	23,5
SADC	17,6	17,9	19,1	18,7	20,6	20,7	20,4
Union douanière d'Afrique australe	17,1	17,6	19,6	19,5	21,8	21,9	22,0
COMESA	17,5	17,7	17,5	17,1	18,3	18,6	18,4
Pays à forte intensité de ressources	22,3	22,9	21,1	19,5	19,9	20,7	20,6
Pétrolières	23,6	23,4	21,1	19,4	20,1	20,8	20,3
Non pétrolières	19,3	21,5	21,3	20,0	19,3	20,2	22,4
Pays à faible intensité de ressources	16,9	17,4	19,3	19,8	21,8	22,4	22,6
Pays côtiers	16,7	17,2	19,2	19,7	22,2	22,6	22,8
Pays enclavés	17,8	19,0	19,8	20,0	19,9	21,5	21,9
IADM	18,8	21,1	22,2	22,5	23,0	25,0	25,7
Régime de taux de change fixe	21,6	23,6	22,8	22,1	22,0	24,1	25,1
Régime de taux de change flottant	17,9	18,1	19,2	19,1	20,9	21,2	21,1

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (1^{er} octobre 2007) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (1^{er} octobre 2007).

¹Les données de São Tomé-et-Príncipe sont exclues du total du groupe en raison de leur qualité déficiente.

Tableau AS7. Épargne intérieure (En pourcentage du PIB)							
	1997-2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Pays exportateurs de pétrole	29,0	31,1	36,6	42,2	45,1	39,2	41,5
Hors Nigéria	28,7	29,8	33,4	41,7	46,6	41,8	44,3
Angola	24,3	19,2	25,1	37,9	47,2	40,2	44,3
Cameroun	19,1	17,8	18,5	16,2	17,3	16,2	17,0
Congo, Rép. du	45,0	52,7	48,0	57,7	64,3	58,3	59,8
Gabon	48,7	48,1	54,7	62,1	59,1	55,4	57,6
Guinée équatoriale	63,0	78,7	83,0	86,9	84,9	84,3	83,0
Nigéria	29,0	32,1	39,2	42,6	43,9	36,9	38,6
Tchad	-5,3	20,9	18,8	30,5	35,7	37,4	33,4
Pays à revenu intermédiaire	19,4	19,8	19,4	19,0	19,2	19,0	18,9
Hors Afrique du Sud	25,2	29,9	29,3	28,9	29,8	30,0	29,9
Afrique du Sud	18,6	18,4	18,1	17,8	18,0	17,8	17,7
Botswana	48,0	48,9	49,9	51,8	54,2	54,8	53,7
Cap-Vert	-5,3	-6,5	-1,5	4,3	4,9	6,7	9,1
Lesotho	-23,4	-20,0	-16,3	-21,9	-22,8	-22,9	-17,3
Maurice	24,4	25,8	23,3	19,0	15,6	14,3	14,7
Namibie	13,8	23,2	22,3	24,7	29,5	33,0	31,2
Seychelles	19,4	21,5	14,7	3,8	10,2	-0,9	8,9
Swaziland	5,0	19,9	16,8	13,9	12,0	10,1	8,5
Pays à faible revenu	7,2	9,0	9,8	8,9	11,2	10,6	10,4
Bénin	7,1	6,7	6,7	9,5	7,1	10,8	11,9
Burkina Faso	9,5	7,9	8,9	7,8	9,3	8,5	9,2
Éthiopie	6,6	3,6	5,4	2,6	5,2	-0,8	-0,1
Ghana	6,4	10,9	7,3	3,4	4,7	7,7	6,6
Kenya	6,0	6,2	7,5	9,2	9,5	6,9	6,6
Madagascar	8,3	8,9	9,4	8,4	13,7	8,5	10,7
Malawi	2,2	3,9	7,1	-5,2	-1,8	6,9	7,8
Mali	13,4	14,0	13,5	13,7	19,4	18,5	19,2
Mozambique	9,6	10,6	13,2	10,8	18,8	20,9	19,5
Niger	3,9	6,3	3,6	8,5	8,8	8,1	10,9
Ouganda	7,0	5,9	8,7	7,2	8,6	9,8	9,5
Rwanda	-0,5	-0,8	2,2	2,3	1,8	1,4	1,4
Sénégal	11,1	13,8	14,0	14,2	10,9	14,1	14,7
Tanzanie	6,8	14,5	13,6	11,7	10,2	10,2	9,9
Zambie	6,8	13,1	19,8	20,3	32,1	33,1	29,4
États fragiles	15,0	12,8	11,7	9,2	10,2	9,7	10,5
Zimbabwe compris	11,9	3,6	9,7	7,3	10,4	11,7	...
Burundi	-4,4	-8,7	-11,0	-17,4	-21,1	-20,0	-12,7
Comores	-7,2	-5,8	-10,6	-12,9	-14,0	-11,4	-8,0
Congo, Rép. dém. du	15,5	10,0	8,8	2,2	3,0	5,3	5,0
Côte d'Ivoire	21,2	21,0	20,0	17,2	20,1	18,1	19,2
Erythrée	-30,0	-65,7	-57,1	-30,2	-19,0	-15,3	-4,0
Gambie	11,0	6,3	-5,5	-10,8	-2,3	-7,6	-5,7
Guinée	14,6	7,8	7,1	10,9	9,1	6,9	7,4
Guinée-Bissau	-7,8	-1,6	-3,0	-3,1	-18,6	-4,8	-1,0
Libéria
République Centrafricaine	4,8	1,7	0,1	0,2	1,9	3,0	2,9
São Tomé-et-Príncipe
Sierra Leone	-3,9	-3,7	-0,4	4,3	5,7	5,7	4,4
Togo	-1,0	-3,1	-3,9	-5,0	-6,6	-8,0	-6,3
Zimbabwe	...	-21,1	-3,7	-6,7	11,2	17,1	...
Afrique subsaharienne	18,4	19,7	21,4	23,3	25,4	23,3	24,7
Zimbabwe compris	17,8	18,7	21,2	23,1	25,3	23,2	...
Hors Afrique du Sud et Nigéria	15,1	17,1	18,8	21,1	24,6	22,8	24,8
Pays importateurs de pétrole	15,3	16,0	16,2	15,5	16,2	15,7	15,6
Hors Afrique du Sud	11,6	13,1	13,5	12,2	13,8	13,1	13,1
Zone franc	20,4	22,6	24,2	27,8	29,5	27,9	28,9
UEMOA	13,7	13,7	13,2	12,6	13,5	13,5	14,6
CEMAC	29,2	33,6	36,5	43,0	44,9	42,4	43,2
EAC-5	5,8	8,0	9,0	8,7	8,5	7,5	7,4
SADC	18,1	18,6	19,0	19,6	22,1	21,7	23,1
Union douanière d'Afrique australe	19,3	19,7	19,4	19,1	19,4	19,3	19,1
COMESA	11,0	11,6	14,2	17,2	23,4	21,0	24,6
Pays à forte intensité de ressources	27,2	29,5	33,9	38,9	42,2	37,4	39,3
Pétrolières	29,0	31,1	36,6	42,2	45,1	39,2	41,5
Non pétrolières	22,6	24,8	25,6	26,1	30,1	29,3	28,6
Pays à faible intensité de ressources	14,3	14,8	15,0	14,2	14,5	14,0	14,0
Pays côtiers	15,7	16,3	16,3	15,8	15,9	15,5	15,5
Pays enclavés	7,0	6,4	7,1	4,5	6,1	5,5	6,0
IADM	9,0	10,7	11,5	9,9	12,3	12,1	12,0
Régime de taux de change fixe	21,3	24,2	25,5	28,4	30,1	28,9	29,7
Régime de taux de change flottant	17,7	18,6	20,4	22,1	24,3	22,1	23,6

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (1^{er} octobre 2007) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (1^{er} octobre 2007).¹Les données de São Tomé-et-Príncipe sont exclues du total du groupe en raison de leur qualité défectueuse.

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES RÉGIONALES : AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Tableau AS8. Solde budgétaire global, dons compris (Administration centrale; pourcentage du PIB)							
	1997-2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Pays exportateurs de pétrole	-3,1	-0,8	5,1	8,7	12,6	3,8	7,4
Hors Nigéria	-4,2	-0,2	1,9	7,9	17,8	5,5	6,9
Angola	-13,0	-6,4	-0,5	7,3	14,8	2,2	6,1
Cameroun	-0,8	1,2	-0,5	3,5	32,4	4,2	3,1
Congo, Rép. du	-7,1	0,4	3,6	15,6	17,2	9,9	15,2
Gabon	1,2	7,4	8,3	8,6	9,2	9,8	10,8
Guinée équatoriale	5,5	11,7	12,5	19,7	23,5	22,7	20,9
Nigéria	-2,1	-1,3	7,7	9,3	8,4	2,3	7,9
Tchad	-5,1	-6,3	-3,0	-0,4	2,4	3,5	-8,8
Pays à revenu intermédiaire	-2,3	-2,2	-1,7	-0,4	0,6	0,6	0,0
Hors Afrique du Sud	-2,6	-3,5	-2,1	1,1	3,2	0,1	-0,6
Afrique du Sud	-2,2	-2,0	-1,7	-0,6	0,4	0,7	0,1
Botswana	1,4	-1,0	0,9	6,8	11,1	3,5	3,8
Cap-Vert	-10,6	-4,3	-3,8	-6,4	-5,2	-3,4	-3,2
Lesotho	-3,5	-0,4	5,6	4,8	13,4	7,7	6,3
Maurice	-5,1	-6,2	-5,3	-5,0	-5,4	-4,3	-4,1
Namibie	-3,3	-6,5	-4,4	-1,4	-0,1	-0,4	-3,4
Seychelles	-12,3	0,6	-0,8	2,3	-7,1	-5,8	-9,2
Swaziland	-1,3	-2,8	-4,6	-1,6	0,5	-2,0	-3,7
Pays à faible revenu	-3,3	-3,2	-2,6	-2,6	3,8	-4,0	-3,8
Bénin	-0,2	-1,9	-1,0	-2,5	-0,2	-2,0	-1,8
Burkina Faso	-3,5	-2,9	-4,3	-4,9	16,1	-6,3	-5,7
Éthiopie	-5,9	-7,0	-3,2	-4,7	-4,4	-4,3	-3,8
Ghana	-7,8	-3,3	-3,1	-1,7	-7,0	-6,3	-5,8
Kenya	-1,3	-1,7	-0,1	-1,7	-2,6	-3,0	-3,8
Madagascar	-4,2	-4,8	-5,7	-4,3	37,5	-5,8	-4,4
Malawi	-6,2	-4,7	-4,8	-1,1	-1,7	-3,8	-0,8
Mali	-3,4	-1,3	-2,6	-3,2	31,2	-3,6	-4,3
Mozambique	-4,2	-4,1	-4,3	-2,1	-1,3	-4,5	-3,3
Niger	-3,5	-2,8	-3,6	-2,0	40,9	-3,6	-2,5
Ouganda	-3,4	-4,3	-1,7	-0,6	-0,8	-2,6	-3,6
Rwanda	-2,0	-2,5	-0,2	0,7	-0,5	-2,0	-1,3
Sénégal	-0,5	-1,6	-2,9	-3,2	-6,1	-4,8	-4,5
Tanzanie	-1,0	-1,4	-3,0	-3,2	-5,2	-4,1	-4,0
Zambie	-4,5	-6,0	-2,9	-2,7	19,7	-2,7	-2,0
États fragiles	-2,9	-3,7	-2,9	-2,4	-1,6	1,4	1,5
Zimbabwe compris	-4,2	-2,8	-3,5	-2,8	-2,3	-5,9	...
Burundi	-4,2	-6,2	-4,9	-5,1	-1,7	0,7	86,6
Comores	-3,1	-3,4	-1,7	0,1	-2,6	-2,0	-2,4
Congo, Rép. dém. du	-4,6	-4,7	-4,9	-3,6	-1,2	-0,1	-0,2
Côte d'Ivoire	-1,4	-2,9	-1,7	-1,7	-1,8	0,3	-0,2
Erythrée	-34,4	-16,7	-19,5	-17,8	-17,0	-18,1	-18,4
Gambie	-5,4	-4,7	-5,7	-8,6	-6,3	1,8	-1,8
Guinée	-3,1	-6,2	-4,9	-1,5	-2,1	1,0	-1,2
Guinée-Bissau	-11,1	-12,9	-15,0	-11,9	-9,8	-17,3	-9,9
Libéria	...	0,9	0,0	0,0	4,8	1,2	-0,7
République Centrafricaine	-1,0	-3,1	-2,2	-4,5	7,1	2,5	0,7
São Tomé-et-Principe	-15,1	-7,3	-11,9	26,1	-12,6	124,9	9,3
Sierra Leone	-8,9	-6,7	-3,5	-2,7	-2,7	23,7	-4,3
Togo	-2,5	2,4	1,0	-2,4	-2,8	-2,5	-2,6
Zimbabwe	-7,7	-0,2	-7,6	-6,0	-7,3	-24,6	...
Afrique subsaharienne	-2,7	-2,2	-0,2	1,7	5,0	0,8	1,9
Zimbabwe compris	-2,8	-2,1	-0,3	1,7	4,9	0,2	...
Hors Afrique du Sud et Nigéria	-3,2	-2,6	-1,4	1,0	7,7	0,2	1,1
Pays importateurs de pétrole	-2,6	-2,6	-2,0	-1,2	1,4	-0,7	-1,0
Hors Afrique du Sud	-3,1	-3,3	-2,6	-2,0	2,7	-2,4	-2,4
Zone franc	-1,4	-0,1	0,2	2,6	13,6	3,1	2,7
UEMOA	-1,9	-2,2	-2,4	-2,8	6,8	-2,7	-2,7
CEMAC	-0,9	2,5	3,0	7,9	20,0	9,0	8,0
EAC-5	-1,7	-2,2	-1,4	-1,9	-2,8	-3,1	-2,1
SADC	-2,8	-2,6	-1,9	0,0	3,2	0,4	0,8
Union douanière d'Afrique australe	-2,1	-2,0	-1,6	-0,3	0,8	0,8	0,2
COMESA	-4,8	-4,8	-2,4	0,2	6,5	-1,1	1,3
Pays à forte intensité de ressources	-2,6	-1,6	3,4	7,0	11,3	3,4	6,1
Pétrolières	-3,1	-0,8	5,1	8,7	12,6	3,8	7,4
Non pétrolières	-1,9	-3,7	-2,0	0,2	5,8	1,3	-0,3
Pays à faible intensité de ressources	-2,7	-2,4	-2,1	-1,4	0,8	-1,0	-1,1
Pays côtiers	-2,5	-2,2	-1,9	-1,1	-0,1	-0,6	-1,1
Pays enclavés	-4,1	-4,1	-3,1	-2,7	6,5	-2,8	-1,5
IADM	-3,4	-2,8	-2,7	-1,9	9,0	-2,7	-2,8
Régime de taux de change fixe	-1,5	-0,6	-0,1	2,6	12,0	2,8	2,2
Régime de taux de change flottant	-2,9	-2,6	-0,2	1,5	3,3	0,3	1,9

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (1^{er} octobre 2007) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (1^{er} octobre 2007).

¹En 2006/07, l'équilibre budgétaire de plusieurs pays a été particulièrement faussé en raison de l'allègement de la dette au titre de l'IADM. Si cet allègement avait été accordé en termes de flux, le déficit budgétaire global projeté aurait été, en 2006, de -5,0 % pour le Burkina Faso, -5,1 % pour Madagascar, -3,4 % pour le Mali, -3,7 % pour le Niger et -2,7 % pour la Zambie; et en 2007, de -0,3 % pour la Sierra Leone.

Tableau AS9. Solde budgétaire global, hors dons (Administration centrale; pourcentage du PIB)							
	1997-2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Pays exportateurs de pétrole	-3,4	-1,2	4,9	8,5	10,2	3,6	7,2
Hors Nigéria	-5,2	-1,2	1,4	7,4	12,3	5,0	6,6
Angola	-15,0	-7,2	-1,0	7,1	14,8	2,1	6,0
Cameroun	-1,0	0,7	-0,8	3,0	4,6	2,9	2,1
Congo, Rép. du	-7,4	-0,1	3,3	15,4	17,1	9,2	14,5
Gabon	1,2	7,4	8,2	8,6	9,2	9,7	10,7
Guinée équatoriale	5,2	11,7	12,5	19,7	23,5	22,7	20,9
Nigéria	-2,1	-1,3	7,7	9,3	8,4	2,3	7,9
Tchad	-10,5	-14,0	-6,0	-3,7	0,5	0,9	-11,2
Pays à revenu intermédiaire	-2,4	-2,2	-1,8	-0,5	0,6	0,6	-0,1
Hors Afrique du Sud	-3,3	-4,1	-2,9	0,4	2,5	-0,6	-1,6
Afrique du Sud	-2,2	-2,0	-1,7	-0,6	0,4	0,7	0,1
Botswana	1,0	-1,2	0,3	6,5	10,5	3,0	3,4
Cap-Vert	-19,2	-9,8	-12,7	-12,8	-11,1	-9,7	-8,7
Lesotho	-6,5	-3,1	3,0	2,7	12,3	6,3	1,7
Maurice	-5,2	-6,5	-5,7	-5,3	-5,6	-4,5	-5,3
Namibie	-3,4	-6,6	-4,5	-1,4	-0,2	-0,7	-3,8
Seychelles	-12,8	0,6	-1,0	1,0	-8,8	-6,7	-10,8
Swaziland	-2,2	-3,8	-5,4	-2,6	0,0	-2,5	-4,2
Pays à faible revenu	-7,1	-8,1	-7,7	-7,6	-8,2	-9,1	-8,5
Bénin	-2,8	-3,7	-3,7	-4,6	-2,5	-4,5	-4,2
Burkina Faso	-10,2	-8,3	-8,6	-9,3	-10,8	-11,6	-10,5
Éthiopie	-9,0	-13,6	-8,1	-9,4	-8,5	-10,3	-10,0
Ghana	-10,7	-8,0	-9,5	-6,9	-12,2	-11,4	-9,2
Kenya	-2,2	-3,6	-1,3	-3,0	-3,7	-4,1	-5,1
Madagascar	-7,9	-9,9	-13,9	-10,1	-10,5	-10,6	-7,9
Malawi	-12,2	-12,6	-15,1	-12,8	-14,2	-15,3	-12,4
Mali	-7,9	-5,7	-6,6	-7,3	-8,6	-8,9	-8,3
Mozambique	-14,4	-13,6	-11,8	-8,5	-11,1	-15,9	-14,0
Niger	-8,2	-7,7	-9,4	-9,6	-5,8	-11,6	-10,1
Ouganda	-9,3	-10,9	-10,7	-8,5	-7,4	-8,5	-7,9
Rwanda	-9,1	-10,5	-12,3	-13,4	-13,0	-15,4	-15,2
Sénégal	-2,6	-3,5	-5,0	-4,9	-7,7	-7,0	-6,2
Tanzanie	-4,6	-7,2	-8,6	-10,4	-10,9	-11,8	-11,6
Zambie	-11,1	-13,0	-8,4	-8,3	-5,9	-7,5	-6,4
États fragiles	-4,0	-5,4	-4,8	-5,1	-5,0	-3,4	-3,8
Zimbabwe compris	-5,2	-4,0	-5,2	-5,2	-5,3	-9,3	...
Burundi	-6,9	-13,8	-19,7	-16,8	-19,7	-23,5	-20,0
Comores	-9,0	-5,7	-4,5	-4,2	-7,6	-10,9	-11,7
Congo, Rép. dém. du	-4,7	-6,7	-6,8	-8,8	-9,4	-4,6	-5,7
Côte d'Ivoire	-2,0	-3,5	-2,6	-2,8	-2,4	-1,0	-1,3
Erythrée	-46,7	-38,5	-37,2	-34,5	-26,5	-27,4	-24,9
Gambie	-7,6	-7,2	-10,2	-10,3	-8,0	-6,6	-6,7
Guinée	-5,7	-8,9	-5,9	-2,1	-3,5	-1,6	-2,4
Guinée-Bissau	-21,4	-23,3	-32,2	-24,6	-21,7	-25,2	-17,8
Libéria	...	0,2	-0,3	0,0	4,6	1,0	-0,7
République Centrafricaine	-1,0	-3,1	-2,2	-4,5	7,1	2,5	0,7
São Tomé-et-Principe	-35,7	-26,6	-31,0	8,9	-28,7	-0,4	-2,1
Sierra Leone	-13,9	-14,4	-12,4	-12,8	-11,0	-12,7	-12,6
Togo	-3,4	1,9	0,2	-3,6	-4,2	-5,4	-5,8
Zimbabwe	-8,4	-0,4	-7,7	-6,0	-7,3	-24,6	...
Afrique subsaharienne	-3,8	-3,5	-1,4	0,5	1,6	-0,7	0,6
Zimbabwe compris	-3,9	-3,4	-1,5	0,5	1,5	-1,2	...
Hors Afrique du Sud et Nigéria	-5,7	-5,5	-4,2	-1,8	0,0	-2,9	-1,7
Pays importateurs de pétrole	-4,0	-4,2	-3,6	-2,8	-2,4	-2,7	-3,0
Hors Afrique du Sud	-5,9	-6,9	-6,3	-5,8	-6,0	-6,9	-6,7
Zone franc	-3,0	-1,8	-1,4	1,0	2,3	1,1	0,9
UEMOA	-4,3	-4,5	-4,8	-5,4	-5,6	-5,9	-5,4
CEMAC	-1,5	1,5	2,5	7,3	10,0	8,1	7,3
EAC-5	-4,8	-6,6	-6,2	-7,0	-7,1	-7,6	-8,0
SADC	-3,6	-3,5	-2,7	-0,9	1,0	-0,6	-0,1
Union douanière d'Afrique australe	-2,2	-2,1	-1,7	-0,3	0,8	0,8	0,1
COMESA	-7,3	-8,0	-5,5	-2,9	0,4	-3,7	-1,5
Pays à forte intensité de ressources	-3,4	-2,3	2,8	6,4	8,1	2,6	5,7
Pétrolières	-3,4	-1,2	4,9	8,5	10,2	3,6	7,2
Non pétrolières	-3,5	-5,4	-3,6	-1,5	-0,5	-1,8	-2,1
Pays à faible intensité de ressources	-4,0	-4,0	-3,6	-2,9	-2,6	-2,8	-3,1
Pays côtiers	-3,3	-3,2	-2,8	-2,0	-1,7	-1,7	-2,1
Pays enclavés	-8,0	-9,1	-8,4	-8,6	-7,9	-8,9	-8,7
IADM	-7,2	-7,6	-7,6	-6,8	-7,2	-8,4	-7,7
Régime de taux de change fixe	-3,0	-2,1	-1,5	1,2	2,8	0,9	0,6
Régime de taux de change flottant	-4,0	-3,8	-1,4	0,4	1,3	-1,0	0,6

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (1^{er} octobre 2007) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (1^{er} octobre 2007).

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES RÉGIONALES : AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Tableau AS10. Recettes publiques, hors dons
 (En pourcentage du PIB)

	1997-2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Pays exportateurs de pétrole	23,6	23,3	26,9	29,6	31,8	26,4	29,3
Hors Nigéria	26,6	26,3	27,1	31,4	37,5	31,9	33,1
Angola	42,4	37,2	37,5	40,4	46,4	34,4	36,1
Cameroun	14,6	16,1	15,2	17,3	18,9	18,2	18,5
Congo, Rép. du	26,9	29,7	30,0	38,6	44,7	38,2	40,5
Gabon	32,5	30,1	30,8	31,3	31,7	31,0	30,3
Guinée équatoriale	22,5	27,3	31,9	37,9	45,7	48,1	47,0
Nigéria	21,4	21,0	26,7	28,1	27,1	21,4	25,5
Tchad	7,8	7,8	8,5	9,3	16,8	24,0	14,7
Pays à revenu intermédiaire	24,4	24,2	24,9	26,4	27,6	28,2	28,1
Hors Afrique du Sud	31,5	31,1	31,7	33,3	35,4	33,9	32,4
Afrique du Sud	23,5	23,2	24,0	25,6	26,7	27,6	27,6
Botswana	39,2	38,2	37,4	39,4	41,5	38,1	36,6
Cap-Vert	20,6	21,3	22,8	23,6	25,1	25,6	25,7
Lesotho	43,1	42,2	46,7	48,7	58,4	56,6	54,0
Maurice	19,4	20,1	19,9	19,8	19,9	18,9	18,9
Namibie	32,1	29,2	30,2	32,7	34,9	36,5	33,4
Seychelles	42,1	47,2	50,0	50,2	52,5	48,3	47,9
Swaziland	28,7	26,1	30,7	32,1	35,7	36,0	33,7
Pays à faible revenu	14,9	15,6	16,6	16,7	16,9	17,2	17,8
Bénin	15,2	17,0	16,4	16,5	16,8	17,2	18,1
Burkina Faso	12,1	12,1	12,8	12,3	12,5	13,4	13,9
Éthiopie	15,1	16,2	17,0	15,8	16,9	17,3	18,3
Ghana	17,7	20,8	23,8	23,8	21,6	22,3	22,4
Kenya	20,2	19,7	21,2	20,8	20,9	20,0	21,6
Madagascar	10,2	10,3	12,0	10,9	11,2	10,9	11,4
Malawi	16,3	16,0	16,8	18,5	17,4	18,2	18,8
Mali	13,9	16,4	17,4	17,9	17,1	17,4	17,6
Mozambique	12,1	12,9	12,6	13,6	14,0	14,5	15,0
Niger	9,2	10,2	11,4	10,8	13,1	11,9	13,1
Ouganda	11,5	12,2	12,7	12,8	13,2	13,0	13,4
Rwanda	10,7	13,5	13,9	15,1	14,8	14,8	15,1
Sénégal	16,5	18,1	18,3	19,3	20,0	20,6	20,2
Tanzanie	11,2	11,4	11,8	12,5	13,3	14,8	15,2
Zambie	18,8	18,0	18,2	17,4	16,8	17,7	17,9
États fragiles	13,7	13,8	14,6	15,3	16,5	17,1	17,4
Zimbabwe compris	16,3	16,8	17,1	18,7	21,1	23,6	...
Burundi	17,7	21,1	20,1	20,0	18,8	20,2	20,0
Comores	12,9	15,8	15,6	15,7	13,6	15,2	15,4
Congo, Rép. dém. du	5,8	7,7	9,5	11,6	13,2	14,4	14,9
Côte d'Ivoire	17,7	16,8	17,5	17,1	18,2	19,5	19,6
Erythrée	31,9	36,4	27,5	29,6	28,3	28,4	27,2
Gambie	17,6	15,7	20,9	19,7	21,2	22,0	21,0
Guinée	11,3	10,5	10,5	13,1	14,1	13,3	14,2
Guinée-Bissau	15,0	15,2	17,2	17,6	19,5	15,2	20,9
Libéria	...	11,1	14,8	14,5	18,8	24,7	24,3
République Centrafricaine	14,9	9,2	11,4	12,2	21,2	16,5	14,4
São Tomé-et-Principe	16,6	15,2	16,8	64,7	21,2	39,2	35,7
Sierra Leone	9,4	12,4	12,3	11,9	11,8	12,8	13,3
Togo	13,6	17,0	16,8	15,7	16,9	16,2	17,0
Zimbabwe	24,0	24,9	33,8	43,7	51,3	40,3	...
Afrique subsaharienne	21,3	21,4	23,1	24,8	26,2	24,7	25,9
Zimbabwe compris	21,3	21,5	23,2	25,0	26,4	25,1	...
Hors Afrique du Sud et Nigéria	19,0	19,8	21,0	22,8	25,5	23,7	24,7
Pays importateurs de pétrole	20,5	20,7	21,8	22,9	23,6	23,9	24,1
Hors Afrique du Sud	17,1	17,8	18,8	19,1	19,6	19,5	19,8
Zone franc	17,5	18,0	18,7	20,7	23,3	23,2	23,1
UEMOA	15,5	16,0	16,5	16,4	17,2	17,7	18,0
CEMAC	20,1	20,6	21,2	24,9	29,3	28,7	28,1
EAC-5	15,2	15,5	16,3	16,5	17,0	17,1	18,1
SADC	23,3	23,2	24,3	26,1	28,1	27,4	28,0
Union douanière d'Afrique australe	24,5	24,2	24,9	26,5	27,7	28,4	28,3
COMESA	20,3	21,0	22,9	24,7	28,0	24,4	26,4
Pays à forte intensité de ressources	23,6	23,1	26,0	28,5	30,4	26,0	28,4
Pétrolières	23,6	23,3	26,9	29,6	31,8	26,4	29,3
Non pétrolières	22,9	22,7	23,2	24,2	24,5	24,4	24,0
Pays à faible intensité de ressources	20,1	20,5	21,7	22,7	23,5	23,9	24,1
Pays côtiers	21,4	21,5	22,6	23,8	24,6	25,1	25,3
Pays enclavés	13,5	14,5	15,8	16,1	17,1	17,1	17,4
IADM	13,8	15,0	15,6	16,0	16,4	16,7	17,1
Régime de taux de change fixe	21,1	21,3	22,0	23,8	26,3	25,9	25,4
Régime de taux de change flottant	21,4	21,4	23,4	25,1	26,2	24,5	26,0

 Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (1^{er} octobre 2007) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (1^{er} octobre 2007).

Tableau AS11. Dépenses publiques
(Administration centrale; pourcentage du PIB)

	1997-2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Pays exportateurs de pétrole	27,1	24,5	22,0	21,1	21,6	22,8	22,0
Hors Nigéria	31,8	27,5	25,7	24,0	25,2	26,9	26,5
Angola	57,4	44,3	38,5	33,3	31,6	32,3	30,1
Cameroun	15,6	15,4	16,0	14,4	14,2	15,2	16,4
Congo, Rép. du	34,3	29,8	26,7	23,2	27,6	29,0	26,0
Gabon	31,3	22,8	22,6	22,8	22,5	21,2	19,6
Guinée équatoriale	17,3	15,6	19,3	18,2	22,2	25,4	26,1
Nigéria	23,6	22,3	19,0	18,9	18,7	19,0	17,6
Tchad	18,3	21,9	14,4	13,1	16,3	23,1	25,9
Pays à revenu intermédiaire	26,7	26,4	26,7	26,9	27,0	27,7	28,2
Hors Afrique du Sud	34,8	35,1	34,6	32,8	32,9	34,5	34,0
Afrique du Sud	25,7	25,2	25,7	26,2	26,3	26,9	27,5
Botswana	38,2	39,4	37,1	32,9	31,0	35,2	33,3
Cap-Vert	39,9	31,1	35,6	36,4	36,2	35,3	34,3
Lesotho	49,5	45,3	43,7	45,9	46,2	50,3	52,3
Maurice	24,6	26,6	25,6	25,1	25,5	23,5	24,2
Namibie	35,5	35,9	34,7	34,1	35,1	37,2	37,2
Seychelles	54,9	46,6	51,0	49,2	61,2	55,0	58,7
Swaziland	31,0	29,9	36,1	34,7	35,7	38,5	37,9
Pays à faible revenu	22,0	23,7	24,3	24,2	25,1	26,3	26,3
Bénin	18,0	20,6	20,1	21,1	19,3	21,6	22,2
Burkina Faso	22,3	20,4	21,4	21,7	23,3	25,0	24,4
Éthiopie	24,1	29,7	25,1	25,2	25,4	27,7	28,3
Ghana	28,4	28,8	33,3	30,7	33,8	33,7	31,6
Kenya	22,3	23,4	22,5	23,7	24,6	24,0	26,8
Madagascar	18,1	20,2	26,0	21,0	21,8	21,5	19,4
Malawi	28,5	28,6	31,9	31,3	31,7	33,5	31,1
Mali	21,8	22,1	24,0	25,2	25,7	26,3	25,9
Mozambique	26,5	26,5	24,5	22,1	25,1	30,5	29,0
Niger	17,4	18,0	20,8	20,4	19,0	23,5	23,2
Ouganda	20,8	23,1	23,3	21,3	20,6	21,4	21,4
Rwanda	19,8	24,1	26,1	28,5	27,8	30,1	30,2
Sénégal	19,1	21,6	23,3	24,2	27,7	27,7	26,4
Tanzanie	15,7	18,6	20,4	22,9	24,2	26,5	26,8
Zambie	29,9	30,9	26,6	25,7	22,7	25,2	24,3
États fragiles	17,8	19,2	19,4	20,4	21,5	20,4	21,2
Y compris le Zimbabwe	21,5	20,8	22,2	23,9	26,4	32,8	...
Burundi	24,6	34,9	39,8	36,8	38,5	43,7	39,9
Comores	21,9	21,5	20,1	19,9	21,2	26,1	27,1
Congo, Rép. dém. du	10,5	14,4	16,3	20,4	22,6	19,0	20,6
Côte d'Ivoire	19,7	20,4	20,1	19,9	20,6	20,5	20,9
Erythrée	78,6	74,9	64,7	64,1	54,8	55,7	52,1
Gambie	25,2	22,9	31,1	30,0	29,2	28,7	27,8
Guinée	17,0	19,4	16,4	15,2	17,6	15,0	16,6
Guinée-Bissau	36,4	38,5	49,4	42,2	41,3	40,4	38,7
Libéria	...	10,9	15,1	14,5	14,2	23,7	25,0
République Centrafricaine	15,9	12,3	13,5	16,7	14,1	14,0	13,7
São Tomé-et-Principe	52,3	41,9	47,8	55,8	49,9	39,6	37,8
Sierra Leone	23,4	26,7	24,8	24,6	22,8	25,5	25,9
Togo	17,0	15,1	16,6	19,3	21,1	21,6	22,8
Zimbabwe	32,4	25,3	41,5	49,6	58,6	64,9	...
Afrique subsaharienne	25,1	24,8	24,5	24,3	24,6	25,4	25,3
Y compris le Zimbabwe	25,2	24,9	24,7	24,5	24,9	26,2	...
Hors Afrique du Sud et Nigéria	24,7	25,3	25,2	24,6	25,5	26,6	26,5
Pays importateurs de pétrole	24,4	25,0	25,4	25,7	26,0	26,7	27,0
Hors Afrique du Sud	23,0	24,6	25,1	24,9	25,6	26,4	26,4
Zone franc	20,5	19,9	20,1	19,7	21,0	22,1	22,2
UEMOA	19,8	20,5	21,4	21,8	22,8	23,6	23,5
CEMAC	21,6	19,0	18,7	17,6	19,3	20,6	20,9
EAC-5	20,0	22,1	22,5	23,5	24,1	24,8	26,1
SADC	26,9	26,8	27,0	27,0	27,1	28,0	28,1
Union douanière d'Afrique australe	26,6	26,3	26,6	26,9	26,9	27,7	28,2
COMESA	27,6	29,0	28,4	27,6	27,5	28,1	28,0
Pays à forte intensité de ressources	26,9	25,5	23,2	22,0	22,3	23,4	22,7
Pétrolières	27,1	24,5	22,0	21,1	21,6	22,8	22,0
Non pétrolières	26,4	28,2	26,8	25,7	25,0	26,3	26,0
Pays à faible intensité de ressources	24,2	24,5	25,3	25,7	26,1	26,7	27,2
Pays côtiers	24,7	24,7	25,4	25,8	26,3	26,8	27,3
Pays enclavés	21,4	23,6	24,2	24,7	25,0	26,0	26,1
IADM	21,0	22,5	23,3	22,9	23,6	25,2	24,8
Régime de taux de change fixe	24,1	23,5	23,6	22,7	23,6	24,9	24,8
Régime de taux de change flottant	25,3	25,2	24,8	24,7	24,9	25,5	25,4

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (1^{er} octobre 2007) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (1^{er} octobre 2007).

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES RÉGIONALES : AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Tableau AS12. Masse monétaire au sens large (En pourcentage du PIB)							
	1997-2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Pays exportateurs de pétrole	18,9	21,9	19,9	17,9	21,2	22,1	21,4
Hors Nigéria	15,1	16,0	15,2	14,8	16,8	18,3	17,7
Angola	19,4	17,3	16,4	16,2	19,0	19,0	17,9
Cameroun	14,1	17,7	18,1	17,6	17,9	18,1	18,2
Congo, Rép. du	14,3	14,0	13,6	14,3	15,7	21,1	20,5
Gabon	14,0	15,5	16,1	17,1	18,9	21,1	21,1
Guinée équatoriale	6,4	9,0	8,0	7,0	7,1	8,8	9,9
Nigéria	21,5	26,4	23,6	20,3	24,8	25,5	25,2
Tchad	12,0	11,5	8,1	7,3	9,0	20,1	17,3
Pays à revenu intermédiaire	57,3	62,1	63,5	69,1	75,8	81,5	86,6
Hors Afrique du Sud	45,6	47,1	47,8	48,2	55,5	57,5	58,6
Afrique du Sud	58,8	64,1	65,4	71,5	78,1	84,3	89,8
Botswana	25,6	28,4	28,8	27,5	39,7	43,1	43,1
Cap-Vert	67,9	71,5	76,6	81,9	85,9	84,7	84,9
Lesotho	31,3	29,2	27,8	28,6	34,7	34,7	34,7
Maurice	77,6	83,6	84,9	88,8	91,3	90,9	91,0
Namibie	38,6	40,3	43,7	45,0	52,7	54,0	58,4
Seychelles	90,6	110,8	125,0	123,1	117,8	112,4	116,8
Swaziland	23,6	20,6	21,3	20,9	21,1	24,2	26,8
Pays à faible revenu	25,3	29,2	29,0	28,3	30,1	30,3	31,5
Bénin	28,0	29,4	26,5	29,8	32,4	31,8	31,8
Burkina Faso	21,9	27,1	23,1	20,3	21,0	21,0	21,0
Éthiopie	35,5	44,3	41,4	41,1	41,1	41,7	42,3
Ghana	25,9	32,0	33,4	31,3	35,7	36,6	38,1
Kenya	38,3	39,5	39,8	38,6	39,8	36,1	38,3
Madagascar	21,3	21,9	21,6	18,3	19,5	20,8	22,8
Malawi	15,1	14,9	16,0	15,4	14,2	14,7	14,8
Mali	22,1	30,5	29,4	29,7	28,8	29,7	29,8
Mozambique	24,5	28,3	25,6	27,6	27,7	28,3	28,9
Niger	8,3	12,7	15,2	14,2	15,4	16,1	17,3
Ouganda	15,0	20,2	19,6	18,5	19,0	19,7	20,6
Rwanda	17,0	18,5	17,8	18,3	17,7	20,2	20,4
Sénégal	23,4	32,1	34,1	34,0	36,5	39,4	41,9
Tanzanie	18,1	20,7	21,0	23,0	26,8	28,7	30,8
Zambie	20,5	21,8	22,4	18,0	21,5	19,6	20,0
États fragiles	17,9	18,2	20,0	20,4	21,6	21,4	21,4
Zimbabwe compris	23,3	29,2	23,0	28,1	34,7	129,8	...
Burundi	19,8	27,0	27,7	29,7	29,6	31,6	30,9
Comores	20,5	22,4	20,7	20,0	20,2	21,9	22,2
Congo, Rép. dém. du	6,0	5,9	8,3	8,1	10,1	9,3	10,0
Côte d'Ivoire	23,7	22,1	23,7	24,1	25,0	25,3	25,3
Erythrée	126,2	141,8	127,1	124,3	118,7	118,0	115,5
Gambie	34,0	45,8	45,1	46,6	54,4	52,6	52,6
Guinée	10,7	15,1	16,6	17,2	19,9	19,1	18,4
Guinée-Bissau	38,7	22,0	30,5	33,0	34,3	39,2	37,3
Libéria	...	15,2	18,7	21,2	23,4	24,9	25,3
République Centrafricaine	16,5	13,9	16,0	17,8	15,8	16,1	16,1
São Tomé-et-Principe	18,3	29,7	27,9	36,4	39,5	38,5	38,5
Sierra Leone	16,5	20,5	19,6	21,5	21,7	21,5	21,7
Togo	24,6	27,6	31,0	28,9	33,9	35,2	33,9
Zimbabwe	36,6	58,7	43,8	84,8	121,0	410,1	...
Afrique subsaharienne	38,2	42,0	42,8	43,4	46,3	48,2	49,2
Zimbabwe compris	38,2	42,4	42,8	43,8	47,0	56,0	...
Hors Afrique du Sud et Nigéria	24,3	26,6	26,3	25,5	27,2	27,7	27,5
Pays importateurs de pétrole	43,7	48,5	50,7	54,1	58,2	60,9	64,3
Hors Afrique du Sud	26,6	29,8	30,3	30,1	32,3	32,4	33,4
Zone franc	18,8	21,1	20,8	20,1	21,1	23,1	23,2
UEMOA	22,7	25,8	26,3	26,3	27,6	28,5	29,0
CEMAC	13,6	15,3	14,6	14,1	14,8	17,6	17,4
EAC-5	26,1	29,0	29,0	28,9	31,0	30,3	32,0
SADC	49,4	53,4	54,9	58,2	61,9	64,7	65,9
Union douanière d'Afrique australe	56,4	61,2	62,7	68,4	75,3	81,2	86,4
COMESA	29,7	31,4	31,0	29,0	29,5	28,5	27,7
Pays à forte intensité de ressources	20,3	22,8	21,5	19,6	22,9	23,7	23,1
Pétrolières	18,9	21,9	19,9	17,9	21,2	22,1	21,4
Non pétrolières	23,7	25,1	26,7	26,2	30,5	30,8	31,4
Pays à faible intensité de ressources	46,3	51,6	53,7	57,4	61,6	64,6	68,3
Pays côtiers	51,3	56,5	58,5	63,0	68,1	71,8	76,1
Pays enclavés	20,0	24,1	23,7	23,4	23,9	24,6	25,3
IADM	21,1	25,5	25,3	24,9	26,5	27,3	28,2
Régime de taux de change fixe	21,9	24,1	24,1	23,4	25,6	27,5	27,8
Régime de taux de change flottant	42,3	46,7	47,6	48,3	51,2	52,9	53,8

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (1^{er} octobre 2007) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (1^{er} octobre 2007).

Tableau AS13. Expansion de la masse monétaire au sens large (Pourcentages)							
	1997-2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Pays exportateurs de pétrole	36,9	22,8	18,3	23,7	38,5	17,6	16,0
Hors Nigéria	51,3	21,1	24,0	34,4	36,7	25,7	17,5
Angola	252,1	67,5	49,8	59,7	59,6	28,8	23,0
Cameroun	16,2	-0,9	7,3	4,2	9,3	7,5	8,3
Congo, Rép. du	10,9	-2,4	17,4	37,2	37,7	14,1	11,9
Gabon	7,7	-0,3	11,8	27,6	21,0	13,2	9,6
Guinée équatoriale	36,3	56,7	33,5	34,7	14,1	28,3	29,8
Nigéria	28,0	24,1	14,0	16,0	39,9	10,7	14,5
Tchad	7,5	-3,1	3,3	19,7	32,3	111,9	-14,9
Pays à revenu intermédiaire	13,9	12,9	13,1	19,4	23,7	21,2	17,8
Hors Afrique du Sud	14,8	13,3	13,1	10,4	34,5	17,6	14,4
Afrique du Sud	13,8	12,9	13,1	20,5	22,5	21,7	18,2
Botswana	21,8	17,6	13,9	10,6	67,4	23,5	11,5
Cap-Vert	8,0	8,6	10,5	15,5	17,5	11,8	11,6
Lesotho	8,7	6,0	3,3	9,1	35,4	11,4	12,9
Maurice	12,2	12,5	12,7	13,1	11,2	14,0	12,8
Namibie	13,0	9,6	16,2	9,7	29,8	13,7	19,7
Seychelles	15,4	6,0	14,0	1,7	3,0	5,6	24,3
Swaziland	10,9	14,1	10,4	5,9	9,1	22,7	18,5
Pays à faible revenu	15,0	22,0	12,6	12,4	21,9	16,6	16,0
Bénin	13,3	6,6	-6,7	21,8	16,3	5,2	8,4
Burkina Faso	5,2	54,0	-7,2	-3,8	10,2	6,9	9,3
Éthiopie	8,9	14,7	10,9	19,6	17,4	28,9	25,5
Ghana	37,7	38,1	25,9	14,3	38,8	21,1	21,3
Kenya	6,1	11,5	13,4	9,1	17,1	11,2	11,2
Madagascar	14,3	6,3	18,4	4,6	24,6	24,6	25,3
Malawi	31,1	29,3	29,8	14,3	17,4	18,3	13,6
Mali	12,4	25,5	-2,4	9,5	7,2	11,8	8,0
Mozambique	28,2	18,7	5,9	27,1	23,4	16,2	15,4
Niger	6,5	42,2	20,3	6,6	16,2	14,0	13,0
Ouganda	18,9	23,3	9,0	8,7	16,4	20,5	15,6
Rwanda	14,2	15,2	12,1	16,7	11,2	28,1	10,9
Sénégal	10,3	31,5	12,9	7,4	12,7	18,2	16,0
Tanzanie	14,3	22,7	18,0	25,5	31,6	21,0	21,0
Zambie	32,0	23,4	30,2	0,4	45,1	6,0	12,4
États fragiles	33,2	-2,1	23,1	15,3	22,7	9,8	12,2
Zimbabwe compris	51,4	53,1	39,3	41,1	70,9	510,8	...
Burundi	15,8	23,3	16,7	26,0	8,5	17,4	9,3
Comores	11,4	-1,1	-6,3	3,1	4,2	15,0	9,2
Congo, Rép. dém. du	225,5	48,3	60,0	25,9	48,8	14,8	24,2
Côte d'Ivoire	10,2	-26,6	9,5	7,4	10,3	4,8	7,5
Erythrée	26,8	12,9	11,4	11,9	15,3	22,1	24,8
Gambie	22,5	43,4	18,3	13,1	26,2	8,0	10,5
Guinée	14,9	35,3	37,0	37,2	59,4	16,6	15,1
Guinée-Bissau	34,7	-65,3	44,0	20,6	5,3	21,6	0,8
Libéria	...	8,3	49,3	35,7	34,4	33,6	20,1
République Centrafricaine	-2,7	-8,0	14,2	16,5	-4,2	8,9	6,9
São Tomé-et-Principe	36,6	43,9	7,4	45,9	39,3	25,0	17,6
Sierra Leone	28,8	26,2	18,9	32,8	20,9	17,6	19,7
Togo	3,3	11,4	18,3	1,4	22,1	9,0	1,6
Zimbabwe	74,3	413,5	222,6	520,0	1.416,6	51.656,2	...
Afrique subsaharienne	20,3	16,1	15,0	19,0	27,8	18,4	16,5
Zimbabwe compris	23,1	20,5	16,1	20,5	30,5	34,8	...
Hors Afrique du Sud et Nigéria	24,4	16,6	17,2	18,7	27,9	18,8	16,0
Pays importateurs de pétrole	15,9	13,9	13,8	17,1	23,1	18,8	16,8
Hors Afrique du Sud	18,5	15,2	14,8	12,6	23,9	15,4	15,1
Zone franc	10,8	3,7	8,9	13,2	15,1	15,4	9,7
UEMOA	9,3	4,3	6,2	7,2	11,8	9,3	9,6
CEMAC	12,8	3,1	12,1	19,4	18,3	21,9	9,8
EAC-5	11,6	17,3	13,9	14,2	20,1	16,1	14,3
SADC	22,7	17,1	16,7	22,3	28,9	21,7	18,9
Union douanière d'Afrique australe	14,0	13,0	13,1	19,6	24,1	21,5	17,9
COMESA	38,7	25,1	24,9	23,1	33,8	20,8	19,4
Pays à forte intensité de ressources	30,3	16,2	17,9	20,7	37,6	16,4	15,3
Pétrolières	36,9	22,8	18,3	23,7	38,5	17,6	16,0
Non pétrolières	15,6	-0,6	16,7	9,9	34,0	11,1	11,7
Pays à faible intensité de ressources	16,0	16,0	13,5	18,0	21,8	19,8	17,4
Pays côtiers	14,0	14,2	13,3	18,9	22,4	20,0	17,5
Pays enclavés	27,6	27,1	14,3	12,6	18,3	18,5	16,9
IADM	17,0	20,0	11,7	11,9	20,9	16,4	15,8
Régime de taux de change fixe	11,7	5,6	9,7	12,5	19,5	16,0	10,6
Régime de taux de change flottant	22,6	19,0	16,3	20,6	29,8	19,0	17,8

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (1^{er} octobre 2007) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (1^{er} octobre 2007).

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES RÉGIONALES : AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Tableau AS14. Créances sur le secteur privé non financier (En pourcentage de la masse monétaire au sens large)							
	1997-2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Pays exportateurs de pétrole	58,0	55,0	56,5	60,0	56,6	65,4	65,9
Hors Nigéria	51,5	48,6	44,4	42,1	43,7	45,3	48,3
Angola	21,1	32,2	35,2	34,7	42,0	45,2	47,3
Cameroun	60,3	61,0	56,9	59,7	55,7	55,8	58,7
Congo, Rép. du	53,5	28,2	25,1	18,6	14,9	14,6	14,4
Gabon	80,9	75,5	61,3	53,6	53,7	57,1	59,4
Guinée équatoriale	62,0	33,2	30,3	33,6	40,6	48,7	59,3
Nigéria	62,7	59,7	66,1	73,8	67,1	83,8	83,5
Tchad	50,2	53,8	49,3	48,4	45,7	20,9	27,0
Pays à revenu intermédiaire	104,1	100,4	101,7	101,4	102,9	103,4	104,5
Hors Afrique du Sud	68,3	75,2	79,8	83,2	72,6	72,0	70,5
Afrique du Sud	108,7	103,7	104,4	103,5	106,3	107,0	108,3
Botswana	57,2	66,5	72,3	70,1	50,3	49,6	49,6
Cap-Vert	47,3	50,9	50,3	47,5	47,1	48,7	49,8
Lesotho	57,3	23,8	25,7	31,3	26,3	26,3	26,3
Maurice	70,5	68,5	65,2	65,8	67,3	67,2	69,5
Namibie	102,4	123,6	128,2	139,7	125,5	124,5	117,1
Seychelles	19,3	23,8	27,2	30,8	28,7	32,8	31,1
Swaziland	59,2	75,7	89,3	101,8	98,0	98,0	94,2
Pays à faible revenu	51,2	45,7	48,9	54,6	56,6	59,4	61,4
Bénin	33,0	49,2	55,0	54,3	51,9	53,7	53,6
Burkina Faso	53,5	50,7	61,2	79,2	82,0	84,9	86,3
Éthiopie	49,5	34,3	34,5	45,7	50,6	51,6	50,6
Ghana	52,8	48,9	49,2	58,8	59,6	65,5	71,8
Kenya	71,0	58,9	64,6	65,4	63,6	65,9	65,5
Madagascar	43,3	40,2	46,5	55,0	52,1	49,2	49,9
Malawi	34,0	26,9	29,4	30,7	44,7	51,1	51,2
Mali	68,2	61,4	65,1	74,8	91,3	97,7	105,7
Mozambique	66,8	44,4	39,5	48,8	51,2	57,7	64,7
Niger	53,5	42,8	43,3	48,7	55,2	60,6	58,4
Ouganda	42,2	36,1	39,6	41,2	45,7	46,7	49,9
Rwanda	56,3	60,5	59,5	60,6	66,9	60,8	62,6
Sénégal	71,4	61,3	59,3	68,7	63,5	58,9	55,9
Tanzanie	24,7	29,9	37,1	37,3	38,5	43,0	49,6
Zambie	50,0	33,7	38,4	45,2	46,2	51,9	55,3
États fragiles	50,6	47,8	46,2	45,3	44,1	46,2	...
Zimbabwe compris	60,0	57,8	48,4	43,7	42,8	53,9	...
Burundi	94,2	94,2	85,0	61,5	70,8	67,3	64,6
Comores	42,4	36,1	35,0	33,5	29,4	26,6	28,1
Congo, Rép. dém. du	14,6	16,1	19,3	24,0	25,9	29,9	28,9
Côte d'Ivoire	67,3	61,8	60,6	57,2	56,2	59,9	60,9
Érythrée	34,9	26,6	28,4	29,7	28,0	26,4	25,3
Gambie	38,0	43,0	30,9	32,2	32,2	32,2	32,1
Guinée	48,4	40,9	32,2	34,6	29,7	31,1	30,5
Guinée-Bissau	19,0	8,8	5,2	6,4	11,5	16,1	17,6
Libéria	...	63,6	56,7	47,1	47,9	41,5	42,1
République Centrafricaine	37,0	51,2	50,0	42,1	45,9	43,8	42,8
São Tomé-et-Principe	21,3	27,6	56,9	55,4	58,7	57,0	...
Sierra Leone	15,9	20,3	24,5	21,7	21,3	21,6	21,4
Togo	63,0	62,2	54,9	60,6	49,9	48,1	52,0
Zimbabwe	84,1	84,8	63,9	31,4	34,2	73,8	...
Afrique subsaharienne	74,8	73,6	76,3	77,0	75,7	78,8	...
Zimbabwe compris	74,8	73,9	76,2	76,7	75,4	78,7	...
Hors Afrique du Sud et Nigéria	52,1	50,4	51,2	52,9	52,4	54,2	...
Pays importateurs de pétrole	81,5	79,8	83,1	84,1	84,7	85,2	...
Hors Afrique du Sud	53,5	50,9	53,6	57,5	56,6	58,7	...
Zone franc	60,4	57,0	54,2	55,0	54,5	55,8	58,3
UEMOA	61,3	57,5	58,6	63,0	64,0	66,1	67,0
CEMAC	62,1	56,3	49,3	47,0	45,3	45,4	49,5
EAC-5	51,7	46,5	51,6	52,1	53,8	56,5	58,4
SADC	90,2	86,8	89,3	88,1	87,9	87,7	87,3
Union douanière d'Afrique australe	105,7	101,8	103,0	102,6	104,1	104,7	105,7
COMESA	50,8	47,3	50,4	52,1	53,0	54,4	54,2
Pays à forte intensité de ressources	59,6	57,3	58,8	61,4	57,0	64,5	...
Pétrolières	58,0	55,0	56,5	60,0	56,6	65,4	65,9
Non pétrolières	63,7	63,9	66,0	66,8	58,9	60,6	...
Pays à faible intensité de ressources	84,1	81,9	85,2	86,2	87,9	88,2	89,6
Pays côtiers	93,4	89,0	91,8	92,0	93,5	93,7	95,3
Pays enclavés	46,4	41,0	44,4	51,1	56,0	57,9	58,6
IADM	49,4	45,6	47,4	53,2	54,8	57,2	59,9
Régime de taux de change fixe	62,4	61,0	60,2	61,3	58,0	58,8	60,4
Régime de taux de change flottant	81,2	77,0	80,4	80,9	79,8	83,3	...

 Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (1^{er} octobre 2007) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (1^{er} octobre 2007).

Tableau AS15. Exportations de biens et de services (En pourcentage du PIB)							
	1997-2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Pays exportateurs de pétrole	46,4	51,1	55,7	60,2	60,7	57,1	56,9
Hors Nigéria	51,9	52,9	57,4	65,7	65,6	62,2	63,4
Angola	75,0	69,6	69,7	79,3	73,8	69,1	69,6
Cameroun	24,7	24,0	22,7	23,5	26,0	23,9	23,0
Congo, Rép. du	77,2	80,8	78,8	84,6	87,3	78,3	78,5
Gabon	58,3	55,2	62,2	67,6	65,9	62,8	63,3
Guinée équatoriale	98,1	96,4	97,3	96,8	94,5	92,5	90,5
Nigéria	42,7	49,7	54,4	55,9	56,6	52,4	50,4
Tchad	16,8	24,6	51,5	53,5	56,4	57,4	58,1
Pays à revenu intermédiaire	30,7	30,8	29,4	30,2	32,5	35,5	35,1
Hors Afrique du Sud	53,5	50,8	51,4	53,5	55,8	57,6	55,6
Afrique du Sud	27,8	28,1	26,7	27,5	29,8	32,9	32,8
Botswana	49,7	44,3	45,2	50,8	50,3	53,0	48,6
Cap-Vert	26,5	31,4	32,0	36,7	42,5	45,2	47,0
Lesotho	34,5	50,0	54,7	49,6	50,8	50,6	50,7
Maurice	61,2	58,4	55,5	57,2	60,6	58,7	58,8
Namibie	45,0	37,2	41,0	40,9	46,6	49,2	46,2
Seychelles	72,1	95,1	97,8	99,2	111,0	138,5	171,5
Swaziland	82,2	82,9	83,3	80,8	81,2	83,3	81,2
Pays à faible revenu	20,5	21,7	24,2	23,9	25,0	24,5	24,4
Bénin	14,9	13,7	14,3	13,0	10,8	11,7	12,9
Burkina Faso	10,1	8,6	10,7	10,0	11,9	10,6	11,1
Éthiopie	12,6	14,2	15,8	16,3	15,8	16,2	16,4
Ghana	39,2	40,7	39,3	36,1	38,6	35,7	36,5
Kenya	22,3	23,7	26,6	27,9	24,7	24,5	26,0
Madagascar	23,9	23,1	32,6	26,9	29,9	25,7	23,1
Malawi	25,5	19,5	20,6	19,6	18,8	18,8	16,7
Mali	25,6	26,0	24,6	25,6	30,6	28,3	26,7
Mozambique	19,8	28,2	31,0	31,7	37,3	38,1	34,9
Niger	16,8	15,7	17,9	16,3	15,3	14,9	16,4
Ouganda	11,8	12,0	14,2	13,8	14,4	15,6	15,6
Rwanda	7,4	8,3	10,3	10,6	11,9	11,6	11,3
Sénégal	28,2	26,6	27,2	27,2	25,8	24,5	24,5
Tanzanie	14,6	16,7	20,4	22,2	24,1	24,0	25,2
Zambie	28,9	29,0	38,2	34,3	37,5	42,1	38,1
États fragiles	31,7	35,4	37,4	40,4	40,4	38,0	37,5
Zimbabwe compris	29,2	30,6	38,1	40,7	39,6	30,5	...
Burundi	7,7	8,4	9,6	11,5	10,5	9,4	13,3
Comores	15,2	15,8	12,7	12,5	11,7	12,4	12,8
Congo, Rép. dém. du	22,0	26,1	30,3	34,0	31,7	31,7	31,4
Côte d'Ivoire	42,2	45,8	48,6	51,1	51,3	48,7	47,1
Erythrée	14,9	9,6	10,1	6,5	5,2	4,4	3,7
Gambie	51,7	66,1	71,4	62,3	61,3	57,3	58,4
Guinée	22,9	22,3	21,0	28,3	34,9	25,5	27,1
Guinée-Bissau	25,1	30,0	30,9	32,3	22,9	29,5	30,1
Libéria	...	38,8	36,1	36,4	48,3	55,7	65,4
République Centrafricaine	19,2	12,9	12,8	12,4	13,9	14,4	14,2
São Tomé-et-Principe	19,6	20,6	18,7	18,5	19,1	17,3	17,1
Sierra Leone	15,7	23,2	23,0	24,1	25,0	25,8	22,6
Togo	32,7	43,3	41,2	40,3	40,5	40,6	41,7
Zimbabwe	29,1	17,6	42,6	42,7	34,7	11,2	...
Afrique subsaharienne	31,9	34,2	35,6	38,4	40,5	40,4	40,8
Zimbabwe compris	31,5	33,7	35,7	38,4	40,4	39,8	...
Hors Afrique du Sud et Nigéria	32,7	34,8	38,4	42,0	43,3	41,9	43,3
Pays importateurs de pétrole	27,7	28,6	28,7	29,3	31,0	32,3	32,0
Hors Afrique du Sud	27,7	29,2	31,5	31,8	32,5	31,6	31,1
Zone franc	35,1	36,2	40,0	43,5	44,9	41,7	41,5
UEMOA	30,1	30,3	31,5	31,9	32,2	30,4	30,0
CEMAC	41,7	43,6	49,5	55,1	57,0	53,1	53,2
EAC-5	16,7	18,4	21,3	22,2	21,6	21,8	22,9
SADC	31,2	32,0	31,9	34,4	37,2	39,8	40,7
Union douanière d'Afrique australe	29,6	29,7	28,5	29,4	31,6	34,6	34,2
COMESA	32,7	35,3	39,6	43,9	44,5	44,1	46,6
Pays à forte intensité de ressources	44,5	48,0	52,4	56,9	57,8	55,0	54,6
Pétrolières	46,4	51,1	55,7	60,2	60,7	57,1	56,9
Non pétrolières	39,3	39,2	42,0	44,5	45,6	45,7	43,2
Pays à faible intensité de ressources	26,2	27,2	27,0	27,5	29,1	30,7	30,7
Pays côtiers	27,6	28,3	27,7	28,3	30,3	32,2	32,3
Pays enclavés	18,6	20,5	22,7	22,4	22,7	22,2	21,9
IADM	20,7	21,7	23,5	23,2	25,2	24,5	23,9
Régime de taux de change fixe	38,2	38,7	42,0	45,2	46,5	44,4	43,8
Régime de taux de change flottant	30,4	33,0	34,0	36,8	39,1	39,5	40,1

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (1^{er} octobre 2007) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (1^{er} octobre 2007).

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES RÉGIONALES : AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Tableau AS16. Importations de biens et de services							
<i>(En pourcentage du PIB)</i>							
	1997-2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Pays exportateurs de pétrole	41,0	43,4	40,4	37,4	35,7	38,7	35,7
Hors Nigéria	46,4	45,8	43,7	41,0	37,0	38,7	36,5
Angola	72,2	63,1	53,7	49,4	37,9	39,9	36,2
Cameroun	23,2	23,4	25,0	25,4	26,7	26,6	26,6
Congo, Rép. du	57,1	54,2	53,3	48,4	45,9	48,7	46,0
Gabon	37,3	31,0	32,0	28,2	29,8	32,4	30,9
Guinée équatoriale	105,1	76,1	58,8	47,6	50,2	55,6	53,3
Nigéria	37,2	41,5	37,7	34,6	34,6	38,7	34,9
Tchad	50,3	59,3	58,5	44,3	41,9	41,6	44,3
Pays à revenu intermédiaire	28,9	28,8	29,9	31,1	35,4	38,7	38,7
Hors Afrique du Sud	58,6	51,2	52,9	53,9	54,8	57,7	59,7
Afrique du Sud	25,1	25,8	27,0	28,4	33,2	36,6	36,3
Botswana	41,0	33,6	37,2	35,2	30,8	33,4	39,0
Cap-Vert	61,2	67,4	69,5	64,7	71,1	76,3	80,5
Lesotho	100,6	103,2	102,4	99,0	97,8	99,7	96,9
Maurice	62,3	57,4	55,0	61,6	67,4	68,5	68,1
Namibie	53,2	43,8	45,0	44,5	46,5	48,1	48,0
Seychelles	84,3	84,0	95,8	125,7	133,5	171,6	201,7
Swaziland	97,0	80,9	84,9	84,8	86,3	90,5	88,8
Pays à faible revenu	31,1	32,4	35,6	37,2	38,1	38,5	39,0
Bénin	27,0	26,5	26,6	23,1	21,9	22,6	23,2
Burkina Faso	24,5	21,7	24,3	24,5	25,5	25,2	24,7
Éthiopie	23,6	29,2	33,4	38,4	41,7	39,2	37,7
Ghana	56,1	52,7	60,4	61,7	64,1	60,5	61,3
Kenya	28,0	28,2	32,6	35,2	34,7	35,0	38,1
Madagascar	30,7	32,1	47,5	41,1	41,0	47,3	47,9
Malawi	38,2	36,2	38,8	46,3	42,5	38,7	35,8
Mali	33,6	33,2	32,9	34,2	33,6	32,5	30,7
Mozambique	37,7	44,0	39,3	41,5	42,0	44,5	42,8
Niger	24,8	25,8	28,8	30,9	29,0	32,1	31,2
Ouganda	23,2	26,7	27,7	27,1	30,1	30,1	32,3
Rwanda	24,4	27,6	28,6	31,0	31,5	34,0	32,6
Sénégal	36,2	38,7	39,9	42,7	44,2	42,9	42,2
Tanzanie	24,7	23,5	26,2	30,4	36,5	38,2	39,8
Zambie	40,4	41,5	42,6	37,4	29,0	34,0	33,6
États fragiles	30,1	33,4	37,1	43,0	42,0	40,9	41,7
Zimbabwe compris	28,3	30,0	38,9	44,3	41,4	32,7	...
Burundi	18,3	27,7	33,9	39,7	48,0	47,5	44,5
Comores	34,3	31,8	32,6	34,7	35,6	36,1	36,4
Congo, Rép. dém. du	21,2	28,4	34,4	45,7	42,0	41,1	42,7
Côte d'Ivoire	33,2	34,9	39,4	43,6	41,0	40,2	40,2
Erythrée	74,0	100,5	88,6	55,7	42,3	39,5	27,4
Gambie	60,7	79,0	104,3	99,1	89,6	93,0	91,6
Guinée	26,4	24,6	25,4	31,5	39,6	33,6	38,2
Guinée-Bissau	47,9	44,1	47,1	49,9	53,7	49,9	46,8
Libéria	...	50,2	81,7	95,6	122,3	131,9	147,9
République Centrafricaine	24,0	17,2	18,8	21,1	20,9	21,0	21,3
São Tomé-et-Principe	50,3	53,1	52,7	56,6	82,8	72,9	72,1
Sierra Leone	28,4	40,8	34,2	37,2	34,8	37,3	37,6
Togo	45,6	57,3	56,2	57,2	60,1	61,7	63,1
Zimbabwe	29,4	20,7	51,3	53,7	37,3	11,6	...
Afrique subsaharienne	32,1	33,5	34,2	34,8	36,4	38,8	37,9
Zimbabwe compris	31,7	33,2	34,3	34,9	36,4	38,2	...
Hors Afrique du Sud et Nigéria	37,2	38,0	40,2	41,0	39,9	40,6	40,2
Pays importateurs de pétrole	29,7	30,3	32,0	33,7	36,7	38,8	39,1
Hors Afrique du Sud	34,9	35,6	38,9	41,0	41,3	41,6	42,4
Zone franc	34,0	35,0	36,7	36,3	36,3	36,8	36,3
UEMOA	32,5	33,5	35,8	37,8	37,0	36,6	36,2
CEMAC	36,0	36,7	37,7	34,8	35,7	36,9	36,4
EAC-5	25,6	26,5	29,5	32,0	34,4	35,0	37,2
SADC	30,8	31,2	32,1	33,5	35,9	39,0	38,3
Union douanière d'Afrique australe	27,5	27,6	28,9	30,0	34,3	37,5	37,5
COMESA	38,8	40,6	42,8	43,9	40,1	41,1	39,9
Pays à forte intensité de ressources	39,8	41,4	40,0	37,8	35,9	38,6	36,3
Pétrolières	41,0	43,4	40,4	37,4	35,7	38,7	35,7
Non pétrolières	37,1	35,7	38,6	39,7	36,7	38,0	39,4
Pays à faible intensité de ressources	28,7	29,5	31,2	33,0	36,7	38,9	39,0
Pays côtiers	28,5	29,0	30,5	32,0	36,3	39,0	39,2
Pays enclavés	29,6	32,5	35,7	38,8	39,2	38,3	37,8
IADM	30,4	31,8	34,4	35,8	37,0	37,4	37,4
Régime de taux de change fixe	38,6	37,8	39,9	39,3	39,1	39,9	40,0
Régime de taux de change flottant	30,5	32,3	32,7	33,7	35,7	38,5	37,4

 Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (1^{er} octobre 2007) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (1^{er} octobre 2007).

Tableau AS17. Balance commerciale (En pourcentage du PIB)							
	1997-2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Pays exportateurs de pétrole	18,1	19,6	27,4	33,8	33,7	27,3	30,2
Hors Nigéria	23,0	22,5	30,6	41,0	41,7	36,5	39,3
Angola	36,4	28,9	38,6	51,4	49,3	43,4	46,1
Cameroun	3,7	1,9	-0,4	0,2	2,0	0,2	-0,3
Congo, Rép. du	47,5	51,5	49,9	59,3	61,9	49,1	50,3
Gabon	34,7	35,2	41,9	49,4	46,5	41,8	43,1
Guinée équatoriale	40,9	53,5	64,0	67,6	62,9	53,1	53,1
Nigéria	14,6	17,5	24,9	28,2	27,1	18,9	21,0
Tchad	-17,9	-6,5	29,8	38,7	42,5	43,0	42,7
Pays à revenu intermédiaire	2,1	1,5	-0,4	-0,7	-2,3	-3,0	-3,8
Hors Afrique du Sud	-5,1	-3,0	-3,0	-2,0	-0,9	-2,5	-7,0
Afrique du Sud	3,0	2,1	-0,1	-0,5	-2,5	-3,0	-3,4
Botswana	11,8	10,8	8,5	15,4	18,5	18,8	9,1
Cap-Vert	-35,5	-37,8	-41,0	-34,9	-42,0	-47,8	-51,8
Lesotho	-65,2	-49,8	-44,9	-46,1	-44,7	-46,1	-44,4
Maurice	-7,7	-5,8	-6,3	-11,3	-13,2	-16,9	-17,0
Namibie	-5,9	-10,3	-5,1	-4,4	-0,8	-0,2	-3,4
Seychelles	-29,6	-13,0	-22,2	-41,4	-37,1	-51,4	-54,9
Swaziland	-5,6	5,4	5,9	2,8	3,4	1,3	-1,0
Pays à faible revenu	-8,7	-9,1	-10,5	-12,5	-12,4	-13,4	-14,2
Bénin	-10,4	-11,3	-11,0	-9,6	-10,2	-10,0	-9,2
Burkina Faso	-10,4	-8,9	-9,1	-9,9	-9,1	-9,5	-8,9
Éthiopie	-12,8	-17,1	-20,9	-24,5	-27,0	-24,8	-23,9
Ghana	-15,1	-10,3	-17,0	-23,7	-23,5	-24,0	-23,4
Kenya	-7,7	-7,7	-10,0	-11,2	-14,3	-14,8	-16,5
Madagascar	-3,1	-3,5	-10,1	-11,8	-9,8	-17,2	-19,0
Malawi	-4,8	-10,5	-11,8	-19,6	-17,4	-14,3	-13,9
Mali	0,6	-1,3	-2,4	-2,7	2,5	0,8	0,1
Mozambique	-16,9	-14,5	-9,0	-10,6	-6,3	-6,6	-8,3
Niger	-2,8	-5,2	-5,1	-8,8	-8,3	-11,4	-9,1
Ouganda	-7,2	-10,0	-9,9	-9,6	-11,7	-10,6	-12,8
Rwanda	-9,3	-10,7	-9,7	-11,6	-11,7	-14,1	-13,7
Sénégal	-7,6	-11,8	-12,3	-15,1	-18,0	-18,1	-17,9
Tanzanie	-7,9	-6,3	-7,6	-9,0	-13,3	-16,0	-16,3
Zambie	-5,3	-7,0	-0,5	0,1	10,8	10,5	6,9
États fragiles	7,5	8,1	6,2	3,3	4,5	3,4	2,2
Zimbabwe compris	5,5	5,7	4,6	1,9	3,8	2,5	...
Burundi	-7,3	-15,3	-15,2	-18,4	-19,9	-25,5	-19,8
Comores	-15,3	-12,4	-17,1	-20,8	-21,6	-20,8	-20,8
Congo, Rép. dém. du	6,1	2,1	0,9	-5,7	-4,9	-3,2	-4,5
Côte d'Ivoire	15,7	18,5	16,6	14,6	17,7	16,0	14,5
Erythrée	-55,4	-80,4	-70,7	-44,1	-33,4	-31,1	-20,6
Gambie	-14,1	-14,6	-39,1	-45,6	-40,0	-46,1	-47,4
Guinée	3,2	4,2	0,7	2,7	2,2	-1,9	-4,1
Guinée-Bissau	-9,7	-3,6	-2,7	-5,5	-19,3	-10,2	-7,1
Libéria	...	-4,9	-33,3	-43,8	-53,9	-54,3	-53,7
République Centrafricaine	2,4	0,9	-1,6	-3,2	-1,8	-1,5	-1,9
São Tomé-et-Principe	-23,2	-26,9	-29,9	-33,6	-54,0	-47,0	-46,6
Sierra Leone	-6,1	-14,8	-8,3	-12,1	-8,7	-10,0	-13,5
Togo	-10,2	-9,4	-13,0	-16,4	-19,3	-20,7	-21,4
Zimbabwe	1,1	-1,0	-6,5	-8,6	-0,9	0,0	...
Afrique subsaharienne	3,7	4,2	5,2	7,4	7,6	5,1	6,4
Zimbabwe compris	3,6	4,0	5,1	7,3	7,5	5,0	...
Hors Afrique du Sud et Nigéria	1,0	1,8	3,9	6,9	8,6	6,5	8,4
Pays importateurs de pétrole	-0,6	-0,9	-2,5	-3,6	-4,7	-5,6	-6,5
Hors Afrique du Sud	-4,6	-4,6	-5,8	-7,8	-7,5	-8,8	-10,2
Zone franc	8,7	9,2	12,2	15,7	17,1	13,0	13,1
UEMOA	2,4	1,6	0,4	-1,5	-0,4	-1,7	-2,0
CEMAC	16,9	18,7	25,4	32,9	33,9	27,8	28,3
EAC-5	-7,7	-8,0	-9,3	-10,4	-13,5	-14,4	-15,6
SADC	2,7	2,2	1,6	3,2	3,6	3,4	5,0
Union douanière d'Afrique australe	2,7	1,9	0,0	-0,2	-1,8	-2,3	-3,1
COMESA	-0,8	-1,1	1,8	6,1	8,9	8,1	12,2
Pays à forte intensité de ressources	15,2	16,4	22,5	28,5	29,6	24,3	26,3
Pétrolières	18,1	19,6	27,4	33,8	33,7	27,3	30,2
Non pétrolières	7,6	7,5	7,2	8,2	12,1	11,1	7,3
Pays à faible intensité de ressources	-1,7	-2,0	-3,7	-5,0	-6,8	-7,7	-8,1
Pays côtiers	-0,6	-0,9	-2,8	-3,7	-5,8	-6,8	-7,3
Pays enclavés	-6,9	-8,4	-9,6	-12,5	-12,5	-12,3	-12,5
IADM	-7,0	-7,7	-9,0	-10,8	-9,9	-11,1	-11,7
Régime de taux de change fixe	6,0	6,8	9,2	12,7	14,3	10,9	10,0
Régime de taux de change flottant	3,1	3,5	4,1	6,1	6,0	3,8	5,7

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (1^{er} octobre 2007) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (1^{er} octobre 2007).

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES RÉGIONALES : AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Tableau AS18. Solde extérieur courant, dons compris							
<i>(En pourcentage du PIB)</i>							
	1997-2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Pays exportateurs de pétrole	-3,5	-4,2	2,5	8,8	13,0	3,6	7,0
Hors Nigéria	-6,6	-6,1	-1,1	8,3	13,8	5,6	7,9
Angola	-12,7	-5,2	3,5	16,8	23,3	7,6	10,7
Cameroun	-3,1	-1,8	-3,8	-3,3	-0,7	-1,5	-3,1
Congo, Rép. du	-8,0	1,5	2,0	11,2	12,8	4,9	6,8
Gabon	7,0	9,5	11,2	20,2	19,7	15,2	16,7
Guinée équatoriale	-33,9	-33,3	-21,9	-5,5	4,4	3,4	6,3
Nigéria	-1,3	-2,7	5,3	9,3	12,2	1,8	6,0
Tchad	-31,0	-47,2	-12,0	-5,5	-6,3	-1,0	-3,1
Pays à revenu intermédiaire	-0,2	-0,6	-2,5	-3,1	-5,0	-5,2	-5,4
Hors Afrique du Sud	1,7	3,4	2,8	5,1	8,6	8,2	3,2
Afrique du Sud	-0,5	-1,1	-3,2	-4,0	-6,5	-6,7	-6,4
Botswana	8,5	5,6	2,9	14,4	19,3	20,6	10,0
Cap-Vert	-10,6	-11,1	-14,3	-3,4	-6,5	-12,6	-16,7
Lesotho	-21,6	-12,3	-5,5	-7,0	4,4	1,6	0,7
Maurice	0,6	2,4	0,8	-3,5	-5,3	-8,8	-7,6
Namibie	4,6	5,1	9,5	7,2	15,0	18,5	12,8
Seychelles	-15,7	6,4	-0,3	-27,6	-23,2	-30,4	-32,4
Swaziland	-2,5	6,5	3,1	1,6	1,6	0,2	-1,1
Pays à faible revenu	-6,6	-5,0	-5,0	-6,3	-6,5	-7,0	-7,4
Bénin	-7,0	-8,3	-7,2	-6,2	-6,4	-6,3	-6,1
Burkina Faso	-9,8	-8,9	-10,4	-11,4	-10,3	-11,4	-10,9
Éthiopie	-3,7	-1,4	-4,2	-6,8	-10,4	-5,9	-3,0
Ghana	-7,4	1,7	-2,7	-7,0	-9,7	-9,7	-7,7
Kenya	-2,1	-0,2	0,1	-0,8	-2,4	-3,7	-5,1
Madagascar	-5,3	-4,9	-9,1	-10,9	-8,6	-19,7	-23,5
Malawi	-7,5	-7,2	-7,3	-11,6	-6,2	-3,0	-2,9
Mali	-7,5	-6,2	-8,4	-8,3	-4,9	-4,5	-4,7
Mozambique	-17,6	-15,1	-8,6	-10,7	-7,8	-9,1	-8,8
Niger	-6,3	-8,3	-7,8	-9,4	-8,6	-11,0	-10,8
Ouganda	-6,1	-5,8	-1,2	-2,1	-4,1	-2,4	-6,3
Rwanda	-7,4	-7,8	-3,0	-3,2	-7,5	-7,3	-6,5
Sénégal	-4,9	-6,1	-6,1	-7,8	-10,1	-9,6	-9,8
Tanzanie	-7,2	-4,7	-3,9	-4,5	-8,6	-10,6	-10,8
Zambie	-15,0	-14,8	-11,8	-10,0	0,5	-0,5	-2,0
États fragiles	-2,8	0,0	-1,2	-4,1	-2,4	-3,2	-4,8
Zimbabwe compris	-2,6	-0,8	-2,1	-4,9	-2,6	-2,6	...
Burundi	-4,7	-4,6	-8,1	-9,6	-12,0	-14,2	-11,4
Comores	-5,3	-3,1	-2,9	-3,4	-5,6	-3,7	-4,8
Congo, Rép. dém. du	-4,0	1,0	-2,4	-10,6	-7,5	-8,1	-10,9
Côte d'Ivoire	-0,4	2,1	1,6	0,2	3,0	2,6	1,3
Erythrée	-4,6	7,6	5,6	0,4	-2,1	-3,7	-1,9
Gambie	-3,3	-7,1	-11,0	-25,5	-19,8	-21,8	-18,6
Guinée	-5,6	-3,4	-5,8	-4,5	-5,9	-8,7	-12,0
Guinée-Bissau	-12,7	-2,8	3,1	-7,3	-12,2	-12,7	-5,0
Libéria	...	-14,1	-5,6	-9,4	-28,3	-24,3	-43,4
République Centrafricaine	-2,5	-2,1	-1,8	-6,5	-3,8	-3,4	-4,3
São Tomé-et-Principe	-15,9	-11,4	-13,8	-19,4	-45,9	-41,2	-42,0
Sierra Leone	-3,1	-4,8	-5,8	-7,1	-5,7	-6,7	-10,0
Togo	-6,9	-4,2	-3,0	-5,3	-6,0	-6,4	-6,3
Zimbabwe	-1,7	-2,9	-8,3	-11,2	-4,0	-0,9	...
Afrique subsaharienne	-2,6	-2,4	-1,6	-0,3	0,6	-2,6	-1,4
Zimbabwe compris	-2,6	-2,4	-1,7	-0,3	0,6	-2,5	...
Hors Afrique du Sud et Nigéria	-4,9	-3,4	-2,4	-0,3	2,2	-0,9	-0,4
Pays importateurs de pétrole	-2,4	-1,8	-3,1	-4,0	-5,2	-5,6	-6,0
Hors Afrique du Sud	-4,6	-2,6	-2,9	-4,0	-3,5	-4,2	-5,5
Zone franc	-4,4	-4,9	-3,8	-1,5	0,5	-0,7	-0,7
UEMOA	-4,3	-3,7	-4,1	-5,3	-4,2	-4,6	-5,0
CEMAC	-4,6	-6,4	-3,5	2,2	5,1	3,2	3,5
EAC-5	-4,7	-3,1	-1,6	-2,4	-4,8	-5,5	-6,9
SADC	-2,0	-1,7	-2,6	-2,0	-1,7	-3,7	-3,0
Union douanière d'Afrique australe	-0,1	-0,6	-2,6	-3,0	-4,9	-5,0	-5,3
COMESA	-4,9	-2,5	-0,7	1,4	5,1	0,0	1,3
Pays à forte intensité de ressources	-2,5	-3,0	2,0	7,5	11,7	4,1	6,2
Pétrolières	-3,5	-4,2	2,5	8,8	13,0	3,6	7,0
Non pétrolières	-0,6	0,5	0,3	2,2	6,5	6,3	2,4
Pays à faible intensité de ressources	-2,6	-2,1	-3,5	-4,8	-6,7	-7,1	-7,0
Pays côtiers	-2,0	-1,7	-3,3	-4,4	-6,6	-7,3	-7,1
Pays enclavés	-6,0	-4,1	-4,7	-7,1	-6,9	-5,9	-6,3
IADM	-6,9	-5,3	-5,7	-6,8	-6,4	-6,9	-7,3
Régime de taux de change fixe	-3,1	-3,1	-2,4	0,2	2,7	1,7	0,5
Régime de taux de change flottant	-2,5	-2,2	-1,5	-0,4	0,1	-3,6	-1,8

 Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (1^{er} octobre 2007) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (1^{er} octobre 2007).

Tableau AS19. Solde extérieur courant, hors dons							
<i>(En pourcentage du PIB)</i>							
	1997-2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Pays exportateurs de pétrole	-3,7	-4,3	2,4	8,7	13,0	3,6	7,0
Hors Nigéria	-7,3	-6,7	-1,4	7,8	13,7	5,4	7,8
Angola	-13,8	-5,9	3,4	16,7	23,7	7,9	11,0
Cameroun	-3,4	-2,4	-4,0	-3,8	-1,3	-2,7	-4,0
Congo, Rép. du	-8,2	1,3	2,0	11,2	12,8	4,9	6,8
Gabon	6,8	10,2	11,9	20,2	19,7	15,1	16,6
Guinée équatoriale	-35,5	-33,9	-22,3	-5,8	4,2	3,6	6,5
Nigéria	-1,2	-2,6	5,4	9,3	12,3	1,9	6,1
Tchad	-33,7	-50,5	-15,2	-9,0	-8,6	-3,2	-5,2
Pays à revenu intermédiaire	-0,3	-0,6	-2,5	-2,8	-4,8	-5,0	-5,2
Hors Afrique du Sud	-3,8	-1,6	-3,7	-1,6	0,9	-0,8	-5,2
Afrique du Sud	0,1	-0,5	-2,4	-3,0	-5,4	-5,5	-5,2
Botswana	4,6	2,1	-2,4	7,9	13,2	13,0	2,5
Cap-Vert	-17,8	-17,2	-20,0	-8,0	-10,8	-16,4	-19,3
Lesotho	-38,7	-27,8	-23,5	-27,3	-20,5	-25,6	-25,8
Maurice	0,5	1,9	0,4	-3,6	-5,5	-9,0	-8,8
Namibie	-6,5	-4,7	-2,0	-3,6	1,2	2,2	-0,6
Seychelles	-17,6	4,9	-2,3	-30,9	-24,7	-36,1	-37,3
Swaziland	-11,3	-1,1	-5,8	-5,8	-9,7	-12,5	-12,9
Pays à faible revenu	-9,9	-8,7	-8,8	-10,2	-9,8	-10,6	-10,8
Bénin	-9,8	-11,6	-10,4	-8,2	-8,9	-8,9	-8,4
Burkina Faso	-13,0	-13,1	-13,4	-14,6	-13,3	-14,6	-13,8
Éthiopie	-7,6	-8,8	-10,2	-13,4	-16,9	-13,4	-10,9
Ghana	-10,7	-3,5	-8,8	-12,3	-12,7	-13,0	-10,7
Kenya	-2,3	-0,6	0,1	-0,8	-2,7	-3,9	-5,2
Madagascar	-6,2	-7,5	-12,9	-12,2	-9,9	-20,4	-23,9
Malawi	-14,8	-12,5	-15,4	-21,5	-19,4	-15,4	-14,6
Mali	-9,3	-8,8	-10,4	-10,5	-6,8	-6,2	-5,9
Mozambique	-23,7	-19,9	-14,1	-15,8	-13,6	-17,9	-17,0
Niger	-8,9	-11,2	-10,3	-12,7	-9,6	-12,8	-14,0
Ouganda	-12,8	-13,5	-11,0	-10,6	-9,9	-8,4	-10,8
Rwanda	-16,7	-19,2	-18,2	-19,4	-17,4	-20,1	-19,0
Sénégal	-6,9	-7,9	-7,8	-9,2	-11,2	-11,5	-10,9
Tanzanie	-11,8	-8,2	-7,5	-9,1	-12,6	-14,5	-14,6
Zambie	-16,9	-16,3	-12,2	-11,8	-0,6	-1,8	-3,3
États fragiles	-5,1	-2,6	-3,4	-6,3	-5,5	-6,5	-7,4
Zimbabwe compris	-4,4	-2,8	-4,1	-7,0	-5,4	-5,0	...
Burundi	-11,5	-21,1	-25,5	-27,5	-35,7	-36,5	-28,7
Comores	-7,6	-3,7	-4,1	-5,3	-7,6	-8,0	-8,5
Congo, Rép. dém. du	-8,7	-6,3	-7,9	-16,1	-15,5	-13,2	-14,8
Côte d'Ivoire	-0,8	1,9	1,7	0,4	3,2	0,9	0,2
Erythrée	-16,4	-13,6	-11,6	-15,9	-11,3	-12,5	-8,0
Gambie	-12,6	-19,0	-23,6	-33,1	-24,6	-31,6	-29,4
Guinée	-6,8	-4,1	-6,0	-5,2	-6,7	-9,4	-12,3
Guinée-Bissau	-24,4	-12,0	-11,7	-16,7	-27,1	-16,2	-12,1
Libéria	...	-18,9	-46,7	-63,5	-65,9	-59,6	-66,1
République Centrafricaine	-6,1	-4,8	-5,7	-8,5	-7,0	-6,6	-7,1
São Tomé-et-Principe	-34,6	-33,4	-35,0	-39,4	-65,0	-55,8	-55,0
Sierra Leone	-10,8	-10,7	-13,1	-14,2	-11,1	-11,1	-14,3
Togo	-9,3	-4,8	-3,7	-6,5	-7,4	-9,2	-9,5
Zimbabwe	-2,6	-3,3	-8,9	-11,8	-5,0	-1,2	...
Afrique subsaharienne	-3,6	-3,4	-2,5	-1,0	-0,1	-3,4	-2,1
Zimbabwe compris	-3,6	-3,4	-2,6	-1,1	-0,2	-3,4	...
Hors Afrique du Sud et Nigéria	-7,7	-6,4	-5,4	-3,3	-0,5	-3,8	-2,9
Pays importateurs de pétrole	-3,7	-3,1	-4,3	-5,1	-6,3	-6,8	-7,1
Hors Afrique du Sud	-7,9	-6,3	-6,9	-8,1	-7,4	-8,5	-9,4
Zone franc	-5,6	-6,1	-4,8	-2,6	-0,4	-2,2	-1,9
UEMOA	-6,0	-5,5	-5,6	-6,7	-5,4	-6,7	-6,7
CEMAC	-5,2	-7,0	-4,0	1,5	4,5	2,4	2,9
EAC-5	-8,2	-6,6	-5,6	-6,6	-8,1	-8,6	-9,7
SADC	-2,7	-2,3	-3,0	-2,3	-2,1	-4,1	-3,2
Union douanière d'Afrique australe	-0,2	-0,6	-2,5	-2,7	-4,7	-4,8	-4,9
COMESA	-8,2	-6,3	-4,4	-2,0	2,0	-2,9	-1,0
Pays à forte intensité de ressources	-3,5	-3,8	1,1	6,7	11,1	3,2	5,5
Pétrolières	-3,7	-4,3	2,4	8,7	13,0	3,6	7,0
Non pétrolières	-3,5	-2,2	-2,8	-1,3	3,1	1,7	-1,6
Pays à faible intensité de ressources	-3,7	-3,3	-4,4	-5,6	-7,4	-7,9	-7,7
Pays côtiers	-2,2	-2,0	-3,3	-4,2	-6,4	-7,0	-6,8
Pays enclavés	-11,2	-10,7	-11,2	-13,9	-13,7	-12,7	-12,6
IADM	-10,3	-9,2	-9,6	-10,9	-9,8	-10,8	-10,9
Régime de taux de change fixe	-5,5	-5,4	-4,8	-2,3	0,2	-1,5	-2,3
Régime de taux de change flottant	-3,1	-2,9	-2,0	-0,7	-0,2	-3,9	-2,1

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (1^{er} octobre 2007) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (1^{er} octobre 2007).

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES RÉGIONALES : AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Tableau AS20. Dons officiels							
<i>(En pourcentage du PIB)</i>							
	1997-2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Pays exportateurs de pétrole	0,2	0,2	0,1	0,1	0,0	0,1	0,0
Hors Nigéria	0,6	0,6	0,2	0,4	0,1	0,2	0,1
Angola	1,0	0,7	0,0	0,1	-0,3	-0,3	-0,3
Cameroun	0,3	0,6	0,2	0,5	0,6	1,2	0,9
Congo, Rép. du	0,2	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Gabon	0,2	-0,7	-0,7	0,0	0,0	0,1	0,1
Guinée équatoriale	1,5	0,6	0,4	0,3	0,2	-0,2	-0,1
Nigéria	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1
Tchad	2,7	3,3	3,2	3,5	2,3	2,2	2,1
Pays à revenu intermédiaire	0,1	0,1	0,0	-0,3	-0,2	-0,2	-0,3
Hors Afrique du Sud	5,5	5,0	6,4	6,7	7,7	9,0	8,4
Afrique du Sud	-0,6	-0,6	-0,8	-1,1	-1,1	-1,3	-1,3
Botswana	3,9	3,5	5,4	6,5	6,1	7,7	7,4
Cap-Vert	7,2	6,0	5,7	4,6	4,3	3,8	2,6
Lesotho	17,1	15,5	18,0	20,3	24,9	27,2	26,5
Maurice	0,1	0,5	0,4	0,2	0,2	0,2	1,2
Namibie	11,1	9,8	11,5	10,7	13,9	16,3	13,4
Seychelles	2,0	1,5	2,0	3,2	1,5	5,8	4,9
Swaziland	8,8	7,6	8,9	7,4	11,3	12,6	11,7
Pays à faible revenu	3,2	3,7	3,9	3,9	3,2	3,6	3,3
Bénin	2,7	3,2	3,2	2,0	2,5	2,6	2,3
Burkina Faso	3,2	4,2	3,0	3,2	3,0	3,2	2,9
Éthiopie	3,9	7,5	6,0	6,6	6,5	7,5	8,0
Ghana	3,3	5,2	6,1	5,3	3,0	3,3	3,0
Kenya	0,3	0,4	0,0	0,0	0,3	0,2	0,1
Madagascar	0,9	2,6	3,8	1,3	1,2	0,7	0,4
Malawi	7,3	5,3	8,1	9,9	13,3	12,4	11,7
Mali	1,8	2,6	2,0	2,2	1,9	1,7	1,2
Mozambique	6,0	4,9	5,5	5,2	5,9	8,8	8,3
Niger	2,6	2,9	2,5	3,3	1,0	1,8	3,2
Ouganda	6,7	7,7	9,8	8,5	5,8	6,0	4,4
Rwanda	9,3	11,4	15,2	16,2	9,9	12,8	12,5
Sénégal	2,0	1,8	1,7	1,4	1,1	1,9	1,2
Tanzanie	4,6	3,5	3,6	4,6	3,9	3,9	3,8
Zambie	1,9	1,5	0,4	1,8	1,1	1,3	1,3
États fragiles	2,3	2,6	2,2	2,3	3,1	3,3	2,6
Zimbabwe compris	1,8	2,0	2,0	2,1	2,8	2,5	...
Burundi	6,8	16,5	17,4	17,9	23,7	22,3	17,3
Comores	2,3	0,6	1,3	1,9	2,0	4,3	3,7
Congo, Rép. dém. du	4,6	7,3	5,5	5,5	7,9	5,1	4,0
Côte d'Ivoire	0,4	0,3	-0,1	-0,1	-0,2	1,7	1,1
Erythrée	11,9	21,3	17,2	16,3	9,2	8,9	6,1
Gambie	9,2	11,9	12,7	7,6	4,7	9,8	10,8
Guinée	1,2	0,7	0,3	0,7	0,9	0,8	0,4
Guinée-Bissau	11,8	9,2	14,7	9,4	14,9	3,4	7,1
Libéria	...	4,8	41,1	54,1	37,6	35,3	22,6
République Centrafricaine	3,6	2,6	3,9	2,0	3,2	3,1	2,8
São Tomé-et-Príncipe	18,7	22,0	21,2	19,9	19,1	14,6	13,0
Sierra Leone	7,7	5,9	7,3	7,1	5,4	4,4	4,3
Togo	2,4	0,6	0,8	1,2	1,4	2,8	3,2
Zimbabwe	0,8	0,4	0,5	0,6	1,1	0,4	...
Afrique subsaharienne	1,0	1,1	0,9	0,8	0,7	0,8	0,7
Zimbabwe compris	1,0	1,0	0,9	0,8	0,7	0,8	...
Hors Afrique du Sud et Nigéria	2,8	3,0	3,0	2,9	2,7	2,9	2,5
Pays importateurs de pétrole	1,3	1,4	1,2	1,1	1,1	1,2	1,1
Hors Afrique du Sud	3,4	3,7	4,0	4,0	3,9	4,3	3,9
Zone franc	1,2	1,3	1,0	1,1	0,9	1,4	1,2
UEMOA	1,7	1,8	1,5	1,4	1,2	2,1	1,7
CEMAC	0,7	0,6	0,5	0,7	0,6	0,8	0,6
EAC-5	3,4	3,5	4,0	4,2	3,3	3,2	2,8
SADC	0,7	0,6	0,5	0,3	0,4	0,4	0,2
Union douanière d'Afrique australe	0,1	0,0	-0,1	-0,3	-0,2	-0,2	-0,3
COMESA	3,2	3,8	3,7	3,4	3,1	2,9	2,3
Pays à forte intensité de ressources	1,0	0,8	0,8	0,8	0,7	0,9	0,7
Pétrolières	0,2	0,2	0,1	0,1	0,0	0,1	0,0
Non pétrolières	2,9	2,6	3,1	3,5	3,4	4,7	4,0
Pays à faible intensité de ressources	1,0	1,2	1,0	0,8	0,8	0,8	0,7
Pays côtiers	0,3	0,3	0,0	-0,2	-0,3	-0,3	-0,3
Pays enclavés	5,2	6,5	6,6	6,8	6,8	6,8	6,3
IADM	3,4	3,8	3,9	4,1	3,4	3,9	3,6
Régime de taux de change fixe	2,4	2,3	2,5	2,5	2,5	3,3	2,8
Régime de taux de change flottant	0,7	0,7	0,5	0,4	0,3	0,3	0,2

 Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (1^{er} octobre 2007) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (1^{er} octobre 2007).

Tableau AS21. Taux de change effectifs réels ¹

(Moyenne annuelle; indice, 2000 = 100)

	1997-2002	2003	2004	2005	2006
Pays exportateurs de pétrole	113,1	108,4	112,7	123,6	132,7
Hors Nigéria	103,3	112,5	118,7	123,6	133,2
Angola	103,3	117,4	140,0	158,4	190,5
Cameroun	106,5	110,4	110,5	109,6	113,2
Congo, Rép. du	105,3	111,2	116,1	115,4	117,2
Gabon	104,7	104,7	105,0	102,6	104,8
Guinée équatoriale	107,8	134,4	143,8	147,7	150,7
Nigéria	131,6	104,9	107,8	124,1	133,1
Tchad	110,5	119,1	114,2	119,8	126,7
Pays à revenu intermédiaire	98,8	98,6	108,0	108,6	104,5
Hors Afrique du Sud	98,1	106,4	108,0	106,1	104,0
Afrique du Sud	99,0	97,3	107,6	108,5	104,2
Botswana	99,3	115,0	110,2	107,1	104,0
Cap-Vert	102,0	100,3	97,3	94,9	97,4
Lesotho	102,1	112,2	132,2	132,8	129,4
Maurice	96,2	94,3	92,0	88,4	87,6
Namibie	97,7	104,6	111,9	112,7	109,8
Seychelles	98,7	100,9	94,2	92,1	88,4
Swaziland	96,3	102,8	113,2	113,2	112,1
Pays à faible revenu	103,6	94,6	92,1	97,7	102,3
Bénin	104,0	115,1	117,9	120,5	121,9
Burkina Faso	105,8	112,2	111,5	114,8	115,1
Éthiopie	97,0	90,1	85,0	91,2	99,5
Ghana	125,4	100,5	99,4	109,5	115,9
Kenya	101,0	106,6	104,2	116,1	135,0
Madagascar	101,8	105,7	80,1	84,7	85,3
Malawi	106,4	80,3	73,3	75,2	73,3
Mali	107,3	109,9	106,6	109,8	108,3
Mozambique	96,1	79,7	83,5	85,2	85,6
Niger	105,1	108,2	108,8	113,3	110,5
Ouganda	107,1	81,9	84,6	88,6	87,8
Rwanda	102,1	72,6	69,6	75,2	79,0
Sénégal	104,7	106,6	106,7	105,3	105,1
Tanzanie	97,4	75,0	67,7	65,6	62,0
Zambie	104,2	101,7	107,8	134,7	176,6
États fragiles	85,1	64,1	61,8	58,8	61,0
Zimbabwe compris	96,2	112,8	91,3	86,0	93,0
Burundi	103,1	63,6	64,2	71,0	73,2
Comores	111,5	127,8	131,8	132,3	133,7
Congo, Rép. dém. du	74,1	31,7	30,1	29,4	32,8
Côte d'Ivoire	104,0	115,0	116,5	116,4	115,9
Erythrée	94,7	95,0	83,6	108,6	121,7
Gambie	96,4	51,8	51,2	53,5	54,3
Guinée	105,5	88,2	83,1	65,5	58,8
Guinée-Bissau	102,2	107,2	108,9	106,9	108,0
Libéria
République Centrafricaine	104,8	123,3	122,2	122,3	129,2
São Tomé-et-Principe	90,9	86,9	84,2	89,8	89,4
Sierra Leone	102,2	77,7	69,4	70,8	73,4
Togo	104,3	109,5	110,9	113,6	112,4
Zimbabwe	143,1	197,9	69,5	63,2	78,9
Afrique subsaharienne	100,5	98,3	102,4	106,3	108,1
Zimbabwe compris	101,1	103,2	105,9	109,6	111,9
Hors Afrique du Sud et Nigéria	98,5	94,8	94,3	97,5	102,0
Pays importateurs de pétrole	97,9	95,3	99,2	101,1	101,0
Hors Afrique du Sud	97,6	90,8	88,8	91,5	94,8
Zone franc	105,6	113,5	114,4	115,7	117,2
UEMOA	105,1	111,9	112,2	113,8	113,2
CEMAC	106,3	115,7	117,1	118,2	122,1
EAC-5	101,9	89,5	87,8	92,3	96,1
SADC	95,0	94,2	101,2	102,7	102,0
Union douanière d'Afrique australe	98,9	98,5	108,3	109,0	104,8
COMESA	92,1	85,5	85,1	90,6	99,0
Pays à forte intensité de ressources	110,5	107,1	110,4	118,7	126,2
Pétrolières	113,1	108,4	112,7	123,6	132,7
Non pétrolières	101,5	101,1	99,8	96,7	97,5
Pays à faible intensité de ressources	97,5	94,2	98,5	100,8	100,6
Pays côtiers	100,3	98,8	105,2	107,1	105,3
Pays enclavés	91,1	79,0	77,4	80,4	84,2
IADM	104,5	94,3	91,8	96,5	100,0
Régime de taux de change fixe	104,0	112,7	114,0	114,8	115,3
Régime de taux de change flottant	99,8	95,2	99,8	104,2	106,2

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (1^{er} octobre 2007) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (1^{er} octobre 2007).¹Une augmentation correspond à une appréciation.

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES RÉGIONALES : AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Tableau AS22. Taux de change effectifs nominaux ¹					
<i>(Moyenne annuelle; indice, 2000 = 100)</i>					
	1997-2002	2003	2004	2005	2006
Pays exportateurs de pétrole	121,3	73,6	69,8	69,2	70,7
Hors Nigéria	119,4	70,9	69,3	68,0	69,8
Angola	782,3	10,8	9,0	8,4	9,2
Cameroun	103,8	108,6	110,8	110,1	110,3
Congo, Rép. du	104,6	112,8	116,6	116,2	115,8
Gabon	103,1	106,3	108,5	108,1	108,3
Guinée équatoriale	106,4	114,0	119,8	119,6	120,2
Nigéria	132,6	74,2	67,9	68,0	69,2
Tchad	104,2	109,3	113,2	112,8	113,3
Pays à revenu intermédiaire	100,8	91,1	103,0	104,6	102,6
Hors Afrique du Sud	100,2	98,6	98,5	95,4	90,9
Afrique du Sud	100,9	89,8	103,1	105,3	103,6
Botswana	101,5	112,4	105,1	99,0	93,3
Cap-Vert	100,1	104,4	105,9	105,3	105,3
Lesotho	105,8	92,0	105,8	106,4	100,1
Maurice	97,8	86,7	82,9	76,8	71,4
Namibie	100,5	89,6	93,9	95,0	91,0
Seychelles	99,9	100,5	92,7	92,5	92,0
Swaziland	100,0	98,5	109,5	110,6	112,3
Pays à faible revenu	106,4	83,6	78,9	78,6	78,1
Bénin	104,8	112,1	117,0	116,4	116,1
Burkina Faso	102,4	114,3	117,7	117,8	118,7
Éthiopie	100,5	90,3	84,9	84,0	83,3
Ghana	141,6	55,0	49,4	48,5	47,5
Kenya	105,0	97,5	87,8	91,4	96,0
Madagascar	105,8	92,8	63,9	57,9	54,0
Malawi	137,9	68,0	61,9	60,5	61,2
Mali	103,2	109,2	111,8	111,2	111,5
Mozambique	97,0	62,6	59,3	58,2	53,3
Niger	103,6	111,4	114,7	114,0	114,0
Ouganda	108,4	80,7	83,7	84,1	81,6
Rwanda	101,2	69,5	61,3	63,0	63,5
Sénégal	102,7	109,1	111,5	111,2	111,4
Tanzanie	102,1	73,8	65,8	63,0	57,0
Zambie	120,1	70,8	69,0	78,6	107,6
États fragiles	141,1	36,1	32,6	26,9	25,1
Zimbabwe compris	135,1	37,9	26,1	18,7	14,1
Burundi	115,6	61,4	56,9	57,5	59,7
Comores	103,5	112,3	113,3	113,4	115,3
Congo, Rép. dém. du	438,3	3,6	3,2	2,6	2,7
Côte d'Ivoire	103,0	112,2	114,9	113,6	113,1
Erythrée	100,4	62,9	45,5	53,7	52,8
Gambie	94,9	42,3	37,5	39,1	39,3
Guinée	106,5	80,2	66,9	41,5	28,4
Guinée-Bissau	104,1	112,0	116,2	115,2	115,4
Libéria	...	63,1	62,2	57,9	55,5
République Centrafricaine	103,2	106,3	108,1	107,9	108,1
São Tomé-et-Príncipe	103,1	72,6	63,7	59,4	49,4
Sierra Leone	120,0	78,4	62,7	58,3	56,5
Togo	102,0	115,8	120,5	120,0	119,8
Zimbabwe	142,2	18,1	1,0	0,3	0,0
Afrique subsaharienne	107,3	81,8	83,8	83,1	82,3
Zimbabwe compris	108,0	80,7	80,9	79,3	77,2
Hors Afrique du Sud et Nigéria	110,4	74,5	70,8	68,5	67,8
Pays importateurs de pétrole	104,2	84,4	88,2	87,6	86,0
Hors Afrique du Sud	107,7	76,8	72,6	70,1	68,7
Zone franc	103,4	111,1	114,5	113,9	114,0
UEMOA	103,2	112,4	115,8	115,1	115,2
CEMAC	103,7	109,4	112,7	112,3	112,5
EAC-5	105,1	85,7	81,8	82,3	80,9
SADC	106,6	75,4	81,0	80,7	79,8
Union douanière d'Afrique australe	100,9	90,9	103,3	105,2	103,3
COMESA	118,0	57,5	53,0	51,4	52,5
Pays à forte intensité de ressources	117,6	76,1	71,8	69,8	70,3
Pétrolières	121,3	73,6	69,8	69,2	70,7
Non pétrolières	106,2	88,6	81,4	71,6	66,6
Pays à faible intensité de ressources	104,2	83,1	87,6	87,6	86,2
Pays côtiers	102,3	88,9	96,0	97,0	95,1
Pays enclavés	111,2	65,3	63,2	61,0	60,8
IADM	106,9	83,5	79,4	78,6	77,6
Régime de taux de change fixe	102,8	109,1	111,9	111,0	110,2
Régime de taux de change flottant	108,8	76,5	78,3	77,7	76,9

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (1^{er} octobre 2007) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (1^{er} octobre 2007).

¹Une augmentation correspond à une appréciation.

Tableau AS23. Dette extérieure envers les créanciers publics*(En pourcentage du PIB)*

	1997-2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Pays exportateurs de pétrole	67,9	54,0	46,8	23,1	8,8	7,1	5,9
Hors Nigéria	73,3	55,1	46,3	28,9	16,3	12,1	9,5
Angola	65,8	44,3	33,3	23,8	12,1	6,7	5,0
Cameroun	61,0	44,9	42,0	34,9	4,5	4,5	5,1
Congo, Rép. du	182,3	173,9	176,5	70,2	54,9	56,6	48,3
Gabon	69,0	58,3	40,3	29,4	33,9	28,0	21,4
Guinée équatoriale	39,3	10,0	6,5	3,3	1,8	1,3	1,0
Nigéria	64,2	53,1	47,1	18,7	2,6	2,6	2,3
Tchad	62,3	50,4	36,9	27,6	27,2	32,0	33,3
Pays à revenu intermédiaire	5,2	4,4	3,5	3,1	2,9	2,8	2,7
Hors Afrique du Sud	17,6	14,8	13,3	11,8	11,2	11,2	11,2
Afrique du Sud	3,6	3,0	2,3	2,1	2,0	1,8	1,7
Botswana	9,8	5,3	4,5	3,9	3,5	3,4	3,2
Cap-Vert	53,3	61,8	57,1	48,4	45,3	40,2	38,7
Lesotho	69,2	60,6	49,3	41,9	38,3	39,6	36,9
Maurice	23,8	17,5	14,2	13,3	12,7	12,1	12,2
Namibie	3,1	5,4	5,4	5,6	6,0	6,0	6,7
Seychelles	24,2	34,8	39,6	44,9	34,3	42,1	50,2
Swaziland	18,8	18,5	21,0	15,7	14,1	14,3	14,5
Pays à faible revenu	80,6	79,5	71,2	54,4	28,8	20,1	21,6
Bénin	68,5	54,4	49,7	47,7	22,1	21,7	21,8
Burkina Faso	53,4	41,6	20,1	20,8	9,0	34,5	42,6
Éthiopie	63,3	83,4	76,8	52,2	41,8	10,1	11,9
Ghana	112,9	109,9	95,8	59,2	22,3	23,6	25,3
Kenya	37,6	31,7	29,4	24,9	20,7	16,9	17,5
Madagascar	112,0	83,5	77,5	70,7	30,3	27,0	26,6
Malawi	185,8	478,7	450,4	416,0	143,2	94,7	96,1
Mali	97,6	63,8	66,8	63,2	26,5	27,3	29,2
Mozambique	99,2	82,8	71,2	30,4	24,8	28,1	29,7
Niger	85,5	69,9	58,8	52,3	14,4	17,7	19,3
Ouganda	58,2	63,1	63,2	44,4	41,4	13,9	15,6
Rwanda	70,3	93,4	91,7	70,1	14,6	14,7	15,7
Sénégal	66,1	54,0	46,4	40,4	18,9	18,7	19,6
Tanzanie	78,6	53,1	50,9	48,1	48,3	15,2	17,9
Zambie	195,3	154,5	114,4	56,8	4,9	6,2	6,6
États fragiles	121,7	109,1	101,6	94,4	73,4	60,5	44,8
Zimbabwe compris	93,7	88,7	98,5	89,8	69,7	47,8	...
Burundi	145,9	224,0	207,3	182,2	161,9	149,6	33,6
Comores	99,1	90,5	81,6	67,7	69,9	55,9	50,1
Congo, Rép. dém. du	250,3	184,7	164,3	155,8	61,4	53,0	46,7
Côte d'Ivoire	71,8	69,7	67,9	58,0	60,6	53,6	31,3
Erythrée	43,0	92,7	94,3	64,3	54,5	46,8	39,8
Gambie	130,0	203,5	194,1	175,7	165,7	60,7	63,9
Guinée	96,9	92,9	83,5	98,1	99,7	63,4	62,9
Guinée-Bissau	381,5	386,9	378,7	332,0	322,4	286,1	266,9
Libéria	...	188,4	163,5	125,9	98,6	76,2	63,2
République Centrafricaine	83,1	89,5	85,8	84,8	70,3	65,4	61,3
São Tomé-et-Príncipe	377,2	323,0	309,0	285,7	264,5	105,8	96,8
Sierra Leone	161,3	158,0	153,6	117,6	87,6	52,4	50,4
Togo	89,3	92,4	82,5	72,8	82,3	73,0	68,7
Zimbabwe	33,8	33,7	77,0	56,0	44,8	14,9	...
Afrique subsaharienne	45,6	40,3	34,0	24,0	13,8	11,0	9,8
Zimbabwe compris	44,8	40,1	34,4	24,3	14,0	11,1	...
Hors Afrique du Sud et Nigéria	78,7	70,4	61,9	47,2	28,5	21,5	18,9
Pays importateurs de pétrole	39,6	35,7	29,7	24,4	16,1	12,9	12,0
Hors Afrique du Sud	80,3	75,1	67,5	55,1	34,5	26,3	24,5
Zone franc	75,7	63,1	56,5	42,9	29,6	28,9	24,4
UEMOA	75,4	64,5	58,3	51,9	38,0	37,9	31,4
CEMAC	76,6	61,5	54,4	33,9	21,6	19,7	17,5
EAC-5	57,7	50,4	48,6	40,7	34,4	18,1	17,4
SADC	28,1	24,2	19,0	15,8	8,8	6,6	6,2
Union douanière d'Afrique australe	4,4	3,7	2,9	2,6	2,4	2,3	2,2
COMESA	81,0	78,7	68,0	51,9	25,6	16,1	13,9
Pays à forte intensité de ressources	68,9	56,2	48,8	27,2	13,5	11,1	8,3
Pétrolières	67,9	54,0	46,8	23,1	8,8	7,1	5,9
Non pétrolières	72,3	62,4	54,9	43,1	33,2	28,8	20,6
Pays à faible intensité de ressources	35,3	32,2	26,5	22,2	14,0	10,9	10,9
Pays côtiers	22,6	18,6	14,9	12,0	8,9	7,4	7,6
Pays enclavés	101,4	109,9	99,1	83,8	43,5	30,3	29,3
IADM	86,6	83,2	74,3	57,1	27,5	18,8	20,4
Régime de taux de change fixe	63,8	53,3	47,7	36,9	26,3	25,7	22,1
Régime de taux de change flottant	41,1	36,8	30,6	20,9	10,9	7,7	7,2

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (1^{er} octobre 2007) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (1^{er} octobre 2007).

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES RÉGIONALES : AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Tableau AS24. Termes de l'échange							
<i>(Indice, 2000 = 100)</i>							
	1997-2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Pays exportateurs de pétrole	79,5	93,8	107,3	142,1	166,9	169,1	177,1
Hors Nigéria	82,9	97,1	103,8	129,4	151,6	143,5	150,7
Angola	70,7	80,8	97,6	126,4	152,2	147,9	157,7
Cameroun	92,0	102,1	99,9	116,9	132,9	125,0	122,1
Congo, Rép. du	79,2	111,1	116,3	132,2	146,5	115,3	122,4
Gabon	77,8	98,4	107,2	130,7	143,1	138,1	153,3
Guinée équatoriale	78,1	93,6	103,4	139,6	164,1	152,0	155,4
Nigéria	77,0	91,3	110,0	151,8	179,4	192,4	203,4
Tchad	108,6	138,2	126,9	162,5	203,0	187,0	178,3
Pays à revenu intermédiaire	103,5	102,8	103,6	104,7	109,2	109,1	107,8
Hors Afrique du Sud	99,7	97,4	98,1	101,6	106,0	108,5	105,0
Afrique du Sud	104,0	103,5	104,3	105,0	109,6	109,2	108,1
Botswana	99,2	89,2	91,7	97,5	103,5	109,8	102,9
Cap-Vert	91,1	96,7	105,4	125,6	123,4	122,7	130,1
Lesotho	99,9	114,0	113,1	106,6	106,6	105,5	104,0
Maurice	103,9	100,1	97,1	93,0	90,9	90,9	92,5
Namibie	93,3	96,6	95,7	104,0	112,1	114,9	107,4
Seychelles	123,2	149,7	138,8	110,3	124,2	110,9	107,5
Swaziland	99,3	99,1	110,0	118,5	123,8	127,5	127,5
Pays à faible revenu	108,0	96,0	101,7	92,7	105,8	104,6	100,3
Bénin	142,0	86,9	91,7	76,3	80,8	82,4	87,4
Burkina Faso	119,3	123,0	135,9	106,2	109,7	113,7	122,5
Éthiopie	127,9	81,6	72,0	77,3	81,7	83,1	80,1
Ghana	117,9	127,2	108,0	100,6	106,4	112,6	116,2
Kenya	102,0	84,0	78,2	72,6	70,4	65,3	64,2
Madagascar	102,7	113,5	95,7	60,6	57,1	57,9	58,3
Malawi	127,4	247,7	523,0	339,7	335,0	321,3	323,2
Mali	111,6	96,5	96,6	113,6	117,0	115,8	104,6
Mozambique	91,3	84,6	106,1	129,9	206,6	210,4	167,3
Niger	108,5	111,2	108,1	117,6	116,9	122,4	139,0
Ouganda	110,3	75,5	72,0	50,6	60,5	84,4	77,5
Rwanda	90,8	48,9	58,5	65,8	63,6	64,6	62,9
Sénégal	100,9	101,0	97,6	95,2	99,7	105,0	106,2
Tanzanie	86,5	65,3	60,0	53,9	47,2	48,6	49,5
Zambie	105,8	99,3	132,4	143,1	216,7	209,6	184,2
États fragiles	113,8	123,3	105,7	103,3	111,3	113,2	109,7
Zimbabwe compris	109,5	115,3	103,2	100,3	106,3	103,4	84,6
Burundi	103,6	78,4	100,4	111,5	101,5	98,5	94,3
Comores	93,7	294,6	189,0	108,8	107,4	107,2	107,0
Congo, Rép. dém. du	104,8	124,6	129,0	143,6	152,3	149,6	134,2
Côte d'Ivoire	123,9	135,5	104,5	96,0	106,7	113,5	113,9
Erythrée	102,0	83,4	75,5	69,7	63,8	60,8	61,3
Gambie	98,4	118,9	76,9	64,1	62,3	57,5	61,1
Guinée	108,9	91,6	85,8	79,9	83,9	77,4	74,1
Guinée-Bissau	86,9	74,4	69,6	74,6	57,7	57,6	58,5
Libéria
République Centrafricaine	96,5	85,0	70,7	74,3	75,3	79,8	79,5
São Tomé-et-Principe	61,2	64,6	42,2	38,3	32,1	34,7	34,4
Sierra Leone	113,4	100,4	95,7	86,1	81,3	82,0	81,2
Togo	105,0	121,4	104,8	97,8	95,2	100,6	100,7
Zimbabwe	100,7	93,6	86,7	79,0	73,4	77,9	76,7
Afrique subsaharienne	100,5	100,5	104,3	113,3	127,1	128,0	130,8
Zimbabwe compris	100,5	100,4	104,1	113,0	126,6	126,9	122,9
Hors Afrique du Sud et Nigéria	103,3	100,7	102,4	106,1	121,5	119,1	120,7
Pays importateurs de pétrole	105,8	102,7	103,3	101,3	108,4	108,1	105,6
Hors Afrique du Sud	108,1	101,8	101,9	96,1	106,9	106,7	102,7
Zone franc	105,2	110,6	105,3	114,3	127,2	122,7	124,6
UEMOA	117,1	115,8	104,9	98,8	104,5	109,0	110,8
CEMAC	88,3	104,2	105,8	129,7	148,9	136,7	138,6
EAC-5	98,8	74,9	70,8	63,1	62,6	65,5	63,6
SADC	101,5	101,7	106,2	108,1	119,4	119,1	119,4
Union douanière d'Afrique australe	103,4	102,7	103,6	104,8	109,6	109,5	108,0
COMESA	103,6	96,6	106,4	106,1	123,9	121,2	124,8
Pays à forte intensité de ressources	89,3	98,0	105,9	134,2	159,5	161,5	167,7
Pétrolières	79,5	93,8	107,3	142,1	166,9	169,1	177,1
Non pétrolières	111,0	109,7	101,8	103,5	128,4	127,9	120,7
Pays à faible intensité de ressources	105,1	101,8	103,5	101,0	105,9	105,6	103,8
Pays côtiers	103,6	101,2	100,7	99,8	104,8	103,9	102,4
Pays enclavés	113,4	105,1	120,9	108,1	112,6	115,5	111,6
IADM	106,9	99,1	105,3	99,6	115,8	115,3	110,2
Régime de taux de change fixe	103,8	108,4	104,2	112,3	124,0	121,1	121,7
Régime de taux de change flottant	99,7	98,4	104,3	113,5	127,8	129,5	132,8

 Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (1^{er} octobre 2007) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (1^{er} octobre 2007).

Tableau AS25. Réserves (Mois d'importations de biens et de services)							
	1997-2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Pays exportateurs de pétrole	3,9	2,5	4,8	6,7	9,3	9,1	11,1
Hors Nigéria	1,0	1,2	1,9	3,0	5,5	5,7	6,9
Angola	1,2	0,9	1,6	2,5	6,0	5,2	6,3
Cameroun	0,9	2,4	2,5	2,7	3,9	4,5	5,0
Congo, Rép. du	0,7	0,2	0,6	3,0	5,8	7,2	10,2
Gabon	0,7	1,3	2,3	3,3	4,4	5,0	5,8
Guinée équatoriale	0,3	1,3	3,9	7,0	7,9	9,6	11,9
Nigéria	6,4	3,6	7,6	10,0	12,6	12,3	15,6
Tchad	2,2	1,4	1,0	1,0	1,9	4,7	3,9
Pays à revenu intermédiaire	3,9	3,3	3,6	4,0	4,1	4,3	4,4
Hors Afrique du Sud	9,7	8,5	7,3	7,0	8,4	9,0	9,1
Afrique du Sud	2,2	1,9	2,7	3,3	3,3	3,5	3,5
Botswana	30,7	23,0	18,6	20,4	29,6	31,9	28,8
Cap-Vert	1,2	2,0	2,6	3,2	3,5	3,3	3,3
Lesotho	7,0	5,2	4,5	4,4	5,8	6,1	6,6
Maurice	3,7	6,3	5,9	4,3	3,5	3,6	3,3
Namibie	1,9	2,0	1,6	1,4	1,8	1,8	1,8
Seychelles	0,9	1,4	0,6	0,7	1,3	0,6	0,7
Swaziland	3,0	2,2	1,9	1,3	2,1	2,3	2,4
Pays à faible revenu	3,6	5,4	5,0	4,0	4,0	3,9	3,9
Bénin	7,6	9,1	7,1	7,7	10,1	9,1	8,5
Burkina Faso	5,3	9,7	6,5	3,8	4,2	5,5	4,9
Éthiopie	3,4	4,9	5,7	3,1	2,3	2,6	3,2
Ghana	1,5	4,1	3,7	3,2	3,3	3,2	3,2
Kenya	3,0	4,2	3,4	3,2	3,6	3,4	3,4
Madagascar	2,9	2,8	2,9	2,8	3,9	3,1	3,0
Malawi	3,4	1,7	1,5	1,4	0,6	1,3	1,9
Mali	5,1	7,8	6,4	5,5	5,6	5,6	5,9
Mozambique	5,8	5,3	5,9	4,5	4,4	4,2	4,2
Niger	1,9	4,6	3,7	2,9	5,1	4,3	4,4
Ouganda	6,9	7,8	8,3	6,8	6,1	5,7	5,0
Rwanda	5,2	5,6	7,2	7,3	6,4	5,0	5,2
Sénégal	3,0	5,0	5,2	3,9	4,0	4,0	4,5
Tanzanie	5,2	10,1	9,3	6,4	5,3	4,7	4,0
Zambie	1,8	1,7	1,7	2,5	3,1	3,5	3,7
États fragiles	3,0	2,9	3,1	2,1	2,4	2,3	2,3
Zimbabwe compris	2,4	2,4	2,7	1,9	2,2	2,2	...
Burundi	4,9	4,9	3,5	3,8	2,5	2,2	3,5
Comores	8,1	10,9	10,5	7,7	7,0	6,1	5,1
Congo, Rép. dém. du	1,2	1,1	1,5	0,7	0,7	0,8	0,8
Côte d'Ivoire	3,0	3,3	3,3	2,2	2,6	2,5	2,5
Erythrée	1,4	0,5	0,8	0,9	0,8	0,8	1,1
Gambie	5,9	3,6	3,6	3,8	4,7	4,1	4,2
Guinée	2,7	1,9	1,4	1,8	1,8	1,5	1,9
Guinée-Bissau	6,5	3,8	6,9	6,4	5,4	7,6	7,3
Libéria	...	0,3	0,2	0,2	1,0	1,0	1,1
République Centrafricaine	7,0	7,8	7,2	5,8	4,1	4,2	4,4
São Tomé-et-Principe	3,8	5,7	4,1	5,0	2,0	2,4	4,5
Sierra Leone	3,0	2,0	4,1	4,5	7,7	6,5	6,3
Togo	2,5	2,6	4,0	1,9	2,8	2,5	2,4
Zimbabwe	0,8	0,5	0,5	0,6	0,8	0,8	...
Afrique subsaharienne	3,8	3,4	4,2	4,7	5,6	5,7	6,4
Zimbabwe compris	3,7	3,4	4,2	4,6	5,5	5,7	...
Hors Afrique du Sud et Nigéria	4,0	4,3	4,2	3,9	4,9	5,0	5,4
Pays importateurs de pétrole	3,7	3,9	4,0	3,8	3,9	4,0	4,1
Hors Afrique du Sud	5,0	5,6	5,2	4,3	4,6	4,6	4,6
Zone franc	2,4	3,4	3,5	3,5	4,5	5,2	5,8
UEMOA	3,6	5,1	4,7	3,4	4,0	4,0	4,0
CEMAC	1,0	1,6	2,3	3,6	5,0	6,3	7,6
EAC-5	4,5	6,5	6,1	4,9	4,6	4,2	3,9
SADC	3,6	3,2	3,5	3,7	4,2	4,3	4,6
Union douanière d'Afrique australe	4,0	3,1	3,6	4,0	4,2	4,4	4,5
COMESA	2,7	3,0	3,1	2,8	3,9	3,7	4,3
Pays à forte intensité de ressources	5,2	3,5	5,2	6,5	8,9	8,9	10,6
Pétrolières	3,9	2,5	4,8	6,7	9,3	9,1	11,1
Non pétrolières	8,7	7,0	6,2	6,0	7,4	8,0	8,1
Pays à faible intensité de ressources	2,9	3,4	3,6	3,5	3,5	3,5	3,6
Pays côtiers	2,6	3,0	3,4	3,5	3,5	3,6	3,6
Pays enclavés	4,3	5,0	4,7	3,4	3,3	3,5	3,6
IADM	3,5	5,1	4,9	4,0	4,1	4,1	4,1
Régime de taux de change fixe	5,3	5,0	4,6	4,6	5,9	6,6	7,1
Régime de taux de change flottant	3,3	2,9	4,1	4,7	5,5	5,5	6,2

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (1^{er} octobre 2007) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (1^{er} octobre 2007).

Bibliographie

- Bank for International Settlements, 2007, “Financial Stability and Local Currency Bond Markets” (Basel, June).
- Banque mondiale, 2006, “Local Government Taxation Reform in Tanzania: A Poverty and Social Impact Analysis,” Report on Economic and Social Sector Work, Report No. 34900-TZ (Washington).
- Banque mondiale, 2007a, *Doing Business 2008* (Washington: September).
- Banque mondiale, 2007b, *Opportunities to Scale up: Delivering on Commitments* (Washington: World Bank). Disponible sur Internet à l’adresse : http://siteresources.worldbank.org/INT/PRS1/Resources/383606-1170086079630/ScalingUp_Newsletter_01.pdf.
- Becker, Torbjörn, Olivier Jeanne, Paolo Mauro, Jonathan D. Ostry, and Romain Rancière, 2007, “Country Insurance: The Role of Domestic Policies,” Occasional Paper No. 254 (Washington: International Monetary Fund).
- Berg, Andrew, Shekhar Aiyar, Mumtaz Hussain, Shaun Roache, Tokhir Mirzoev, and Amber Mahone, 2007, “The Macroeconomics of Scaling Up Aid: Lessons from Recent Experience,” Occasional Paper No. 253 (Washington: International Monetary Fund).
- Berg, Andrew, Jonathan D. Ostry, and Jeromin Zettelmeyer, 2007, “What Makes Growth Sustained?” IMF Working Paper (Washington: International Monetary Fund, forthcoming).
- Chu, Ke-young, Hamid Davoodi, and Sanjeev Gupta, 2000, “Income Distribution and Tax, and Government Spending Policies in Developing Countries,” WIDER Working Papers No. 214 (Helsinki: World Institute for Development Economics Research).
- Collier, Paul, and Stephen O’Connell, 2006, “Opportunities and Choices,” in *Explaining African Economic Growth* (Oxford: Center for Study of African Economies).
- _____, and Benedikt Goderis, 2007, “Commodity Prices, Growth, and the Natural Resource Curse: Reconciling a Conundrum” (Oxford: Department of Economics, University of Oxford, forthcoming).
- Deaton, Angus, 1999, “Commodity Prices and Growth in Africa,” *Journal of Economic Perspectives*, Vol. 13, No. 3, pp. 23–40.
- Eifert, Benn, and Alan Gelb, 2005, “Improving the Dynamics of Aid: Towards More Predictable Budget Support,” Policy Research Working Paper 3732 (Washington: World Bank).
- Fonds monétaire international, 2005, *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne*, mai (Washington, FMI).
- _____, 2006, *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne*, septembre (Washington, FMI).
- _____, 2007a, “Ghana—2007 Article IV Consultation Staff Report,” IMF Country Report 07/210 (Washington).
- _____, 2007b, *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne*, avril (Washington, FMI).
- Gupta, Sanjeev, 2003, “Income Distribution and Tax and Government Spending Policies in Developing Countries,” Fiscal Department presentation (Washington: International Monetary Fund).
- Hauner, David, 2005, “A Fiscal Price Tag for International Reserves,” IMF Working Paper 05/81 (Washington: International Monetary Fund).
- Hausmann, Ricardo, Lant Pritchett, and Dani Rodrik, 2004, “Growth Accelerations,” NBER Working Paper 10566 (Cambridge, Massachusetts: National Bureau for Economic Research).
- Heller, Peter, 2005, «Comprendre le concept d’espace budgétaire», Document de synthèse du FMI 05/4 (Washington, Fonds monétaire international).
- Janneh, Abdoulie, 2007, “Financing for Development in Africa – From Abuja to Accra: The Journey So Far,” presentation at the Second African Ministerial Conference on Financing for Development, Accra, Ghana, May 30, 2007. Available on the Internet at: www.uneca.org/eca_resources/Speeches/Janneh/2007/070530janneh_presentation.pdf.
- Jeanne, Olivier, and Romain Rancière, 2006, “The Optimal Level of International Reserves for Emerging Market Countries: Formulas and Applications,” IMF Working Paper 06/229 (Washington: International Monetary Fund).
- Moore, Mick, and Aaron Schneider, 2004, “Taxation, Governance and Poverty: Where Do the Middle Income Countries Fit?” IDS Working Paper 230 (Brighton, England: Institute of Development Studies).
- Tanzi, Vito et Howell Zee, 2001, «Une politique fiscale pour les pays en développement», Dossiers économiques n° 27 (Washington, Fonds monétaire international).

Publications du Département Afrique du FMI, 2003–07

DOCUMENTS DE TRAVAIL

07/213

Inter-sectoral Linkages and Local Content in Extractive Industries and Beyond—The Case of São Tomé and Príncipe

Kleuh, Ulrich, Gonzalo Pastor, Alonso Segura, and Walter Zarate

07/212

Competitiveness in the CFA Franc Zone

Ramirez, Gustavo, and Charalambos Tsangarides

07/211

What Drives China's Growing Role in Africa?

Wang, Jian-Ye

07/209

Stock Market Development in Sub-Saharan Africa: Critical Issues and Challenges

Yartey, Charles Amo, and Charles Komla Adjasi

07/203

Financial Deepening in Sub-Saharan Africa: Empirical Evidence on the Role of Creditor Rights

McDonald, Calvin, and Liliana Schumacher

07/194

Estimation of Equilibrium Exchange Rates in the WAEMU: A Robustness Approach

Roudet, Stephane, Magnus Saxegaard, and Charalambos Tsangarides

07/180

Monetary Policy Rules for Managing Aid Surges in Africa

Adam, Christopher, Stephen O'Connell, Edward Buffie, and Catherine Patillo

07/158

The Common Monetary Area in Southern Africa: Shocks, Adjustment, and Policy Challenges

Wang, Jian-Ye, Iyabo Maska, Kazuko Shirono, and Leighton Harris

07/155

Estimation of a Behavioral Equilibrium Exchange Rate Model for Ghana

Iossifov, Plamen, and Elena Loukoianova

07/145

Measuring the Effect of Foreign Aid on Growth and Poverty Reduction or the Pitfalls of Interaction Variables

Patillo, Catherine, J.J. Polak, and Roy JoyDeep

07/137

Trade Reform in the CEMAC: Developments and Opportunities

Martijn, Jan-Kees, and Charalambos Tsangarides,

07/135 An Oil and Gas Model	Krichene, Nouredine
07/127 The Role of Domestic Debt Markets in Economic Growth: An Empirical Investigation for Low-Income Countries and Emerging Markets	Abbas, S.M. Ali, and Jakob Christensen,
07/123 Monetary Policy Transparency and Financial Market Forecasts in South Africa	Arora, Vivek
07/107 Old Curses, New Approaches? Fiscal Benchmarks for Oil-Producing Countries in Sub-Saharan Africa	Olters, Jan-Peter
07/99 Lessons from High Inflation Episodes for Stabilizing the Economy in Zimbabwe	Coorey, Sharmini, Jens R. Clausen, Norbert Funke, Sònia Muñoz, and Bakar Ould-Abdallah
07/98 Central Bank Quasi-Fiscal Losses and High Inflation in Zimbabwe: A Note	Muñoz, Sònia
07/90 In Search of Equilibrium: Estimating Equilibrium Real Exchange Rates in Sub-Saharan African Countries	Chudik, Alexander, and Joannes Mongardini,
07/40 Do South-South Trade Agreements Increase Trade? Commodity-Level Evidence from COMESA	Mayda, Anna Maria, and Chad Steinberg
07/38 Impact of Remittances on Poverty and Financial Development in Sub-Saharan Africa	Gupta, Sanjeev, Catherine Pattillo, and Smita Wagh
07/34 Fixed Exchange Rates and the Autonomy of Monetary Policy: The Franc Zone Case	Veyrune, Romain
07/32 Sources of Inflation in Sub-Saharan Africa	Barnichon, Régis, and Peiris, Shanaka
06/303 Assessing Competitiveness After Conflict: The Case of the Central African Republic	Bakhache, Said, Mark Lewis, Kadima Kalonji, and Jean-Claude Nachega

06/300 A VAR Analysis of Kenya's Monetary Policy Transmission Mechanism: How Does the Central Bank's REPO Rate Affect the Economy?	Cheng, Kevin C.
06/236 FEER for the CFA Franc	Abdih, Yasser, and Charalambos Tsangarides
06/208 Economic Growth and Total Factor Productivity in Niger	Nacheha, Jean-Claude and Thomson Fontaine
06/193 Natural-Resource Depletion, Habit Formation, and Sustainable Fiscal Policy: Lessons from Gabon	Leigh, Daniel, and Jan-Peter Olters
06/185 Oil and Growth in the Republic of Congo	Bhattacharya, Rina, and Dhaneshwar Ghura
06/183 Management of Oil Wealth Under the Permanent Income Hypothesis: The Case of Saõ Tomé and Príncipe	Segura, Alonso
06/150 An Empirical Investigation of the Exchange Rate Pass-Through to Inflation in Tanzania	Mwase, Nkunde
06/140 Exchange Rate Misalignment: An Application of the Behavioral Equilibrium Exchange Rate (BEER) to Botswana	Iimi, Atsushi
06/138 Did Botswana Escape from the Resource Curse?	Iimi, Atsushi
06/132 Determinants of Emigrant Deposits in Cape Verde	Karpowicz, Izabela
06/115 Excess Liquidity and the Effectiveness of Monetary Policy: Evidence from Sub-Saharan Africa	Saxegaard, Magnus
06/91 Distributional Effects of Oil Price Changes on Household Expenditures: Evidence from Mali	Kpodar, Kangni
06/90 What Is Fuzzy About Clustering in West Africa?	Tsangarides, Charalambos G., and Mahvash Saeed Qureshi

06/82 Adopting Full Dollarization in Postconflict Economies: Would the Gains Compensate for the Losses in Liberia?	Honda, Jiro, and Liliana Schumacher
06/31 Stylized Facts on Bilateral Trade and Currency Unions: Implications for Africa	Tsangarides, Charalambos G., Pierre Ewencyk, and Michael Hulej
06/28 Zimbabwe's Export Performance: The Impact of the Parallel Market and Governance Factors	Muñoz, Sonia
06/24 Implications of Quasi-Fiscal Activities in Ghana	Chivakul, Mali, and Robert C. York
06/15 Suppressed Inflation and Money Demand in Zimbabwe	Muñoz, Sonia
06/01 Are Donor Countries Giving More or Less Aid?	Gupta, Sanjeev, Catherine Pattillo, and Smita Wagh
05/240 Bank Efficiency and Competition in Low-Income Countries: The Case of Uganda	Haunner, David, and Shanaka J. Peiris
05/236 Money Demand and Inflation in Madagascar	Nassar, Koffie
05/221 Fiscal Dominance and Inflation in the Democratic Republic of the Congo	Nachege, Jean-Claude
05/195 Sustaining Growth Accelerations and Pro-Poor Growth in Africa	Pattillo, Catherine, Sanjeev Gupta, and Kevin Carey
05/179 The Macroeconomic Challenges of Scaling Up Aid to Africa	Gupta, Sanjeev, Robert Powell, and Yongzheng Yang
05/178 How Useful Is Monetary Econometrics in Low-Income Countries? The Case of Money Demand and the Multipliers in Rwanda	Hauner, David, and Gabriel Di Bella
05/174 Subordinated Levy Processes and Applications to Crude Oil Options	Krichene, Noureddine

05/172 Inflation Targeting Lite in Small Open Economies: The Case of Mauritius	Porter, Nathan, and James Y. Yao
05/156 Forestry Taxation in Africa: The Case of Liberia	Schwidrowski, Arnim, and Saji Thomas
05/145 Ten Years After the CFA Franc Devaluation: Progress Toward Regional Integration in the WAEMU	van den Boogaerde, Pierre, and Charalambos Tsangarides
05/143 Trade Integration in the East African Community: An Assessment for Kenya	McIntyre, Meredith A.
05/58 The Implications of South African Economic Growth for the Rest of Africa	Arora, Vivek B., and Athanasios Vamvakidis
05/47 The Disconcerting Pyramids of Poverty and Inequality of Sub-Saharan Africa	Lopes, Paulo Silva
05/40 The Composition of Capital Flows—Is South Africa Different?	Ahmed, Faisal, Rabah Arezki, and Norbert Funke
05/36 Regional Trade Arrangements in Africa—Past Performance and the Way Forward	Yang, Yongzheng, and Sanjeev Gupta
05/35 Tanzania's Growth Process and Success in Reducing Poverty	Treichel, Volker
05/32 A Simultaneous Equations Model for World Crude Oil and Natural Gas Markets	Krichene, Noureddine
05/18 Growth Empirics Under Model Uncertainty—Is Africa Different?	Tsangarides, Charalambos
05/17 Competition and Efficiency in Banking—Behavioral Evidence from Ghana	Buchs, Thierry D., and Johan Mathisen
05/13 Currency Crises in Developed and Emerging Market Economies—A Comparative Empirical Treatment	Fontaine, Thomson

04/238 Local Financial Development and the Aid-Growth Relationship	Nkusu, Mwanza, and Selin Sayek
04/223 Inflation and Monetary Pass-Through in Guinea	Blavy, Rodolphe
04/212 Are There Negative Returns to Aid? A Comment	Nkusu, Mwanza
04/198 Growth and Convergence in WAEMU Countries	Wane, Abdoul Aziz
04/196 Deriving Market Expectations for the Euro-Dollar Exchange Rate from Option Prices	Krichene, Noureddine
04/189 Can Higher Reserves Help Reduce Exchange Rate Volatility?	Hviding, Cetil, Michael Nowak, and Luca Antonio Ricci
04/176 Sources of Growth in Sub-Saharan Africa	Tahari, Amor, Dhaneshwar Ghura, Bernardin Akitoby, and Emmanuel Brou Aka
04/174 Microfinance in Africa—Experience and Lessons from Selected African Countries	Basu, Anupam, Rodolphe Blavy, and Murat Yulek
04/170 Financing Uganda's Poverty Reduction Strategy—Is Aid Causing More Pain Than Gain?	Nkusu, Mwanza
04/158 Dimensions of Land Inequality and Economic Development	Erickson, Lennart, and Dietrich Vollrath
04/130 Zimbabwe—A Quest for a Nominal Anchor	Kovanen, Arto
04/117 On Fixed and Variable Fiscal Surplus Rules	Basci, Erdem, Fatih M. Ekinci, and Murat Yulek
04/114 Sources of Growth in the Democratic Republic of the Congo—A Cointegration Approach	Akitoby, Bernardin, and Matthias Cinyabuguma

04/83 Angola's Fragile Stabilization	Gasha, Jose Giancarlo, and Gonzalo Pastor
04/80 Political Instability and Growth—The Central African Republic	Ghura, Dhaneshwar, and Benoit Mercereau
04/68 A Bayesian Approach to Model Uncertainty	Tsangarides, Charalambos
04/49 Aid and Dutch Disease in Low-Income Countries—Informed Diagnoses for Prudent Prognoses	Nkusu, Mwanza
04/46 Domestic Debt Markets in Sub-Saharan Africa	Christensen, Jakob
04/40 And Schumpeter Said, "This Is How Thou Shalt Grow": The Further Quest for Economic Growth in Poor Countries	Beaugrand, Philippe
04/30 Fiscal Sustainability in Heavily Indebted Countries Dependent on Nonrenewable Resources—The Case of Gabon	Ntamatungiro, Joseph
04/26 How Much Do Trading Partners Matter for Economic Growth?	Arora, Vivek B., and Athanasios Vamvakidis
04/25 Rational Speculation, Financial Crises, and Optimal Policy Responses	Surti, Jay
04/7 Fiscal Sustainability—The Case of Eritrea	Yamauchi, Ayumu
03/252 Sources of Nominal Exchange Rate Fluctuations in South Africa	Gottschalk, Jan, and Ashok Bhundia
03/211 Mauritius—Unemployment and the Role of Institutions	McDonald, Calvin, and James Y. Yao
03/195 Poverty and Social Impact Analysis—A Suggested Framework	Hossain, Shahabuddin M.

- 03/186**
FDI Spillovers, Financial Markets, and Economic Development Alfaro, Laura, Areendam Chanda, Sebner Kalemli-Ozcan, and Selin Sayek
- 03/178**
Potential Output and Total Factor Productivity Growth in Post-Apartheid South Africa Arora, Vivek B., and Ashok Bhundia
- 03/175**
Debt Relief, Additionality, and Aid Allocation in Low-Income Countries Powell, Robert
- 03/167**
Diamond Smuggling and Taxation in Sub-Saharan Africa Oomes, Nienke, and Matthias Vocke
- 03/125**
Modeling Stochastic Volatility with Application to Stock Returns Krichene, Noureddine
- 03/118**
Welfare Implications of HIV/AIDS Crafts, Nicholas, and Markus Haacker
- 03/109**
Stock Markets and the Real Exchange Rate—An Intertemporal Approach Mercereau, Benoit
- 03/105**
Overshooting and Dollarization in the Democratic Republic of Congo Beaugrand, Philippe
- 03/104**
Estimation of the Equilibrium Real Exchange Rate for Malawi Mathisen, Johan
- 03/85**
Regional Impact of Côte d'Ivoire's 1999-2000 Sociopolitical Crisis—An Assessment Dore, Ousmane, Benoit Anne, and Dorothy Engmann
- 03/63**
Interest Rates, Credit Rationing, and Investment in Developing Countries Nkusu, Mwanza
- 03/44**
Estimation of the Equilibrium Real Exchange Rate for South Africa McDonald, Ronald, and Luca Ricci
- 03/43**
Poverty and Social Analysis—Linking Macroeconomic Policies to Poverty Outcomes—Summary of Early Experiences Robb, Caroline

03/42

Taxation and Pricing of Petroleum Products in Developing Countries: A Framework for Analysis with Application to Nigeria

Hussain, Shahabuddin

03/28

The Equilibrium Real Exchange Rate of the Malagasy Franc—Estimation and Assessment

Cady, John

03/6

Small African Stock Markets—The Case of the Lusaka Stock Exchange

Marone, Heloisa

LIVRES ET MONOGRAPHIES**2006**

Sub-Saharan Africa: Financial Sector Challenges

Gulde, Anne-Marie, Catherine Pattillo, Jakob Christensen, Kevin Carey, and Smita Wagh

Macroeconomic Challenges of Scaling Up Aid to Africa

Gupta, Sanjeev, Robert Powell, and Yongzheng Yang

Sustaining and Accelerating Pro-Poor Growth in Africa

Pattillo, Catherine, Sanjeev Gupta, and Kevin Carey

Regional Trade Arrangements in Africa

Yang, Yongzheng, and Sanjeev Gupta

2005

“The ICT Sector and the Global Economy: Counting the Gains” in: The Global Information Technology Report 2004/05

Haacker, Markus

Lifting the Oil Curse: Improving Petroleum Revenue Management in Sub-Saharan Africa

Bartxch, Ulrich, Milan Cuc, Menachem Katz, and Harinder Malothra

The Macroeconomics of HIV/AIDS

Haacker, Markus

Mauritius: Challenges to Sustained Growth

Sacerdoti, Emilio, Gamal El Masry, Padamia Khandelwal, and Yudong Yao

Postconflict Economics in Sub-Saharan Africa: Lessons from the Democratic Republic of the Congo

Clément, Jean A.P.



Regional Economic Outlook
Sub-Saharan Africa, October 2007 (French)

